

Choquette propose la carte d'identité OBLIGATOIRE

par Gilles DAOUST
de notre bureau de Québec
QUÉBEC — Le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, a commandé une étude, aux conseillers de son ministère, en vue de défendre devant le conseil des ministres l'idée d'un projet de loi instaurant au Québec la carte d'identité obligatoire (avec nom, adresse, photo et empreintes digitales) pour tous les citoyens.

M. Choquette a fait cette déclaration, en fin de semaine, alors qu'il participait à Québec à un colloque de l'Association des substituts du procureur général (procureurs de la Couronne). Il a avoué que l'idée de la carte avait germé durant la crise que vient de traverser le Québec.

Le ministre a, en outre, déclaré que, personnellement, malgré toutes les objections que l'on pourrait formuler con-

tre une telle carte au nom des droits de l'homme, il lui trouvait plus d'avantages que d'inconvénients. Selon les observateurs, M. Choquette n'aurait pas de difficultés à convaincre le cabinet et si ce dernier approuvait l'idée de la carte, un projet de loi pourrait être présenté à l'Assemblée nationale dès cet automne.

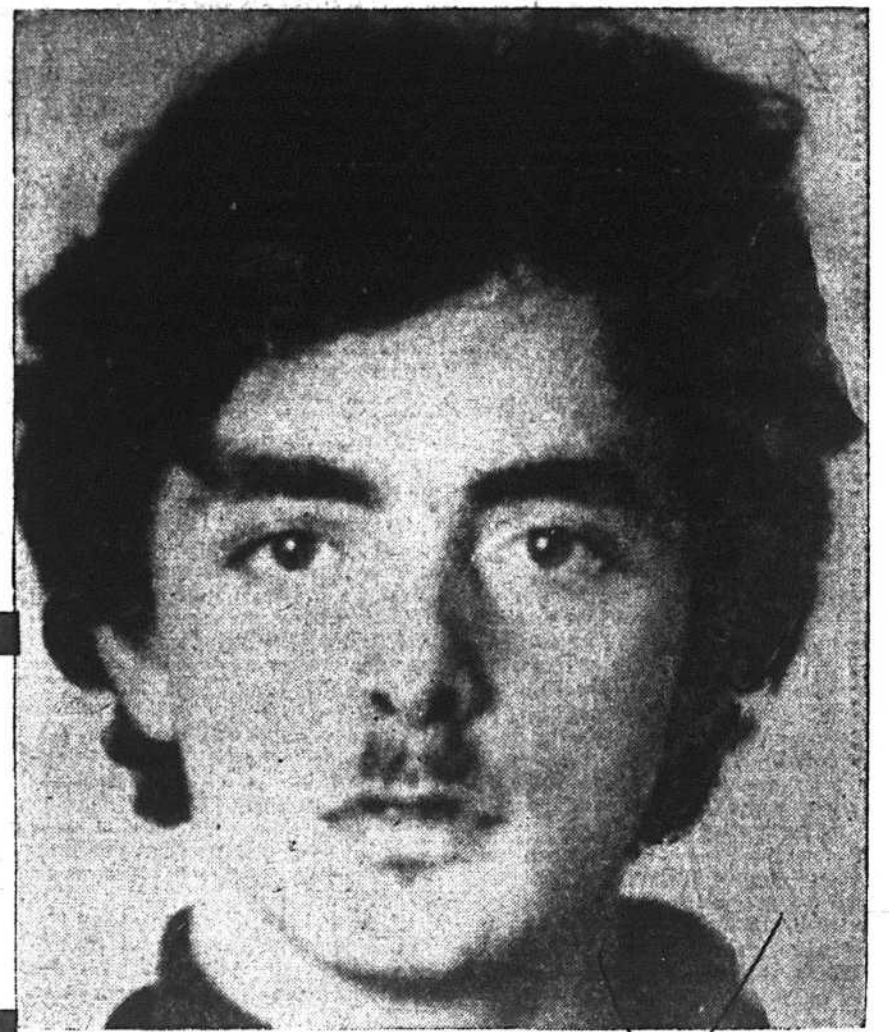
"Il s'agit, a dit le ministre, de donner aux autorités les moyens modernes

de protéger la liberté des citoyens du Québec respectueux du droit. Les gens honnêtes n'ont rien à craindre".

Voici comment M. Choquette a justifié l'idée de la carte d'identité obligatoire.

Voir CHOQUETTE en page A 6

• Autres informations sur le colloque de l'Association des substituts du procureur général en page A 2



Bernard Lortie

Le plus grand quotidien français d'Amérique

la presse

Montréal, lundi 9 novembre 1970. 86e année, no 260. 58 pages, 4 cahiers

★★★ 10c

Bernard Lortie
raconte les
circonstances
de l'enlèvement



• Etcheverry, un
homme heureux
— page B 1

• Rationnement
du charbon
en Angleterre
— page C 1

• Les "mal-logés"
manifestent
au Vatican
— page C 11

• Lévesque:
"manipulation
fasciste"
— page D 1

sommaire

Annonces classées / D 2 à D 10
Arts et Lettres / C 12 à C 14
Bandes dessinées / C 10
Décès, naissances, etc. / D 11
Editorial / A 4
Êtes-vous observateur? / D 7
Finance / B 8 à B 11
Horoscope / C 4
Informations étrangères / C 1
Les secrets de polichinelle / C 5
Mot-mystère / D 3
Mots croisés / D 6
Radio et télévision / C 12 à C 14
Sports / B 1 à B 7, B 12
Tribunaux / A 8
Vivre aujourd'hui / C 2 à C 6
Votre médecin / C 5

Bagarre générale à Boston

Non seulement le Canadien a-t-il encaissé un cinglant revers de 6 à 1, hier à Boston, mais encore a-t-il dû se défendre contre les spectateurs lors d'une mêlée générale impliquant tous les joueurs des Bruins et du Canadien, derrière le banc de l'équipe montréalaise. Les policiers sont intervenus pour protéger les joueurs.

— Nos informations, page B 2

Constitution par étapes d'une union entre l'Egypte, la Libye et le Soudan

LE CAIRE (AFP, Reuter, UPI) — Les chefs d'Etat de l'Egypte, de la Libye et du Soudan ont annoncé, hier soir, qu'ils avaient décidé de constituer une fédération des trois pays et établi un plan pour appliquer par étapes cette décision.

Le plan prévoit:
1 — La création d'un commandement tripartite unifié chargé de développer et parachever la complémentarité entre les trois pays.
2 — La création d'une commission supérieure de planification.
3 — La création d'un conseil national de sécurité.
4 — La création d'une commission de coordination.
5 — La création de sous-commissions en relation avec les divers secteurs d'activité.

Un communiqué déclare qu'un accord détaillé régit les modalités et le calendrier de cette initiative. Il affirme également que cette union pour laquelle les trois pays sont géographiquement et historiquement préparés doit être le "noyau" d'une unification des espoirs et des efforts en prévision de l'avenir de tous les Arabes.

Les trois chefs d'Etat affirment, d'autre part, que par leur action, ils réalisent l'un des rêves les plus chers du président Nasser.

On annonce enfin que M. Yasser Arafat, commandant en chef des forces palestiniennes et président de l'OLP, a été invité à assister à la séance de clôture du petit sommet arabe du Caire, où ces décisions ont été prises.

Entretiens
Cette nouvelle survient après cinq jours d'entretiens entre le président Anwar Sadate d'Egypte, le général

réussi la synthèse et absorbé une dose d'acide lysergique diéthylamide (LSD) il y a 30 ans il avait ressenti comme "une bombe atomique psychique lui explosant dans le cerveau".
"Une sensation de grisaille, des visages apparaissant tels des masques grotesques, une sensation de suffocation aussi, une forte agitation faisant alterner l'un et l'autre", dit-il.

Jaafar Nimeiry du Soudan et le colonel Muammar Gaddafi de Libye.

Selon le communiqué, les "trois présidents, pendant qu'ils annoncent à leurs peuples et à la nation arabe leur accord pour oeuvrer à une union entre leurs pays..., ont confiance que leur na-

Voir CONSTITUTION en page A 6

Laissé dans les mains d'amateurs, le LSD est une "bombe atomique"

La découverte n'avait eu aucune influence hors des milieux de la recherche médicale, explique-t-il.
"Pendant 20 ans nous avons pu travailler en paix. Cette substance était et est toujours utilisée en psychanalyse et en psychothérapie sous forme de médicament permettant au psychiatre d'at-

Voir LSD en page A 6

par Louise COUSINEAU

Les témoignages de Bernard Lortie, qui a avoué avoir participé à l'enlèvement de M. Pierre Laporte, de Mme Rose Rose, mère de Paul et Jacques Rose et du médecin-légiste Jean-Paul Valcourt auront permis d'élucider partiellement les circonstances entourant l'enlèvement et la mort du ministre Pierre Laporte.

A l'enquête du coroner qui s'est ouverte samedi à Montréal, sous la présidence du juge Jacques Trahan, le principal témoin, Bernard Lortie, âgé de 19 ans, a raconté comment, en compagnie des frères Jacques et Paul Rose, et de Francis Simard, il a enlevé M. Laporte alors qu'il jouait au ballon avec son neveu devant son domicile de la rue Robitaille à Saint-Lambert.

Ce sont Jacques Rose, armé d'une carabine M-1 et Bernard Lortie qui sont descendus de la voiture pour s'emparer du ministre. Celui-ci n'a offert aucune résistance. Il a été jeté derrière, où se trouvaient Paul Rose et Francis Simard qui lui ont bandé les yeux et l'ont couché par terre.

Le voyage vers la rue Armstrong à St-Hubert s'est effectué sans encombre: une auto patrouille de la police de Saint-Hubert, croisée à un

Voir LAPORTE en page A 6

• Le témoignage
de Lortie

• Mme Rose
incrimine
ses deux fils

• Laporte
n'a pas subi
de tortures

• Percée sérieuse
— page A 3

météo

Généralement ensoleillé, devenant nuageux en soirée. Aperçu pour demain: nuageux et pluie.

Max. 50° Min. 25° • Détails à la page A 6

POLLUTION

La pollution de l'air à Montréal: 0.05 partie par million d'anhydride sulfureux. Niveau tolérable: 0.10.

Mark Ten
prolonge
votre plaisir.
Demandez votre
catalogue
de cadeaux.



12412

12412 gagnent \$5,000
2412 gagnent \$500
412 gagnent \$100

La population attend une ouverture d'esprit plus large de la part des procureurs de la Couronne

— Claude Ryan

par Gilles DAoust

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le directeur du "Devoir", M. Claude Ryan, tout en admettant que les conditions d'exercice du métier de procureur de la Couronne s'étaient améliorées au Québec depuis dix ans, a tout de même laissé entendre en fin de semaine, lors d'un colloque de l'Association des substituts du procureur général, à Québec, que la population attendait beaucoup plus de ces officiers de la Justice, en particulier au plan de leur ouverture d'esprit, de l'élargissement de leurs connaissances philosophiques, historiques et sociologiques, d'un accroissement de leur rôle social.

M. Ryan, parlant de la crise actuelle, a déclaré que ce n'était pas l'appareil de la Justice qui faisait défaut; c'est un approfondissement intellectuel qui manque et il y a alors désorientation devant des phénomènes nouveaux. Le correctif : élargir les mentalités; autrement, il y aura plétinement.

L'éditorialiste a fait allusion au manque de connaissance de certains procu-

reurs en ce qui a trait à l'évolution des théories marxistes et maoïstes, chose qui peut être périlleuse dans certains procès.

M. Ryan était le dernier conférencier invité à s'adresser aux substituts à la fin d'un colloque de deux jours.

Le directeur du "Devoir" fut incidemment vivement pris à partie, durant une période de questions, pour certaines critiques qu'il avait formulées en janvier dernier dans un éditorial, critiques relatives à la conduite de certains procureurs de la Couronne lors du procès Vallières. L'éditorialiste a déclaré à son auditoire qu'il ne retirait aucun des propos qu'il avait tenus à ce moment-là et comme, samedi, la discussion entre lui et quelques procureurs s'envenimait, l'assemblée décida qu'il valait mieux ajourner et vider cette question plus tard lors d'une rencontre privée proposée par le directeur du "Devoir".

M. Ryan avait écrit en janvier, à l'issue du procès Vallières, que le gouvernement devrait veiller à choisir des procureurs de la Couronne et des juges

qui aient une plus grande culture historique et politique, plus de tact intellectuel que ceux qu'il avait vus jusqu'ici.

L'éditorialiste montréalais a précisé samedi, toutefois, qu'en d'autres occasions, il avait félicité personnellement certains procureurs de la Couronne pour leur comportement lors de procès.

Certains procureurs ont profité du débat pour souligner à M. Ryan que les médias d'information avaient mal rapporté certains faits entourant les procès de terroristes, qu'ils n'avaient pas vérifié certains dossiers et avaient mal informé la population. Un procureur a souligné en particulier qu'on avait rarement mis en évidence le fait que Charles Gagnon n'avait pas un "dossier vierge" mais avait bel et bien été condamné en appel au temps fait en prison pour un vol au cinéma Jean-Talon.

D'autres procureurs ont enfin demandé à M. Ryan d'être sympathique à leur cause vu les menaces fréquentes qu'ils reçoivent, qui peuvent fausser le jeu judiciaire et rendre leur travail difficile.

M. Ryan a prononcé une allocution, samedi, exprimant, selon lui, ce que la population attend des procureurs de la Couronne. Depuis dix ans, a-t-il dit, le statut de ce procureur s'est amélioré et les nominations politiques ont tendance à disparaître, ce qui assure mieux le jeu de l'impartialité. La Justice, a dit M. Ryan, a maintenant un visage nettement moins partisan qu'il y a dix ans. Les procureurs permanents sont maintenant 70 et sont protégés par une loi datant de 1969.

Mais la population, selon le directeur du "Devoir", semble formuler huit attentes majeures à l'endroit de ce procureur :

— qu'il soit aussi compétent que l'avocat privé; de larges secteurs de la population cultivent encore le préjugé de la supériorité automatique du secteur privé; la fonction de procureur permanent de la Couronne s'inscrit dans l'élargissement du secteur public; il faut faire la preuve que cette élargissement est sain par l'instauration de critères d'efficacité très stricts;

— qu'il ait une perception plus large du crime que celle du droit strict; il lui faut des vues sociales plus larges, percevoir la dimension politique, sociologique, philosophique du droit; la lutte contre le crime a aujourd'hui des implications politiques, idéologiques et psychanalytiques; la seule formation légale est insuffisante; on parle beaucoup, par exemple, de maoïsme et de marxisme... le procureur de la Couronne est appelé à poser des questions aux accusés et il doit élargir sa culture; il fera rire de lui s'il n'a pas mis à jour ses connaissances politiques et philosophiques; le procureur de la Couronne ne doit pas se contenter de mettre en évidence ce qui frappe l'imagination des supérieurs politiques ou du peuple par le sensationnalisme;

— qu'il lutte avec force contre les crimes étonnants que contre les crimes crapuleux; le préjugé "justice-pour-les-riches" persiste; on dit, par exemple, qu'il aurait suffi du quart des efforts mis dans la lutte contre le FLQ pour démanteler la pègre;

— qu'il lutte avec force contre la fraude, les faillites et les commerces illicites; contrairement aux États-Unis, le Québec n'est pas d'un zèle excessif en ces matières, en particulier dans la poursuite d'hommes publics qui utilisent leurs fonctions pour obtenir des pots-de-vin; peu a été fait depuis dix ans; les hommes publics du Québec ne sont pas plus vertueux que ceux des États-Unis; notre système judiciaire, en ce sens, doit être réorienté d'autant plus que la population, de plus en plus avertie, sera de plus en plus exigeante à ce chapitre;

— qu'ils soient indépendants politiquement et bénéficient de certaines garanties institutionnelles les mettant à l'abri de l'ingérence politique; il existe un trou dans la loi provinciale qui donne au gouvernement la possibilité de confier certaines causes à d'autres procureurs que les procureurs permanents et de recourir ainsi à des hommes de pouvoir;

— qu'ils fassent passer le souci de la justice avant celui de leur succès personnel et évitent de chercher à se mettre en vedette en tentant de gagner des causes à tout prix;

— qu'ils se perfectionnent et élargissent leurs vues, leur formation en vue d'enrichir l'appareil judiciaire; la prévention et la réhabilitation sont devenues des étapes aussi importantes maintenant que le procès; — qu'ils se réveillent et fassent peser toute leur influence du côté du droit et de la liberté; qu'ils veillent à ce que, sous prétexte de mesure d'urgence, on ne mette pas au rancart certaines libertés acquises depuis des siècles, qu'ils réfléchissent aux déclarations "barbares" de M. Réal Caouette qui a réclamé des exécutions sommaires; nous vivons une période d'urgence et de pouvoirs spéciaux qui sont nécessaires mais il y a deux dangers : que la période spéciale se prolonge et que l'on ferme les yeux sur certaines choses commises durant cette période; certains affirment que c'est en serrant la vis qu'on règle le problème alors qu'il est possible qu'il en soit tout autrement;

— qu'il se rapproche du gouvernement et de la police afin, dans la présente crise, de leur apporter leurs lumières et qu'il soit vigilant au plan de



M. Claude Ryan

l'information; par exemple, l'information donnée au public au cours des dernières semaines a été fragmentaire et a donné lieu à une foule de rumeurs dangereuses. Ainsi, pourquoi n'avoir donné au public qu'un rapport sommaire de l'autopsie de M. Laporte; un rapport complet aurait tué toutes les rumeurs de "tortures"; il y a aussi le coulage délibéré à certains journaux seulement, procédure qui est "dégueulasse" alors qu'en cette période tous les médias d'information devraient être traités sur un pied d'égalité.

Ce que doit attendre le procureur de la Couronne

Toutefois, M. Ryan estime que le procureur est aussi en droit d'attendre certaines choses de la société, surtout des compensations en raison des limitations que la loi apporte à sa profession (interdiction de politique active, de syndicalisation, etc...). Le statut définitif du procureur de la Couronne reste à créer et cela devra se faire non par décision "d'en haut" mais par négociation.

M. Ryan a souligné en particulier que les barèmes de la profession n'encourageaient pas un recrutement valable et provoquaient un "turn-over" néfaste au sein des procureurs de la Couronne. Par ailleurs, la profession court le danger de la bureaucratie et les procureurs devront éviter de tomber dans la torpeur et de se "fonctionnariser".

L'éditorialiste a aussi dit que le procureur de la Couronne était en droit d'être consulté davantage dans l'élaboration de certaines politiques gouvernementales, cela, afin d'éviter l'arbitraire. Il a aussi souligné que la fonction de procureur de la Couronne était trop limitée. Il faudrait une réforme qui s'inscrive dans une réforme criminologique globale au sein de l'État; cela implique certains "rapatriements", une intégration de certaines fonctions fédérales et provinciales; sans cette réforme, les horizons de la profession de procureur de la Couronne risqueraient d'être un peu décolorés. Il faut que les horizons de la profession s'élargissent, a dit M. Ryan, afin que la fonction de procureur de la Couronne prenne toute sa signification.

Huis clos et débats assez vifs

de notre bureau de Québec

QUEBEC — C'est en définitive des vérités assez sèches que les procureurs de la Couronne se sont fait entendre, en fin de semaine, alors que leur association, celle des "substituts du procureur général", tenait le premier colloque de son histoire à Québec.

En gros, même si la moitié du colloque s'est déroulée dans un huis clos protégé par l'armée canadienne (les noms de plusieurs procureurs de la Couronne seraient sur une liste, a dit un officier du ministère de la Justice, qui a été saisie chez des terroristes), il fut possible de constater que les débats furent assez vifs aux cours des deux jours de réunion.

C'est par ailleurs de façon assez négative que certains procureurs de la Couronne ont réagi aux critiques, celles, en particulier, que le directeur du "Devoir", M. Claude Ryan, a faites de façon générale au cours d'un discours qu'il a prononcé au colloque, samedi, discours qui reprenait de façon plus délicate certains reproches qu'il avait formulés dans un éditorial de janvier dernier à l'endroit des procureurs de la Couronne (à la suite du procès Vallières).

M. Ryan, en y mettant les formes, a laissé entendre une fois de plus que les procureurs de la Couronne auraient intérêt à améliorer leurs connaissances sociologiques, philosophiques et politiques, à manifester une plus grande ouverture d'esprit et à perfectionner leur culture quant à l'évolution de certaines idéologies comme le marxisme. Les propos de M. Ryan avaient pourtant été plus ou moins soutenus, peu avant, lors d'une causerie prononcée par le sous-ministre de la Justice, M. A. Dubé. Celui-ci a affirmé que les procureurs de la Couronne devraient améliorer leur efficacité, éventuellement se spécialiser en des secteurs uniques et améliorer leurs connaissances en dehors du droit strict, c'est-à-dire en économique, en sociologie, etc...

Certains procureurs de la Couronne ont répondu à M. Ryan en soulignant strictement un débat sur l'éditorial que ce dernier avait rédigé en janvier dernier, débat qui s'envenimait et qu'on jugea préférable de remettre à plus tard. La masse de l'auditoire a cependant applaudi chaudement, en général, les discours de M. Ryan.

Mais les procureurs de la Couronne, semble-t-il, n'auraient pas été plus choqués au cours de la première journée du colloque, à huis clos, alors qu'un membre des forces policières aurait formulé des critiques assez dures à leur endroit. Quant aux procureurs de la défense, invités eux aussi à exposer (à huis clos) leurs vues sur le rôle du procureur de la Couronne, il semble qu'ils n'aient pas suscité de vives réactions.

La réhabilitation

Les procureurs de la Couronne se sont dits toutefois enthousiasmés par les discussions (publiques cette fois) qu'ils ont eues avec les agents de réhabilitation, les officiers de probation et les membres de la Commission des libérations conditionnelles.

Pour une fois, de l'avis des procureurs de la Couronne, ces gens ont mis les cartes sur table et ont cité des chif-

fres démontrant que les libérations conditionnelles et les tentatives de réhabilitation n'avaient pas le succès qu'on leur avait souvent prêté. Il sera maintenant possible, a dit un procureur, de se parler maintenant franchement devant le tribunal au sujet des récidivistes. La discussion avec ces gens, a-t-il dit aussi, a permis un certain rapprochement. Les officiers de probation vont peut-être cesser de nous considérer comme des bourreaux et nous, nous avons vu qu'ils n'étaient pas tous des rêveurs.

Il reste néanmoins que le colloque, selon certains informateurs, a démontré qu'il existait un certain fossé entre les jeunes procureurs de la Couronne et les plus âgés. C'est ainsi, selon toutes apparences qu'on a mis rapidement le hola à un débat qu'un jeune procureur voulait amorcer sur la question des prisonniers politiques.

Néanmoins, dans un discours qui a clôturé le colloque, le président de l'Association des substituts du procureur général, M. Louis Carrier, a déclaré que les deux journées de session avaient été des plus productives.

La rencontre avec les procureurs de la défense, a-t-il dit en résumé, a fait crever certains abcès, de même que les rencontres avec les juges et les policiers qui ont exposé leurs vues.

Ligne traditionnelle

Quant au ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, qui a aussi participé au colloque, il a, en plus d'annoncer qu'il faisait étudier la possibilité d'instaurer au Québec la carte d'identité obligatoire, souligné l'importance qu'il attachait au travail du procureur de la Couronne, surtout dans la période de crise que le Québec traverse et a révélé à la presse qu'il avait formulé une demande à la Fonction publique pour que le salaire de ces officiers de la justice soit révisé.

Il a par ailleurs déclaré au colloque qu'il fallait donner aux procureurs de la Couronne leur vrai statut, celui d'avocat de l'État, chargés de présenter la preuve de la police, d'assurer de façon efficace et réaliste la poursuite des criminels devant les tribunaux.

"Le substitut, a-t-il dit, a un rôle majeur à jouer entre les policiers et les tribunaux en vue de renverser les statistiques d'insuccès constatées surtout à Montréal au plan de la répression du crime. Les procureurs auront mon entier appui. Je ne leur demanderai pas de défendre des causes dans lesquelles ils ne croient pas mais quand on a le devoir de protéger la société, il faut jouer son rôle."

M. Choquette a défendu la "ligne traditionnelle" en disant aux procureurs qu'ils étaient d'abord des avocats et non des "juges avant le juge", qu'ils constituaient l'un des protagonistes qui, devant le tribunal, avec l'avocat de la défense, sont chargés de faire éclater la vérité. Il ne doit pas faire condamner des innocents mais faire en sorte que la société soit protégée. Ils ne doivent surtout pas se considérer comme de simples intermédiaires entre la police et le tribunal. Il doit déposer objectivement la preuve de la police, jouer son rôle d'avocat sans animosité contre

l'accusé et jouer le jeu de notre système judiciaire qui veut que la vérité vienne de l'affrontement des thèses.

Le rapport Prévoist

Le colloque, qui s'est tenu à la Maison Montmorency, avait pour thème: "Le substitut du procureur général en 1970, le substitut face aux professionnels de la Justice".

Parmi les professionnels de la Justice qui ont été invités au colloque, il y avait deux sous-ministres à la Justice: Mes A. Dubé et G. Boisvert.

M. Dubé a fait débiter son allocution en se disant en désaccord avec les vues de la commission Prévoist sur les modifications à apporter au statut du procureur de la Couronne. Selon M. Dubé, notre procureur se situe au juste milieu entre le procureur de la Couronne britannique et le District-Attorney américain. Notre procureur dépend directement du procureur-général du Québec, ce qui en fait un être à part ou un officier public spécial. Dans chaque district judiciaire, il doit rendre un premier jugement, honnêtement, objectivement. Il doit décider ou non de "poursuivre".

Mais M. Dubé s'est demandé si, avec le crime organisé et "les activistes qui veulent renverser l'État par des moyens illégaux", il ne fallait pas repenser quelque peu le rôle du procureur de la Couronne.

C'est ainsi que M. Dubé, tout en soulignant par ailleurs que les procureurs montréalais, souvent d'abord, devaient préparer leurs dossiers à la hâte, en est venu à suggérer l'idée qu'on assigne aux nouveaux substituts le soin de préparer les dossiers avec la police et qu'on spécialise les substituts plus anciens dans des secteurs spécifiques: fraudes commerciales (où il faudra des connaissances économiques); équipes anti-subversives (où il faudra conseiller les policiers et préparer la

preuve); équipes "d'ordre public" (aptes, dans les manifestations qui sont un droit normal, à faire une distinction entre les honnêtes gens et ceux qui incitent à la violence). Le policier, à ce chapitre, a dit M. Dubé, a souvent un jugement global. Le substitut serait plutôt chargé d'appliquer le "due process of law" et protéger les honnêtes gens".

Des accusations difficiles à mener à terme

QUEBEC — Interrogés par des journalistes lors du premier colloque de leur association, certains substituts du procureur général (avocats de la Couronne) ont émis l'opinion que les accusations de conspiration pour sédition logées contre une série de personnes arrêtées en vertu de la Loi des mesures de guerre, ne seraient pas chose facile à mener à terme.

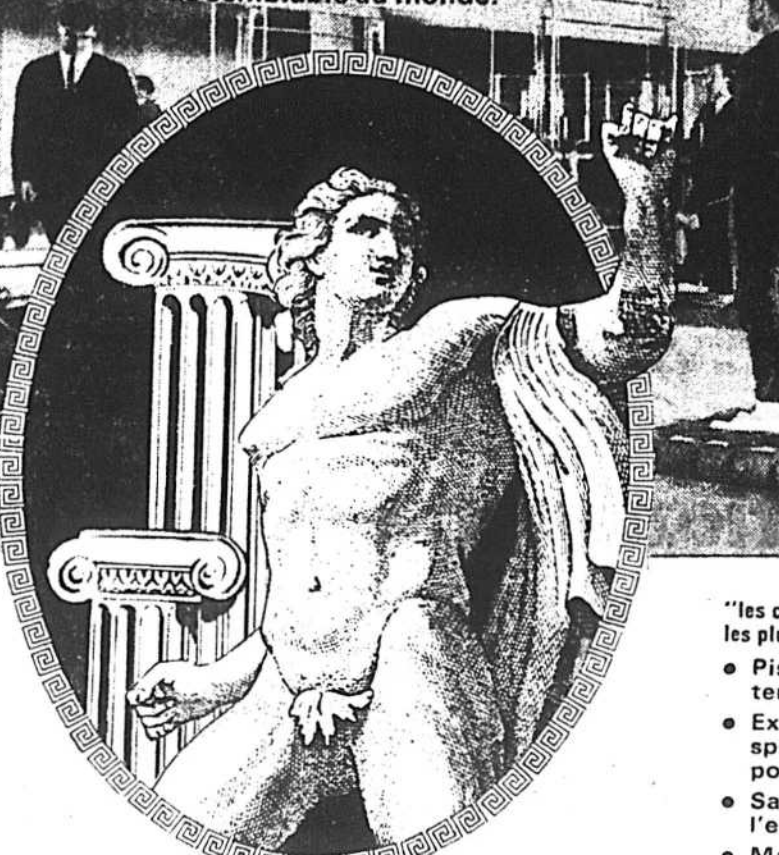
Un avocat de la Couronne a même déclaré à un journaliste que de bons avocats de la défense auraient tôt fait, en ce qui concerne certains accusés, de démanteler ces accusations, du fait qu'elles ont un caractère rétroactif.

Il s'agit de commentaires recueillis par des journalistes au hasard de rencontres dans les couloirs de la Maison Montmorency où se tenait en fin de semaine le colloque des substituts.

Les avocats de la Couronne, par ailleurs, ont tenu la plupart de leurs discussions à huis clos et se sont montrés très avertis de commentaires en ce qui a trait aux récentes arrestations et mises en accusations à Montréal en rapport avec le FLQ.

COMPAREZ VIC TANNY

à un programme de semblable au monde.



Vous garantit des résultats grâce à ses programmes

PROGRAMMES DE CULTURE PHYSIQUE "ASTRO '70"

Quel que soit votre objectif, perdre ou gagner du poids ou tout simplement vous sentir en forme, notre équipement exclusif et la surveillance de nos moniteurs professionnels vous aideront à l'atteindre rapidement.

VOUS POUVEZ PERDRE DE 10 À 25 LBS, AMINCIR VOS HANCHES ET VOS CUISSES DE 1 À 4 POUCES ET VOTRE TOUR DE TAILLE DE 2 À 5 POUCES EN 20 VISITES SEULEMENT GRÂCE AU PROGRAMME EXCLUSIF ASTRO '70 VIC TANNY.

CENTRES ET CENTRES AFFILIÉS DANS TOUT LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS ET EUROPE

CENTRE D'ACHATS COTE-SAINT-LUC 487-5330	PLACE BONAVENTURE av ESTEREL "E" Mart 866-7907	CENTRE D'ACHATS ROCKLAND 342-5550	1278, BOUL. LABELLE CHOMÉDEY 688-7330	WEST ISLAND MALL 683-6115
---	--	---	---	------------------------------

LONGUEUIL présentement en construction 674-1561

CLUBS DANS LES PRINCIPALES VILLES DU CANADA ET DES ÉTATS-UNIS

CLINIQUE B.C.
services complets avec département
CHIROPRATIQUE
4146 est. Bélanger (angle Pie IX)
Sur rendez-vous, de 9 a.m. à 9 p.m. **725-9588**
POSTE 210

AVIS AU PUBLIC
GRANDE VENTE DE LIQUIDATION
SANS PRECEDENT
DE PEINTURES A L'HUILE
présentement à
La Galerie Royale
1420 ouest, rue Sherbrooke 845-4383

Bernard Lortie: "Même si je m'embarque, je dis tout"

par Louise COUSINEAU

L'arrivée de Bernard Lortie dans la boîte aux témoins samedi matin à la Cour du coroner a causé un remous dans l'assistance, composée uniquement de journalistes, de soldats et de policiers.

Ses photos où il porte la moustache et les cheveux longs le vieillissent. Samedi, il n'avait pas de moustache et ses cheveux étaient renvoyés vers l'arrière. Il est mince, très pâle, beau. Il a encore l'air d'un enfant. Il a 19 ans.

Le juge Trahan lui demande s'il veut un avocat. S'il veut la protection de la Cour. Il refuse les deux. Il a l'air calme. Lorsqu'on lui demande sa profession, il hésite puis hausse les épaules: "On va dire étudiant".

Le procureur lui remet alors la déclaration qu'il a signée après son interrogatoire. Lortie soupire et dit: "Même si je m'embarque, je dis tout". Puis il commence la lecture.

La Maison du Pêcheur

J'ai connu Paul Rose, Jacques Rose et Francis Simard à la Maison du Pêcheur en 1969. Nous nous sommes revus et nous avons décidé d'enlever quelque chose, vu que l'enlèvement de Cross ne semblait pas faire bouger les autorités en place.

Je restais à ce moment-là aux Productions 1825 sur le boulevard Rolland-Therrien, à Jacques-Cartier où à Longueuil. C'est là que demeuraient Jean-

Luc Arène, Lise Balcer, Clément Roy, Normand Turgeon, un dénommé Albert, un gars qu'on appelle l'Indien et Pierre-Marc Beauchamp.

Le "spotage" chez Laporte

Le samedi de l'enlèvement, Jacques Rose est venu me chercher au centre d'achats sur le Chemin Chambly dans la Chevrolet bleue. Jacques m'a conduit rue Armstrong, puis Jacques et Francis sont allés "spotter" sur la rue Robitaille. L'auto de Laporte était là. Nous y sommes retournés plus tard. Pas de changement.

Puis on est rentrés rue Armstrong pour écouter Choquette. Tout de suite après, on est repartis. Jacques Rose conduisait. J'étais assis en avant à côté de Jacques, Paul Rose était derrière moi et Francis Simard à gauche en arrière. Nous avions deux fusils M-1 et une carabine .12 tronçonnée, en arrière par terre sous des imperméables. Les M-1, je pense qu'ils ont été achetés dans un pawn-shop de la rue Notre-Dame. Ils étaient chargés de deux magazines de 30 balles.

On s'est arrêtés dans un restaurant sur la route 9. Jacques est allé téléphoner chez Laporte. Mme Laporte a répondu que son mari venait de sortir de chez lui.

L'enlèvement

Quand on est arrivés sur la rue Robitaille, on a vu M. Laporte qui courait

un ballon. Il était avec un jeune. Jacques et moi on est descendus. Jacques avait le M-1 et moi j'ai pris par le bras. Il n'a pas offert de résistance.

On l'a poussé dans l'auto et on l'a mis par terre en-dessous des imperméables. Jacques avait une perruque grise, Francis aussi et en plus une moustache. Paul avait une perruque blonde et moi j'avais une casquette de l'armée ramenée sur mon visage avec deux trous pour les yeux.

On a pris la rue Tiffin, puis le boulevard Taschereau. Là, on a fait descendre Simard pour porter le communiqué. On a rencontré une auto-patrouille de la police de Saint-Hubert en traversant la voie ferrée près du rond-point, mais il ne s'est rien passé.

M. Laporte avait les yeux bandés avec des kleenex et du "tape" vert par dessus.

La détention

Rendus rue Armstrong, on est entrés dans le garage avec l'auto et on est passés dans le trou du mur vers la maison. On a amené M. Laporte dans la chambre en arrière près des toilettes. On l'a fait coucher sur le lit et on l'a menotté avec deux paires de menottes après le lit.

Rose ne revient pas

Le lendemain matin, il a mangé un sandwich au jambon et du thé pour dé-

jeuner. Il a demandé du thé. Il n'a pas mangé le café.

Paul Rose allait souvent en ville en taxi porter les communiqués. Le mercredi, Francis Simard est revenu et Paul Rose, lui, nous a téléphoné pour nous dire qu'il ne viendrait pas. Il savait qu'il était suivi par la police.

Pour les communiqués, c'était Francis et Paul qui s'en occupaient. Ils les écrivaient à la main et on les tapait à la machine après. On avait deux machines à écrire dans la cuisine.

Evasion ratée

Le jeudi, il y a eu une descente de police près de la maison. M. Laporte commençait à être nerveux. Nous autres aussi. Le vendredi, on écoutait les nouvelles à la radio. M. Laporte s'était plaint la veille qu'il n'était pas capable de bouger. Alors, on lui avait enlevé les menottes qui l'attachaient au pied du lit et on avait attaché ses menottes de poignet avec une laisse à chien.

Il était quatre heures et demie vendredi après-midi et on a entendu un bruit de vitre cassée. Il s'était lancé à travers le châssis d'en haut, parce qu'en bas il y avait une moustiquaire. Sa tête et ses épaules étaient dehors. Jacques a couru dehors chercher l'oreiller dont il s'était servi pour amortir le coup.

Il s'était blessé au poignet, au pouce et à la poitrine. Il voulait aller à l'hôpital. On lui a dit que ce n'était pas le

moment parce qu'il y avait trop de patrouille dehors. J'ai bandé ses blessures dans la toilette, et je lui ai fait un garrot avec des linges pour arrêter le sang. Il m'a dit de serrer fort, que ça ne lui faisait pas mal. Il a perdu à peu près une demi-pinte de sang.

Départ

Jacques m'a dit d'aller rencontrer Paul près de CJMS à Berri-Dumont. J'ai pris l'autobus, puis le métro. Paul m'a dit de ne pas retourner là-bas. Je suis allé chez une famille qui m'a hébergé dix jours. Je ne veux pas dire son nom. Puis je suis allé chez Collette Therrien, Francine Bélisle et Richard Therrien sur Queen Mary, près de l'Oratoire St-Joseph. Je suis resté là jusqu'à ce que la police m'arrête vendredi soir.

Au cours de l'interrogatoire qui a suivi, Lortie a précisé que M. Laporte avait offert l'argent qu'il avait dans ses poches, une soixantaine de dollars, pour acheter des poulets BBQ. Argent qui a été accepté "parce qu'on n'était pas très argenté".

Lortie a dit également que l'on faisait faire des marches à l'intérieur à M. Laporte et qu'on lui enlevait son bandeau des yeux de temps à autres.

Il a ajouté que le ministre a écrit ses lettres sans "aide" et qu'une seule fois on lui a demandé de retrancher quelque chose. Il avait écrit que le FLQ s'en prendrait à toutes les autres clas-

ses sociales. "On lui a fait enlever le "toutes" pour le changer par "d'autres".

Les quatre paires de menottes en possession du groupe avaient été achetées au 900 Notre-Dame. Lortie a dit ne pas savoir au juste d'où provenaient les fusils M-1.

Quant au chandail retrouvé sur le cadavre de M. Laporte, Lortie a déclaré qu'il l'avait donné au prisonnier après sa tentative d'évasion puisque sa chemise était ensanglantée. C'était un chandail qui était dans la maison et qui appartenait à tout le monde, a-t-il dit.

Carbonneau? Jamais vu

A la question du procureur sur Marc Carbonneau, dont le nom a été associé à celui de Paul Rose, Lortie a déclaré qu'il avait déjà entendu parler de Carbonneau, mais qu'il ne l'avait jamais rencontré et qu'il ne lui avait pas parlé au téléphone.

Lortie a admis être membre de la cellule Chénier du FLQ ainsi que ses compagnons. Leur but était d'aider la cellule de Libération à faire libérer les 24 prisonniers.

Le témoin a reconnu les bandages dont il s'est servi pour panser M. Laporte. Lorsque le procureur lui a présenté un autre sac de bandages, il n'a pu les identifier.

Lortie a déclaré ne pas savoir ce qui s'est passé après son départ de la rue Armstrong.



L'immeuble où Bernard Lortie a été arrêté, vendredi soir, au 3620, Queen Mary, en face du Musée de cire.

Lortie a été arrêté en douce; ses "hôtes" seront inculpés

"Vous êtes Lortie..."

"Non, je m'appelle Bolduc!"

"Non, nous savons que vous êtes Lortie. Suivez-nous."

Bernard Lortie suivit. Il était 7 h. du soir, vendredi, et la police venait, semble-t-il, d'effectuer la première arrestation d'un des participants au rapt du ministre du Travail du Québec, M. Pierre Laporte.

L'arrestation du jeune étudiant, âgé de 19 ans, s'est faite "en douceur", sans cri ni coup de feu. Les forces de l'ordre savaient parfaitement dans quel appartement le fugitif se cachait, rue Queen Mary, en face du Musée de cire. C'est sans hésiter que la police est allée à l'appartement No 12.

Lortie avait été accueilli dans cet appartement depuis une dizaine de jours par trois personnes: Richard Therrien, un étudiant; Colette Therrien (la sœur) une enseignante, et Francine Bélisle, une infirmière.

Tous trois ont été écroués par la police et ils seront accusés d'ici quelques jours d'avoir caché un fugitif recherché pendant des semaines par tous les corps de police du Canada.

Marcel Champagne, gérant de l'immeuble où se sont effectuées les arrestations, a raconté comment s'était déroulée l'opération de police.

Quinze autos-patrouille de la police ont cerné le pâté de maisons situé à quelques pas de l'Oratoire Saint-Joseph. Des policiers ont immédiatement pris position sur les toits pendant que d'autres gardaient les issues. Un trou-

sième groupe est monté au troisième où se trouvait l'appartement 12.

"Ca n'a pris que quelques minutes", devait dire M. Champagne qui était encore sous le choc des événements.

"Nous l'avons vu sortir les menottes aux poignets", devait-il ajouter.

Le fils de M. Champagne, Michel, 22 ans, a assuré les journalistes que personne dans l'immeuble n'avait remarqué la présence de Bernard Lortie.

"La première fois que nous l'avons vu, devait-il dire, c'est quand il est sorti avec la police, les mains menottées derrière le dos".

Pour sa part M. Champagne, âgé de 53 ans, devait avouer que depuis l'arrestation de Lortie, sa femme et lui-même avaient les nerfs à vif.

Après avoir fouillé l'immeuble de fond en comble, la police a montré des photos à M. Champagne et à ses fils.

"Nous n'avons reconnu personne" ont lancé les deux hommes aux journalistes.

Le jeune Champagne a précisé que les policiers sont restés dans l'appartement toute la nuit de vendredi et une partie de la journée de samedi.

En ce qui concerne les trois locataires de l'appartement 12, M. Champagne a indiqué que le logement avait été loué au mois de septembre par les jeunes filles, toutes deux âgées d'une vingtaine d'années.

Il semblait que l'étudiant Richard Therrien se soit installé un peu plus tard.

"Ils avaient l'air de gens tranquilles, polis, gentils; a relaté M. Champagne.

Mme Rose incrimine ses deux fils

Petite, mince, les cheveux plus noirs que gris, bien coiffée, vêtue d'une robe gris anthracite (la même couleur que le chandail de ses fils retrouvé sur le cadavre de Pierre Laporte, un fichu de dentelle autour du cou, Mme Rose Rose s'est présentée dans la boîte aux témoins samedi après-midi à la Cour du coroner.

Après avoir identifié les photos de ses fils Paul et Jacques, de Bernard Lortie (qu'elle appelle Ben) et de Francis Simard, Mme Rose a raconté l'étrange voyage qu'elle a entrepris avec Paul, Jacques et Francis le 23 septembre.

Jacques, a-t-elle raconté, avait reçu \$600 du CNR, où il avait déjà travaillé. Paul et lui ont décidé de faire un voyage au Texas. "Mes fils m'ont dit qu'ils voulaient s'en aller. Ils devaient beaucoup. J'étais contente qu'ils partent. (Sa voix se brise). J'étais fatiguée de cette vie-là."

Elle n'a pas parlé de ce voyage à son mari Jean-Paul.

Ce 23 septembre, donc, Mme Rose s'est rendue chez sa fille Lise (qui incidemment a été arrêtée elle aussi), qui habite rue Dorion, pour rencontrer ses fils. A cet endroit, Paul lui a dit: "Parlez-en pas, on va emmener Francis (Simard) avec nous".

"J'ai pensé, dit Mme Rose, qu'il voulait se sauver de chez lui."

Ils ont donc quitté Montréal dans l'auto de Mme Rose, une Valiant jaune. En cours de route, raconte la mère, les trois hommes se sont arrêtés souvent pour acheter des armes. Sans succès, ajoute-t-elle.

Sa voix se brise encore: "S'ils étaient restés là..."

C'est au Texas qu'ils ont appris par la radio que le diplomate James Cross avait été enlevé.

"Paul a dit: 'C'est-tu pas fou. C'est des beaux niais. Le gouvernement ne paiera pas pour un gars de même.'"

Interrogée par le procureur Yves Fortier sur la question de savoir si ses fils ont émis des suppositions quant aux auteurs de l'enlèvement de M. Cross, Mme Rose répond: "Ils ont dit: 'C'est probablement, peut-être, Jacques, Pierre et Alain.'"

La nouvelle a mis fin à l'aventure texane. On est rentré à toute vapeur à Montréal, sans presque jamais s'arrêter.

A leur retour à Montréal, les fils Rose ont annoncé à leur mère qu'ils allaient se trouver un logement. Le 14 octobre, soit après l'enlèvement de M. Laporte, ils sont venus lui rendre visite.

"Ils n'ont pas paru étonnés", dit la mère.

Puis, Paul a téléphoné. Il a dit à sa mère qu'il était chez Mme Venne et lui a recommandé de ne dire à personne qu'il avait téléphoné.

La deuxième partie du témoignage de Mme Rose a porté sur l'identification de vêtements et de couvertures retrouvés rue Armstrong et sur le cadavre de M. Laporte.

Tenant le chandail gris foncé retrouvé sur M. Laporte, Mme Rose a pleuré. "C'est à un de mes fils". Lequel? Elle ne peut le dire puisqu'ils se prêtent leur linge. "A vivre en gang" ... ajoute-t-elle.

Puis vient une couverture réversible: un côté à carreaux, l'autre à rayures.

Sa voix est brisée. "C'est moi qui l'ai faite. Je l'ai donnée aux enfants." Cette couverture a été retrouvée sous le cadavre de M. Laporte dans le coffre de la Chevrolet à St-Hubert, nous dira plus tard le capitaine Raymond Bellemare, de la Sûreté du Québec.

Une autre couverture, mauve celle-là, Mme Rose la reconnaît également. Elle l'a donnée à ses fils quand ils sont partis à la Maison du Pêcheur à Percé

l'an dernier. Elle identifie ensuite un rideau et une paire de bottes en faux loup marin. Cela appartient à ses fils. Tous ces objets ont été retrouvés rue Armstrong.

Pendant l'identification, le procureur a offert une chaise à Mme Rose. Elle était jusque-là restée très droite, la tête haute.

Mme Rose n'est pas détenue. Elle a refusé un avocat mais a accepté la pro-

tection de la Cour offerte par le juge Trahan.

Elle a cinq enfants: Paul (27 ans), Lise (27 ans), Jacques (23 ans), Suzanne (15 ans) et Claire (11 ans).

Mme Rose s'est identifiée comme étant maîtresse de maison. Elle a ajouté qu'elle travaillait le soir à un endroit dont il a été impossible de saisir le nom, l'acoustique étant très mauvaise à la cour de la rue Parthenais.

Choquette: C'est une "percée" sérieuse

par Gilles DAOUST

de notre bureau de Québec

QUEBEC — M. Jérôme Choquette, ministre de la Justice, a qualifié de "percée" sérieuse dans l'affaire Cross-Laporte l'arrestation du jeune Bernard Lortie, qui a témoigné, samedi, à l'enquête du coroner présidée par le juge Jacques Trahan.

La police, selon M. Choquette, a remporté un succès en capturant au moins une des personnes reliées à l'enlèvement de M. Pierre Laporte.

"J'espère, a-t-il ajouté, qu'il sera possible pour nous de découvrir les autres auteurs du kidnapping".

M. Choquette, peu vif de participer à un colloque organisé par l'Association des substituts du procureur général, a été interrogé par les journalistes sur le "secret" qui a entouré l'arrestation, peu avant l'enquête du coroner, de Bernard Lortie. Le ministre a refusé de répondre à cette question, affirmant qu'à l'heure actuelle, toute déclaration publique au sujet de l'affaire Cross-Laporte risquerait de nuire à l'enquête policière.

La proto de Cross

Le ministre a par ailleurs, déclaré que c'est à la suite de consultations avec le directeur de la Sûreté du Québec, M. M. St-Pierre, et une fois toutes les expertises terminées, que le gouvernement a décidé de donner ordre à la police de laisser publier la fameuse photo de M. Cross (jouant aux cartes sur une caisse dite de dynamite).

C'est le quotidien The Gazette qui avait fait le premier allusion à cette photo et avait suscité une critique du ministre de la Justice, M. Choquette a déclaré que la possibilité de poursuites contre le quotidien anglophone de la métropole, qui a fait état de la photo contrairement aux dispositions d'urgence qui ont cours au pays, était toujours à l'étude au ministère de la Justice.

Quant aux déclarations du jeune Lortie à l'enquête du coroner, selon lesquelles il d'aurait pas été présent lorsque M. Laporte a été assassiné, le ministre a déclaré qu'il ne s'agissait là que d'une version et que la preuve ultime serait faite devant le coroner démontrant si elle est vraie ou fausse.

Rien de nouveau

Interrogé sur les autres personnes que la police recherche, le ministre a déclaré qu'il n'avait rien de nouveau à annoncer.



M. James R. Cross

Ceci est l'une des quatre photos de M. James Cross qu'ont reçues les médias d'information la semaine dernière. M. Cross, qui semble en bonne santé, fait une réussite.

Mme Cross est en Suisse

BERNE, Suisse (AFP-PC) —

Mme Barbara Cross, épouse du diplomate britannique enlevé par le FLQ le 5 octobre, a quitté Montréal pour Berne où elle a été accueillie par l'ambassadeur de Grande-Bretagne en Suisse.

Mme Cross, accompagnée de sa fille, Susan, sont arrivées, samedi, dans la ville fédérale au terme d'un voyage qui s'est effectué à l'insu des organes d'information.

Depuis l'enlèvement de son mari

il y a plus d'un mois, Mme Cross vivait dans sa résidence de la rue Redpath Crescent, dans l'attente de nouvelles de la part du FLQ.

Peu après l'arrivée des deux femmes en Suisse, l'ambassadeur britannique à Berne, M. Eric Midgley, a demandé que la vie privée de ses invités soit respectée par les "personnes concernées".

Pierre Laporte n'a pas subi de tortures

M. Pierre Laporte n'a pas été torturé par ses ravisseurs: c'est ce que l'on conclut après avoir entendu le témoignage du Dr Jean-Paul Valcourt, le médecin légiste qui a pratiqué l'autopsie sur le cadavre du ministre.

Le Dr Valcourt, dont le témoignage a été corroboré par le Dr Jean Hould, qui l'a assisté à l'autopsie et par les Drs Yvon Prévot et Michel Therrien, qui étaient présents lors de la découverte du cadavre, a rappelé que les blessures au cou, à la poitrine, au poi-

gnon gauche et au pouce droit du ministre étaient superficielles.

Il a ajouté, et son ton s'est nettement élevé, que les organes génitaux de M. Laporte étaient intacts et ne portaient aucune trace de traumatisme.

Cette affirmation devrait faire taire les nombreuses rumeurs qui ont circulé dans la population à ce sujet.

Le médecin n'a pas pu établir avec précision à quelle heure les blessures avaient été infligées. Il a déclaré que la blessure à la poitrine remontait à au

moins deux heures avant le décès, peut-être avant.

Les blessures étaient toutes du même type: lésions commissurales étaient de forme rectangulaire, ce qui exclut qu'elles aient été pratiquées au couteau, qui laisse des commissures en forme de V. Le Dr Valcourt a émis l'hypothèse qu'elles avaient été causées par du verre brisé.

Quant à la cause de la mort, le Dr Valcourt a répété ce qu'il avait affirmé

au lendemain des funérailles du ministre: il est mort d'asphyxie par strangulation.

Cette strangulation a été effectuée au moyen d'une chaînette dorée portant médaille que l'on a retrouvée au cou de M. Laporte.

Cette chaînette est très solide, a dit le Dr Valcourt, et une pression de 15 à 30 livres au cou est suffisante pour stranguler. La chaînette peut résister puisque la pression ne porte pas sur un seul maillon mais sur tous.



urgences médicales
Gueillette & livraison gratuites

24 heures par jour
7 jours par semaine

845-7251
PHARMACIE MONTREAL

La plus grande Pharmacie de détail au Montréal Jean P. Duguet, L. P.
316 est, rue St-Catherine

Congédiement de deux chefs syndicaux à Radio-Canada

Le président et le secrétaire du Syndicat général du cinéma et de la télévision, MM. Denis Vincent et Michel Bourdon ont été congédiés par Radio-Canada pour leurs déclarations publiques contre la censure qui se serait exercée au Réseau français de la Société d'Etat au cours de la récente crise.

Les deux journalistes ont appris la

CHOQUETTE

SUITE DE LA PAGE A 1

On a parlé sans texte:

On a lu récemment, a-t-il dit, le rapport du conseil de sécurité soumis à la Communauté urbaine de Montréal qui affirme que, dans la région métropolitaine, pas plus de 10 p. cent des crimes contre la propriété et pas plus de 20 p. cent des crimes contre les personnes ne trouvaient une solution judiciaire. Cela en dit long sur les retards accumulés au niveau de l'action policière et judiciaire.

On doit de plus constater, devant un nouveau type de criminalité comme le terrorisme que notre société n'était pas équipée pour faire face à de telles situations. Il faut que nous constations le retard de notre équipement humain, physique et collectif en vue de faire face efficacement à ce nouveau type de criminalité chez nous.

Il est donc devenu nécessaire de se lancer dans une réflexion profonde sur le rôle du policier et l'étendue de ses pouvoirs, de même que sur le rôle et la fonction de procureur de la Couronne. Je fais faire actuellement une étude sur la carte d'identité. Un rapport sera soumis au cabinet. C'est lui qui décidera.

Je crois que l'appareil policier n'est pas suffisamment renseigné sur la présence des individus dans les différents quartiers de Montréal, en particulier, et dans la province en général. La police n'a pas les renseignements voulus pour contrôler convenablement la situation.

Il n'est pas question d'Etat policier. Les craintes des citoyens à ce propos ne seraient pas justifiées. Les citoyens voient plutôt le manque de moyens de la police. Les citoyens innocents n'ont rien à craindre. Nous aurions tout simplement de meilleurs dossiers sur certains gens. Il s'agit d'un outil minimum dont doit se doter un Etat moderne pour protéger ses citoyens soit contre le crime organisé, soit contre le terrorisme ou d'autres crimes.

Il faudra, par ailleurs, dans un avenir immédiat, ré-examiner l'autorité que l'on a voulu confier dans le passé à la police, aux procureurs de la Couronne, aux tribunaux, enfin à l'autorité publique en vue de leur permettre d'assurer le bon ordre et garantir aux citoyens honnêtes la liberté et l'exercice de leurs droits.

C'est là notre façon de voir la situation actuelle et nous n'étions pas conscients de cela avant la crise. C'est cette crise qui nous oblige à prendre des positions beaucoup plus fermes quant au respect de la paix et de l'ordre et quant aux moyens à accorder à l'administration publique pour assurer cette paix et cet ordre.

Selon un amiral canadien, il y a aussi le Front de libération de Vancouver

PENTICTON (PC) — Le doyen des officiers militaires de la Colombie-Britannique a déclaré qu'il existait, à Vancouver, des organisations partageant les buts et les méthodes du Front de libération du Québec.

L'amiral Richard Leir d'Esquimalt, qui s'adressait à la Chambre de commerce de Penticton, vendredi, a cité le Front de libération de Vancouver sans donner d'autres précisions, disant que le Front de libération de Vancouver devrait être hors la loi.

Interrogé, samedi, sur son discours, il a déclaré: "Ce sont les affaires des hommes de loi, non les miennes".

Il a ajouté que le Front de libération de Vancouver est composé "de la même sorte de gens violents qui ont les mêmes sortes de visées".

Il a également dit que la Colombie-

nouvelle de leur congédiement, ce matin, par des lettres du Directeur de l'information, M. Pierre Charbonneau.

Celui-ci invoque dans la lettre à M. Bourdon sa "conduite au sein du Service des nouvelles", ainsi que ses déclarations "à l'encontre des normes d'exploitation et des principes directeurs". Selon lui, ces déclarations, faites d'abord lors d'un teach-in pour la défense des libertés civiles, auraient porté atteinte à l'intégrité de Radio-Canada.

Quant à M. Vincent, président du SCGT, il avait pris la défense de son collègue lorsqu'il avait été suspendu de ses fonctions la semaine dernière. Au cours d'une conférence de presse, M. Vincent avait repris les accusations de M. Bourdon contre la censure depuis la promulgation de la Loi sur les mesures de guerre.

A la suite de cette conférence de presse, Radio-Canada avait décidé de faire enquête sur les activités de M. Vincent, également. Le SCGT devait se réunir cet après-midi pour décider de sa réaction à ces deux congédiements.

LSD

SUITE DE LA PAGE A 1

teindre les souvenirs et les traumatismes enfouis dans le subconscient d'une personne malade", dit M. Hofmann.

Il estime que ce médicament est devenu dangereux aujourd'hui parce qu'il est utilisé par des jeunes, ajoutant que "des bombes atomiques ne doivent pas être manipulées par des amateurs".

M. Hofmann, qui a expérimenté sur lui-même la plupart des hallucinogènes, précise qu'un gramme de LSD peut donner un maximum de 20.000 doses, et qu'une trop forte dose, même si ce n'est que dans une proportion infinitésimale, risque d'entraîner des conséquences catastrophiques.

M. Hofmann a mis en garde contre une utilisation du LSD par les jeunes, dont la personnalité n'est pas encore formée et sont donc plus vulnérables.

Deux vols à main armée

Deux individus dont l'un était armé d'une carabine ont fait irruption, hier soir, dans la salle de la paroisse Sainte-Barnabette, au 6950, 16ème Avenue, à Rosemont, où se déroulait le bingo dominical.

Ils se sont dirigés vers les dirigeants et ont dit: "C'est un hold-up".

Les deux bandits se sont emparé d'une somme de \$1.000 et ont pris la fuite sans tirer un seul coup de feu.

Une heure plus tard, deux individus, l'un armé d'un revolver, se sont emparés de \$917 au cinéma Papineau, au 4519, rue Papineau.

Ils ont également pris la fuite sans faire usage de leur arme.

Britannique est la première des cinq régions militaires du Canada à sembler devoir suivre le Québec pour ce qui concerne les problèmes.

L'amiral a dit qu'environ 620 hommes d'un bataillon d'infanterie à Victoria et d'une escadre de campagne à Chilliwack étaient disponibles pour appuyer les forces policières de la province.

Le militaire a dit qu'il y avait de jeunes hippies à la peau molle et de vieux hippies à la peau dure.

"Les premiers sont des enfants qui ne font pas de troubles tandis que les autres sont des dissidents révolutionnaires."

"Ils ont reçu une formation de guérilleros et il faut de nombreux policiers pour les contenir."

ville et du district de Toronto, a interprété la victoire du maire Jean Drapeau, lors des récentes élections municipales à Montréal, comme une victoire du peuple sur les terroristes.

M. Donald MacDonald, ministre de la Défense, qui participait à cette réunion, a déclaré que la crise des enlèvements a créé la nécessité de réévaluer le calibre des forces armées.

Il a aussi dit que le gouvernement

Une brèche au "black-out" sur les communications du FLQ

par André BELIVEAU

Le "black-out" décrété par les gouvernements sur les communications émanant du FLQ a subi une sérieuse brèche ces derniers jours avec la publication par plusieurs médias de photos et d'extraits d'un communiqué portant la signature de l'association illégale.

Ces documents ne seraient cependant pas tous authentiques. Si les photos semblent bel et bien provenir du F.L.Q., le communiqué intitulé "communiqué no 11" ne serait pas l'oeuvre des ravisseurs de M. James Cross, a déclaré hier un porte-parole de la police.

Mercredi dernier, l'hebdomadaire "Québec-Presse" recevait — par la poste — une première photo de M. Cross accompagnée du message suivant: "S.V.P. Faites votre possible pour que cette photo soit publiée — Merci — Nous vaincrons — FLQ". A l'endos de la photo, on avait écrit, en lettres moullées: "M. Cross jouant aux cartes sur une caisse de dynamite" (sic). Un peu plus bas, une signature, "J. R. Cross", que la police croit authentique.

La photo représentait effectivement M. Cross faisant une réusite sur ce qui semblait être une table basse ou une caisse recouverte d'une nappe ou d'un drap.

"Québec-Presse" décida alors d'informer la police de l'incident afin, notamment, de se conformer à la loi d'exception. A 23 h 20 mercredi, deux représentants de l'Escouade antiterroriste venaient prendre possession de la photo au domicile du secrétaire à la rédaction du journal.

Une fuite pour "The Gazette"?

Or, à peine quelques minutes plus tard, des journalistes anglophones de Radio-Canada avaient que la police détenait une photo récente de M. Cross. L'hypothèse d'une fuite à la police même se trouve renforcée du fait qu'une douzaine d'heures plus tard, la nouvelle avait atteint le quotidien "The Gazette", qui en faisait vendredi une manchette de sa page une. Sans publier la photo, "The Gazette" en diffusait une description détaillée. De leur propre aveu, les journalistes anglophones avaient obtenu leurs renseignements de la police.

Ces faits semblent donner un certain poids à la conclusion des participants au colloque sur l'information tenu samedi à l'Université Laval de Québec. Ceux-ci ont constaté que les médias anglophones avaient plus facilement accès aux sources d'information, plus particulièrement depuis le début de la crise, et ils ont demandé à la Fédération professionnelle des journalistes du Québec de procéder à un relevé à ce sujet. "Montréal-Matin" affirme de son côté aujourd'hui qu'il n'est pas impossible, selon un personnage haut placé de la police, qu'on institue une enquête sur la façon dont "The Gazette" est entrée en possession d'une description aussi précise de la photo d'abord expédiée à "Québec-Presse" puis remise à la Sûreté.

Un envoi à l'Associated Press

Dans la journée de samedi, cependant, les événements devaient se précipiter.

C'est d'abord l'agence de presse américaine "Associated Press" qui recevait à son bureau de New York une enveloppe postée à Montréal et contenant une autre photo signée de M. Cross avec ces mots: "M. Cross, souriant, est quand même réconforté lorsqu'on lui dit que Bourassa ne peut pas être aussi inhumain qu'il le laisse voir."

La photo était accompagnée d'un texte intitulé "Communiqué No 11", signé F.L.Q..

L'agence américaine diffusa immédiatement la photo et le communiqué à tous ses abonnés — excepté à ceux du Canada, en raison de la censure imposée par la Loi sur les mesures de guerre.

Au cours des heures qui suivirent, samedi, plusieurs journaux de Montréal, dont LA PRESSE, Québec-Presse et le Journal de Montréal, recevaient d'autres photos de type Polaroid représentant M. Cross jouant aux cartes, lisant ou les mains croisées avant lui.

Et samedi soir, la Sûreté du Québec invitait les journaux à venir prendre possession de la photo initialement adressée à Québec-Presse et dont la description avait déjà été publiée par la "Gazette". Simultanément, on an-

devra étudier soigneusement le pouvoir des forces armées face à cette menace de subversion.

Il s'agit d'un problème pour la population: étendre le rôle de la Gendarmerie royale ou établir une autre agence policière.

"De toute évidence, nous devons prendre des mesures pour nous mieux protéger contre ces menaces, a-t-il dit, et dans ce cas, il faudra donner de plus grands pouvoirs à la police civile".

Le médecin a tenu à préciser que les organes génitaux du ministre Laporte étaient intacts, mettant ainsi un terme aux rumeurs les plus farfelues qui ont circulé dans la population à ce sujet.

Le juge Jacques Trahan a d'ailleurs invité les quelques 75 journalistes présents à examiner les photos qui ont été prises à la morgue avant l'autopsie.

Les déclarations du Dr Valcourt ont été corroborées par trois autres médecins: les Drs Jean Heald, médecin-légiste présent à l'autopsie, Yvon Prévost et Michel Therrien, qui étaient à Saint-Hubert lors de la découverte du cadavre.

On ignore encore si les frères Rose et Francis Simard ont été arrêtés. En demandant au juge Trahan que l'enquête soit ajournée à jeudi prochain, Me Jean-Guy Boilard, procureur de la Couronne, a déclaré "qu'il fallait donner le temps aux avocats de s'entretenir avec leurs clients".

nonçait la levée de l'interdiction quant à cette photo. (Québec-Presse) affirme à ce sujet que la police avait préparé des enveloppes pour tous les journaux — sauf précisément pour "Québec-Presse", ce qui lui a semblé "étrange et trouble".

Il y a donc présentement en circulation quatre photos, dont une seule est "autorisée".

Diffusion du communiqué

Quant au communiqué no 11, reproduit hors du Canada par le bureau new-yorkais de l'Associated Press, il en a d'abord été mention publiquement au Canada dans une dépêche de l'Agence France-Presse datée de New York et diffusée par l'A.F.P. à 16 h 17 samedi. Une seconde dépêche de l'A.F.P., diffusée trois heures plus tard, demandait d'annuler la première nouvelle, mais il était déjà trop tard, plusieurs stations radiophoniques, dont CKAC, en ayant déjà fait état à plusieurs reprises dans leurs bulletins d'information. A CKAC, ce n'est que tôt dimanche matin, sur l'ordre d'un supérieur hiérarchique, que les journalistes retirèrent cette information de leurs bulletins.

De larges extraits du communiqué no 11 ont également été publiés hier par "Québec-Presse". Le document de quatre pages reprend substantiellement, en les précisant, les grandes lignes du fameux manifeste du F.L.Q. diffusé avant l'imposition de la censure par la loi fédérale. Le texte ne comporte aucune mention des conditions de vie de M. Cross.

Signalons que plusieurs exemplaires du communiqué no 11 avaient été trou-

LAPORTE

SUITE DE LA PAGE A 1

passage à niveau, n'a pas inquiété les ravisseurs.

Tentative d'évasion

Au 5630 de la rue Armstrong, M. Laporte a été menotté et enchaîné à un lit avec une autre paire de menottes. Lortie a raconté que le mercredi, alors que le ministre se plaignait de ne pouvoir bouger, on a substitué une laisse de chien à la paire de menottes qui retenait M. Laporte au lit. Le vendredi suivant, le ministre a tenté de s'échapper en se jetant par la fenêtre de sa chambre: ses ravisseurs l'ont retrouvé au moment où il avait la tête et les épaules sorties de la fenêtre du haut. Il s'était blessé à la poitrine, au poignet et au pouce. Lortie a déclaré qu'il avait pansé les blessures et que le ministre avait perdu une demi-pinte de sang. Au sujet des communiqués, Lortie a précisé qu'ils n'avaient pas été soufflés au ministre.

Là toutefois s'arrête le témoignage de Lortie, qui affirme avoir quitté la rue Armstrong sitôt après la tentative d'évasion de M. Laporte, soit le vendredi.

Dans les jours suivants, il s'est réfugié dans trois endroits différents, dont un n'a pas été identifié, pour être capturé vendredi soir dernier au 3720, Queen Mary, en face du Musée de Cire, à l'appartement de Colette et Richard Therrien et de Francine Bélsis.

Mme Rose

Le témoignage de Mme Rose Rose a été accablant pour ses deux fils. Elle a identifié comme appartenant à ses fils le chandail que portait M. Pierre Laporte au moment de sa mort, ainsi qu'une couverture qui se trouvait dans le coffre arrière de la Chevrolet où a été retrouvé le corps.

Avec une voix brisée par l'émotion, Mme Rose a raconté qu'elle était en voyage au Texas avec ses fils Paul et Jacques ainsi que Francis Simard lorsqu'ils ont appris à la radio l'enlèvement du diplomate britannique James Cross.

A cette nouvelle, son fils Paul aurait déclaré: "C'est-y pas fou, c'est des beaux niais. Le gouvernement ne pliera pas pour un gars de même".

Selon Mme Rose, ses fils et Francis Simard auraient supposé que l'enlèvement de M. Cross avait été effectué par Jacques, Pierre et Alain.

Les voyageurs sont rentrés immédiatement à Montréal. Mme Rose a affirmé que ses fils lui ont rendu visite le mercredi 14 octobre, soit cinq jours après l'enlèvement de M. Laporte, et qu'ils avaient paru très calmes.

Autopsie

Le Dr Jean-Paul Valcourt, médecin-légiste, a répété, en y ajoutant few détails, ses constatations initiales sur la mort de M. Laporte. Le ministre a été étranglé avec la chaînette dorée qu'il portait au cou. Cette chaînette est très résistante, a précisé le Dr Valcourt, et il suffit d'une pression de 15 à 30 livres pour provoquer la mort.

Les blessures à la poitrine, au poignet et au pouce du ministre étaient superficielles, a répété le médecin-légiste. Leur forme indiquait qu'elles n'avaient pas été causées par un couteau mais par un autre objet, "probablement du verre brisé", a dit le Dr Valcourt, corroborant ainsi les dires de Bernard Lortie.

Le médecin a tenu à préciser que les organes génitaux du ministre Laporte étaient intacts, mettant ainsi un terme aux rumeurs les plus farfelues qui ont circulé dans la population à ce sujet.

Le juge Jacques Trahan a d'ailleurs invité les quelques 75 journalistes présents à examiner les photos qui ont été prises à la morgue avant l'autopsie.

Les déclarations du Dr Valcourt ont été corroborées par trois autres médecins: les Drs Jean Heald, médecin-légiste présent à l'autopsie, Yvon Prévost et Michel Therrien, qui étaient à Saint-Hubert lors de la découverte du cadavre.

On ignore encore si les frères Rose et Francis Simard ont été arrêtés. En demandant au juge Trahan que l'enquête soit ajournée à jeudi prochain, Me Jean-Guy Boilard, procureur de la Couronne, a déclaré "qu'il fallait donner le temps aux avocats de s'entretenir avec leurs clients".

vés dès vendredi au pavillon des Sciences sociales de l'Université de Montréal, où un quidam en avait laissé une pile à la disposition de qui voulait bien se servir.

Enfin, toujours sous l'empire des mesures d'exception, la police a saisi samedi à Dorval les exemplaires du journal parisien "Combat" destinés à la diffusion canadienne; "Combat" publiait le compte-rendu d'une interview avec Pierre Vallières.

CONSTITUTION

SUITE DE LA PAGE A 1

tion va accepter ce pas et le bérin comme un geste de l'avant et comme une des bannières brandies par Gamal Abdel Nasser.

Le communiqué précise que le geste initial comporterait la formation d'une direction conjointe, incluant les trois chefs d'Etat, pour "accélérer et développer l'intégration et la coopération entre le Soudan, la Lybie et la République arabe unie".

En décembre, les trois pays avaient signé la charte de Tripoli, s'engageant à poursuivre dans l'ensemble la même politique étrangère et à coopérer étroitement en d'autres domaines en visant à l'unité éventuelle.

Le journal officiel du Caire, "Al Ahrâm", avait révélé, vendredi, que la Syrie voulait adhérer à l'alliance tripartite, mais que des entretiens à Benghazi, en Lybie, en juin, avaient été infructueux, sans en donner la raison.

Le communiqué proclame que les trois leaders ont conféré "dans une atmosphère de responsabilité historique pendant l'une des circonstances les plus critiques de la lutte arabe", que "la nation arabe affronte du dehors et du dedans des tentatives... de geler le jaillissement révolutionnaire arabe en se servant de la collusion de l'impérialisme international avec le sionisme".

Il ajoute que "la nation arabe a perdu un homme (Nasser) dont la seule présence à la tête de la lutte arabe était un symbole de son unité" et qu'en conséquence, les trois leaders ont trouvé un "besoin urgent d'approfondir et renforcer l'unité arabe".

Selon "Al Ahrâm", c'est au cours de leurs réunions de mercredi et de samedi que les délégations se sont entendues à tous points de vue pour une union des trois pays.

La séance de clôture devait être consacrée au front oriental auquel les chefs des trois pays arabes attachent une importance particulière, notamment après la déclaration de la RAU qu'elle refuserait de renouveler une troisième fois le cessez-le-feu.

Les trois pays ont une population totale de 50 millions de personnes. Pendant les dernières années du président Nasser, l'Egypte n'avait pas renouvelé son essai de structures fédérales depuis l'union avortée entre Egypte et Syrie, de 1958 à 1961.

La commission supérieure de planification prévue doit être composée des dirigeants de l'exécutif de l'Union socialiste arabe, unique parti politique d'Egypte, et des conseils de commandement révolutionnaire de Lybie et du Soudan.

Petits sommets

La nouvelle décision de ce genre survient à l'issue du quatrième d'une série de petits sommets entre les intéressés en vertu de leur alliance tripartite.

La Lybie, avec ses massifs revenus pétroliers, est de loin le pays le plus riche du trio. Le Soudan, avec presque 15 millions d'habitants, est relativement sous-développé. L'Egypte, dont les industries en croissance ont reçu une substantielle aide soviétique, est surpeuplée, avec 32 millions d'habitants, concentrés pour la plupart le long du Nil et en d'autres secteurs fertiles. C'est aussi l'Egypte qui porte le plus lourd fardeau de la lutte contre Israël.

La Cour suprême refuse de discuter la légalité de la guerre du Vietnam

WASHINGTON. (AFP) — La Cour suprême des Etats-Unis a refusé lundi de se saisir du procès entamé par l'Etat du Massachusetts qui met en doute la légalité de l'action militaire des Etats-Unis au Vietnam.

L'Etat de Massachusetts avait argué que sans déclaration de guerre, le président des Etats-Unis n'avait pas l'autorité d'envoyer des troupes combattre en Asie du sud-est.

Six des juges du plus haut tribunal des Etats-Unis ont refusé d'examiner la demande de l'Etat du Massachusetts et trois autres ont accepté.

Dans le passé, la Cour suprême a refusé à plusieurs reprises d'entendre des arguments mettant en doute la légalité de la guerre au Vietnam.

L'ancien député unioniste de Laval meurt à 79 ans

L'ancien député unioniste du comté de Laval, M. Omer Barrière, est décédé à Montréal, samedi, à l'âge de 79 ans.

M. Barrière a représenté le comté de Laval à l'Assemblée nationale de 1948 à 1956. Il avait été conseiller à l'hôtel de ville de Montréal de 1936 à 1942. Il avait également assumé le poste de commissaire à la Commission des Ecoles catholiques de Montréal de 1942 à 1947.

Après 20 années consacrées à la chose publique, M. Barrière s'est éteint à son domicile de Ville Saint-Laurent, en banlieue de Montréal, d'une crise cardiaque.

Il laisse dans le deuil son épouse, Marie Bélanger, et sept enfants.

le TEMPS qu'il fera

Chronique d'un fait d'hiver

A une époque aussi incertaine que celle que nous traversons, le chroniqueur des faits d'hiver n'a pas plus très bien s'il peut se situer dans le temps, entre la dernière goutte de pluie et le premier flocon de neige.

N'est-ce pas, par exemple, avec une certaine surprise, que l'on se rend compte que la publicité pour les ventes de Noël a commencé.

Pour un spécialiste de la météo qui se doit de rester toujours de bonne humeur, il y a de quoi se plonger la tête dans les nuages.

En fait de nuages, on annonce un nouvel arrivage pour la fin de la journée et ils resteront au-dessus de nos têtes jusqu'à demain (au moins). Eux non plus n'ont pas attendu l'hiver.

Que l'on se souvienne que les Gaulois n'avaient qu'une peur: que le ciel leur tombe sur la tête. Avec des milliers de Pères Noël dedans, à quoi peut-on s'attendre?

Régions de Montréal et de l'Outaouais: généralement ensoleillé devenant nuageux en soirée. Minimum de 25 degrés et maximum de 50. Apercü pour mardi: périodes de pluie.

Régions des Laurentides et des Cantons de l'Est: généralement ensoleillé devenant nuageux en soirée. Minimum de 20 et maximum de 45. Apercü pour mardi: pluie.

Régions de Québec, du Saint-Maurice et du Lac Saint-Jean: généralement ensoleillé. Minimum de 20 et maximum de 45. Apercü pour mardi: Nuageux et périodes de pluie.

Régions de Bas-Canada, de Rimouski, de Sept-Îles et de Gaspé: généralement ensoleillé et frais. Minimum de 15 et maximum de 40. Apercü pour mardi: possibilité de pluie.

Voici un aperçu des températures observées, hier, dans plusieurs villes d'Amérique du Nord. Dawson, min. 21, max. 22; Prince Rupert, min. 35, max. 40; Vancouver, min. 43, max. 48; Edmonton, min. 13, max. 30; Calgary, min. 27, max. 49; Prince-Albert, min. 26, max. 28; Saskatoon, min. 27, max. 32; Regina, min. 25, max. 30; Winnipeg, min. 31, max. 39; Churchill, min. 7, max. 16; Thunder Bay, min. 23, max. 37; Toronto, min. 27, max. 51; Ottawa, min. 22, max. 44; Montréal, min. 22, max. 44; Québec, min. 20, max. 40; Fredericton, min. 28, max. 49; Saint-Jean, min. 30, max. 40; Moncton, min. 27, max. 35; Halifax, min. 42, max. 50; Charlottetown, min. 31, max. 39; Detroit, min. 32, max. 55; Boston, min. 41, max. 48; New York, min. 48, max. 54; Washington, min. 42, max. 46; Miami, min. 64, max. 74; Denver, min. 41, max. 54; Los Angeles, min. 54, max. 74.

Avion iranien détourné sur l'Irak

BAGDAD, Irak (AFP, UPI, Reuter) — Un DC-3 iranien transportant 17 personnes, a été détourné, ce matin, sur Bagdad, par plusieurs jeunes gens. L'avion se dirigeait vers la ville portuaire de Bandar Abbas, en Iran quand les pirates sont passés à l'action.

Selon les premières informations, l'appareil transportait entre autres, six personnes gardées par deux policiers. Les détenus étaient sous le coup d'une mesure d'extradition logée par le gouvernement iranien auprès des autorités de Dibay, petite principauté de 20.000 habitants de l'Oman, située sur la côte des Pirates, dans le golfe Persique.

On ignore pour le moment si le détournement de l'avion avait pour but la libération des prisonniers.

L'appareil qui appartient à la compagnie iranienne Air Taxi Co. est reparti vers son point de destination avec neuf personnes de moins à bord.

D'après les premières indications fournies par les forces de l'ordre irakiennes, on avait interdit aux pirates de l'air d'atterrir à Bagdad. Toutefois, le pilote du DC-3, un Australien nommé Sidney Strody Jordan, a averti la tour de contrôle que ses réserves de carburant étaient épuisées.

L'autorisation de se poser lui a été alors donnée. La troupe a immédiatement cerné l'avion quand il s'est immobilisé et les pirates sont descendus.

Peu de temps après, le gouvernement irakien qui entretenait des relations assez tendues avec celui de l'Iran, a tout de même permis que le DC-3 poursuive sa route. Du carburant a été fourni à l'équipage de l'appareil.

Le détournement du DC-3 constitue le troisième incident de ce genre en cinq mois, entre l'Iran et l'Irak.

Enfin, l'appareil d'Air Taxi Co. est le second avion qui, en étant en provenance de la principauté de Dibay, est détourné par des pirates. Le premier avait été le fameux VC-10 de BOAC que les commandos palestiniens avaient fait sauter, en septembre, dans le désert jordanien.

Un aumônier s'immole par le feu

CONWAY, Massachusetts (UPI) — Un aumônier de l'Université du Massachusetts s'est suicidé par le feu à son domicile de Conway.

Selon la police, qui a révélé la nouvelle samedi, le révérend Ronald Hardy, 28 ans, aurait tenté d'éteindre les flammes par la suite en se plongeant dans un bac d'eau. Il devait toutefois décéder dans la soirée, à l'hôpital général du Massachusetts, à Boston, où il avait été transporté.

Un ami de l'aumônier a déclaré que ce dernier avait souffert d'une dépression nerveuse.

Selon la police, le révérend Hardy était rentré chez lui jeudi et avait fait part à sa femme, enceinte de leur premier enfant, de ses frustrations en tant qu'aumônier.

Il a dit à sa femme qu'il allait prendre l'air mais quelques instants après, elle entendit ses cris et le vit brûlant dans la cour.

La police a ajouté qu'il s'était aspergé d'essence, à laquelle il avait mis le feu, et qu'apparemment il avait tenté d'éteindre les flammes en se plongeant dans une cuve d'eau.

Atteint de brûlures aux premiers, deuxième et troisième degrés sur la partie supérieure du corps, il n

Congédiement de deux chefs syndicaux à Radio-Canada

Le président et le secrétaire du Syndicat général du cinéma et de la télévision, MM. Denis Vincent et Michel Bourdon ont été congédiés par Radio-Canada pour leurs déclarations publiques contre la censure qui se serait exercée au Réseau français de la Société d'Etat au cours de la récente crise.

Les deux journalistes ont appris la

CHOQUETTE

SUITE DE LA PAGE A 1

(lire il a parlé sans texte):

On a lu récemment, a-t-il dit, le rapport du conseil de sécurité soumis à la Communauté urbaine de Montréal qui affirme que, dans la région métropolitaine, pas plus de 10 p. cent des crimes contre la propriété et pas plus de 20 p. cent des crimes contre les personnes ne trouvaient une solution judiciaire. Cela en dit long sur les retards accumulés au niveau de l'action policière et judiciaire.

On doit de plus constater, devant un nouveau type de criminalité comme le terrorisme que notre société n'était pas équipée pour faire face à de telles situations. Il faut que nous constations le retard de notre équipement humain, physique et collectif en vue de faire face efficacement à ce nouveau type de criminalité chez nous.

Il est donc devenu nécessaire de se lancer dans une réflexion profonde sur le rôle du policier et l'étendue de ses pouvoirs, de même que sur le rôle et la fonction de procureur de la Couronne. Je fais faire actuellement une étude sur la carte d'identité. Un rapport sera soumis au cabinet. C'est lui qui décidera.

Je crois que l'appareil policier n'est pas suffisamment renseigné sur la présence des individus dans les différents quartiers de Montréal, en particulier, et dans la province en général. La police n'a pas les renseignements voulus pour contrôler convenablement la situation.

Il n'est pas question d'Etat policier. Les craintes des citoyens à ce propos ne seraient pas justifiées. Les citoyens voient plutôt le manque de moyens de la police. Les citoyens innocents n'ont rien à craindre. Nous aurions tout simplement de meilleurs dossiers sur certaines gens. Il s'agit d'un outil minimum dont doit se doter un Etat moderne pour protéger ses citoyens soit contre le crime organisé, soit contre le terrorisme ou d'autres crimes.

Il faudra, par ailleurs, dans un avenir immédiat, ré-examiner l'autorité que l'on a voulu confier dans le passé à la police, aux procureurs de la Couronne, aux tribunaux, enfin à l'autorité publique en vue de leur permettre d'assurer le bon ordre et garantir aux citoyens honnêtes la liberté et l'exercice de leurs droits.

C'est là notre façon de voir la situation actuelle et nous n'etions pas conscients de cela avant la crise. C'est cette crise qui nous oblige à prendre des positions beaucoup plus fermes quant au respect de la paix et de l'ordre et quant aux moyens à accorder à l'administration publique pour assurer cette paix et cet ordre.

Selon un amiral canadien, il y a aussi le Front de libération de Vancouver

PENTICTON (PC) — Le doyen des officiers militaires de la Colombie-Britannique a déclaré qu'il existait, à Vancouver, des organisations partageant les buts et les méthodes du Front de libération du Québec.

L'amiral Richard Leir d'Esquimalt, qui s'adressait à la Chambre de commerce de Penticton, vendredi, a cité le Front de libération de Vancouver sans donner d'autres précisions, disant que le Front de libération de Vancouver devrait être hors la loi.

Interrogé, samedi, sur son discours, il a déclaré: "Ce sont les affaires des hommes de loi, non les miennes".

Il a ajouté que le Front de libération de Vancouver est composé "de la même sorte de gens violents qui ont les mêmes sortes de visées".

Il a également dit que la Colombie-

nouvelle de leur congédiement, ce matin, par des lettres du Directeur de l'information, M. Pierre Charbonneau.

Celui-ci invoque dans la lettre à M. Bourdon sa "conduite au sein du Service des nouvelles", ainsi que ses déclarations "à l'encontre des normes d'exploitation et des principes directeurs". Selon lui, ces déclarations, faites d'abord lors d'un teach-in pour la défense des libertés civiles, auraient porté atteinte à l'intégrité de Radio-Canada.

Quant à M. Vincent, président du SCGT, il avait pris la défense de son collègue lorsqu'il avait été suspendu de ses fonctions la semaine dernière. Au cours d'une conférence de presse, M. Vincent avait repris les accusations de M. Bourdon contre la censure depuis la promulgation de la Loi sur les mesures de guerre.

A la suite de cette conférence de presse, Radio-Canada avait décidé de faire enquête sur les activités de M. Vincent, également. Le SCGT devait se réunir cet après-midi pour décider de sa réaction à ces deux congédiements.

LSD

SUITE DE LA PAGE A 1

teindre les souvenirs et les traumatismes enfouis dans le subconscient d'une personne malade", dit M. Hofmann.

Il estime que ce médicament est devenu dangereux aujourd'hui parce qu'il est utilisé par des jeunes, ajoutant que "des bombes atomiques ne doivent pas être manipulées par des amateurs".

M. Hofman, qui a expérimenté l'usage de LSD la plupart des hallucinogènes, précise qu'un gramme de LSD peut donner un maximum de 20.000 doses, et qu'une trop forte dose, même si ce n'est que dans une proportion infinitésimale, risque d'entraîner des conséquences catastrophiques.

M. Hofmann a mis en garde contre une utilisation du LSD par les jeunes, dont la personnalité n'est pas encore formée et sont donc plus vulnérables.

Deux vols à main armée

Deux individus dont l'un était armé d'une carabine ont fait irruption, hier soir, dans la salle de la paroisse Sainte-Barnadette, au 6950, 16ème Avenue, à Rosemont, où se déroulait le bingo dominical.

Ils se sont dirigés vers les dirigeants et ont dit: "C'est un hold-up".

Les deux bandits se sont emparés d'une somme de \$1.000 et ont pris la fuite sans tirer un seul coup de feu.

Une heure plus tard, deux individus, l'un armé d'un revolver, se sont emparés de \$917 au cinéma Papineau, au 4519, rue Papineau.

Ils ont également pris la fuite sans faire usage de leur arme.

Britannique est la première des cinq régions militaires du Canada à sembler devoir suivre le Québec pour ce qui concerne les problèmes.

L'amiral a dit qu'environ 620 hommes d'un bataillon d'infanterie à Victoria et qu'une escadre de campagne à Chilliwack étaient disponibles pour appuyer les forces policières de la province.

Le militaire a dit qu'il y avait de jeunes hippies à la peau molle et de vieux hippies à la peau dure.

"Les premiers sont des enfants qui ne font pas de troubles tandis que les autres sont des dissidents révolutionnaires."

"Ils ont reçu une formation de guérilleros et il faut de nombreux policiers pour les contenir."

Il a aussi dit que le gouvernement

ville et du district de Toronto, a interprété la victoire du maire Jean Drapeau, lors des récentes élections municipales à Montréal, comme une victoire du peuple sur les terroristes.

M. Donald MacDonald, ministre de la Défense, qui participait à cette réunion, a déclaré que la crise des enlèvements a créé la nécessité de réévaluer le calibre des forces armées.

Il a aussi dit que le gouvernement

Le juge Trahan demande aux journalistes de s'en tenir aux déclarations des témoins

Le juge Trahan a recommandé aux journalistes présents à l'enquête sur les circonstances entourant la mort de M. Pierre Laporte de s'en tenir aux déclarations des témoins et de tourner leur crayon sept fois avant d'écrire.

Après la déposition du Dr Jean-Paul Valcourt, le juge Trahan a permis aux journalistes de regarder les photos

qui ont été prises à la morgue avant l'autopsie. Les journalistes ont alors défilé devant la table où étaient exposées les photos, sous l'œil vigilant d'une demi-douzaine de policiers.

Le juge a accédé à la demande du procureur Jean-Guy Boilard d'ajourner l'enquête à jeudi à 14h30.

D'autres témoins ont été en-

tendus samedi. Me Pierre Laporte, secrétaire de M. Laporte, a déclaré qu'il avait identifié le cadavre à la morgue de la rue Parthenais. Le capitaine Raymond H. Belle-

mar, de la Sûreté du Québec, a déclaré qu'il se trouvait dans le stationnement de Wandell Aviation lorsque la Chevrolet immatriculée 9J2420 a été découverte. Dans le coffre de la voiture, il y avait le

Une brèche au "black-out" sur les communications du FLQ

par André BELIVEAU

Le "black-out" décrété par les gouvernements sur les communications émanant du FLQ a subi une sérieuse brèche ces derniers jours avec la publication par plusieurs médias de photos et d'extraits d'un communiqué portant la signature de l'association illégale.

Ces documents ne seraient cependant pas tous authentiques. Si les photos semblent bel et bien provenir du F.L.Q., le communiqué intitulé "communiqué no 11" ne serait pas l'oeuvre des ravisseurs de M. James Cross, a déclaré hier un porte-parole de la police.

Mercredi dernier, l'hebdomadaire "Québec-Press" recevait — par la poste — une première photo de M. Cross accompagnée du message suivant: "S.V.P. Faites votre possible pour que cette photo soit publiée — Merci — Nous vaincrons — FLQ". A l'entres des photos, on avait écrit, en lettres moulées: "M. Cross jouant aux cartes sur une caisse de dynamite" (sic). Un peu plus bas, une signature, "J. R. Cross", que la police croit authentique.

La photo représentait effectivement M. Cross faisant une rétrospective sur ce qui semblait être une table basse ou une caisse recouverte d'une nappe ou d'un drap.

"Québec-Press" décida alors d'informer la police de l'incident afin, notamment, de se conformer à la loi d'exception. A 23 h 20 mercredi, deux représentants de l'Escouade antiterroriste venaient prendre possession de la photo au domicile du secrétaire à la rédaction du journal.

Une fuite pour "The Gazette"?

Or, à peine quelques minutes plus tard, des journalistes anglophones de Radio-Canada savaient que la police détenait une photo récente de M. Cross. L'hypothèse d'une fuite à la police même se trouve renforcée du fait qu'une douzaine d'heures plus tard, la nouvelle avait atteint le quotidien "The Gazette", qui en faisait vendredi une manchette de sa page une. Sans publier la photo, "The Gazette" en diffusait une description détaillée. De leur propre aveu, les journalistes anglophones avaient obtenu leurs renseignements de la police.

Ces faits semblent donner un certain poids à la conclusion des participants au colloque sur l'information tenu samedi à l'Université Laval de Québec: Ceux-ci ont constaté que les médias anglophones avaient plus facilement accès aux sources d'information, plus particulièrement depuis le début de la crise, et ils ont demandé à la Fédération professionnelle des journalistes du Québec de procéder à un relevé à ce sujet. "Montréal-Matin" affirme de son côté aujourd'hui qu'il n'est pas impossible, selon un personnage haut placé de la police, qu'on institue une enquête sur la façon dont "The Gazette" est entrée en possession d'une description aussi précise de la photo d'abord expédiée à "Québec-Press" puis remise à la Sûreté.

Un envoi à l'Associated Press

Dans la journée de samedi, cependant, les événements devaient se précipiter.

C'est d'abord l'agence de presse américaine "Associated Press" qui recevait à son bureau de New York une enveloppe postée à Montréal et contenant une autre photo signée de M. Cross avec ces mots: "M. Cross, souriant, est quand même réconforté lorsqu'on lui dit que Bourassa ne peut pas être aussi inhumain qu'il le laisse voir."

La photo était accompagnée d'un texte intitulé "Communiqué No 11", signé F.L.Q.

L'agence américaine diffusa immédiatement la photo et le communiqué à tous ses abonnés — excepté à ceux du Canada, en raison de la censure imposée par la Loi sur les mesures de guerre.

Au cours des heures qui suivirent, samedi, plusieurs journaux de Montréal, dont LA PRESSE, Québec-Press et le Journal de Montréal, recevaient d'autres photos de type Polaroid représentant M. Cross jouant aux cartes, lisant ou les mains croisées avant lui.

Et samedi soir, la Sûreté du Québec invitait les journaux à venir prendre possession de la photo initialement adressée à Québec-Press et dont la description avait déjà été publiée par la "Gazette". Simultanément, on an-

devra étudier soigneusement le pouvoir des forces armées face à cette menace de subversion.

Il s'agit d'un problème pour la population: étendre le rôle de la Gendarmerie royale ou établir une autre agence policière.

"De toute évidence, nous devons prendre des mesures pour nous mieux protéger contre ces menaces, a-t-il dit, et dans ce cas, il faudra donner de plus grands pouvoirs à la police civile."

Le médecin a tenu à préciser que les organes génitaux du ministre Laporte étaient intacts, mettant ainsi un terme aux rumeurs les plus farfelues qui ont circulé dans la population à ce sujet.

Le juge Jacques Trahan a d'ailleurs invité les quelques 75 journalistes présents à examiner les photos qui ont été prises à la morgue avant l'autopsie.

Les déclarations du Dr Valcourt ont été corroborées par trois autres médecins: les Drs Jean Hould, médecin-légiste présent à l'autopsie, Yvon Prévost et Michel Therrien, qui étaient à Saint-Hubert lors de la découverte du cadavre.

On ignore encore si les frères Rose et Francis Simard ont été arrêtés. En demandant au juge Trahan que l'enquête soit ajournée à jeudi prochain, Me Jean-Guy Boilard, procureur de la Couronne, a déclaré "qu'il fallait donner le temps aux avocats de s'entretenir avec leurs clients".

nonçait la levée de l'interdiction quant à cette photo. (Québec-Press) affirme à ce sujet que la police avait préparé des enveloppes pour tous les journaux — sauf précisément pour "Québec-Press", ce qui lui a semblé "étrange et trouble".

Il y a donc présentement en circulation quatre photos, dont une seule est "autorisée".

Diffusion du communiqué

Quant au communiqué no 11, reproduit hors du Canada par le bureau new-yorkais de l'Associated Press, il en a d'abord été mention publiquement au Canada dans une dépêche de l'Agence France-Presse datée de New York et diffusée par l'A.F.P. à 16 h. 17 samedi. Une seconde dépêche de l'A.F.P., diffusée trois heures plus tard, demandait d'annuler la première nouvelle, mais il était déjà trop tard, plusieurs stations radiophoniques, dont CKAC, en ayant déjà fait état à plusieurs reprises dans leurs bulletins d'information. A CKAC, ce n'est que tôt dimanche matin, sur l'ordre d'un supérieur hiérarchique, que les journalistes retirèrent cette information de leurs bulletins.

De larges extraits du communiqué no 11 ont également été publiés hier par "Québec-Press". Le document de quatre pages reprend substantiellement, en les précisant, les grandes lignes du fameux manifeste du F.L.Q. diffusé avant l'imposition de la censure par la loi fédérale. Le texte ne comporte aucune mention des conditions de vie de M. Cross.

Signalons que plusieurs exemplaires du communiqué no 11 avaient été trou-

LAPORTE

SUITE DE LA PAGE A 1

passage à niveau, n'a pas inquiété les ravisseurs.

Tentative d'évasion

Au 5630 de la rue Armstrong, M. Laporte a été menotté et enchaîné à un lit avec une autre paire de menottes. Lortie a raconté que le mercredi, alors que le ministre se plaignait de ne pouvoir bouger, on a substitué une laisse de chien à la paire de menottes qui retenait M. Laporte au lit. Le vendredi suivant, le ministre a tenté de s'échapper en se jetant par la fenêtre de sa chambre: ses ravisseurs l'ont retrouvé au moment où il avait la tête et les épaules sorties de la fenêtre du haut. Il s'était blessé à la poitrine, au poignet et au pouce. Lortie a déclaré qu'il avait pansé les blessures et que le ministre avait perdu une demi-pinte de sang. Au sujet des communiqués, Lortie a précisé qu'ils n'avaient pas été soufflés au ministre.

Là toutefois s'arrête le témoignage de Lortie, qui affirme avoir quitté la rue Armstrong sitôt après la tentative d'évasion de M. Laporte, soit le vendredi.

Dans les jours suivants, il s'est réfugié dans trois endroits différents, dont un n'a pas été identifié, pour être capturé vendredi soir dernier au 3720, Queen Mary, en face du Musée de Cire, à l'appartement de Colette et Richard Therrien et de Francine Bélisle.

Mme Rose

Le témoignage de Mme Rose a été accablant pour ses deux fils. Elle a identifié comme appartenant à ses fils le chandail que portait M. Pierre Laporte au moment de sa mort, ainsi qu'une couverture qui se trouvait dans le coffre arrière de la Chevrolet où a été retrouvé le corps.

Avec une voix brisée par l'émotion, Mme Rose a raconté qu'elle était en voyage au Texas avec ses fils Paul et Jacques ainsi que Francis Simard lorsqu'ils ont appris à la radio l'enlèvement du diplomate britannique James Cross.

A cette nouvelle, son fils Paul aurait déclaré: "C'est-y pas ouï, c'est des beaux niais. Le gouvernement ne pliera pas pour un gars de même".

Selon Mme Rose, ses fils et Francis Simard auraient supposé que l'enlèvement de M. Cross avait été effectué par Jacques, Pierre et Alain.

Les voyageurs sont rentrés immédiatement à Montréal. Mme Rose a affirmé que ses fils lui ont rendu visite le mercredi 14 octobre, soit cinq jours après l'enlèvement de M. Laporte, et qu'ils avaient paru très calmes.

Autopsie

Le Dr Jean-Paul Valcourt, médecin-légiste, a répété, en y ajoutant few détails, ses constatations initiales sur la mort de M. Laporte. Le ministre a été étranglé avec la chaîne dorée qu'il portait au cou. Cette chaîne est très résistante, a précisé le Dr Valcourt, et il suffit d'une pression de 15 à 30 livres pour provoquer la mort.

Les blessures à la poitrine, au poignet et au pouce du ministre étaient superficielles, a répété le médecin-légiste. Leur forme indiquait qu'il n'avait pas été causées par un couteau mais par un autre objet, "probablement du verre brisé", a dit le Dr Valcourt, corroborant ainsi les dires de Bernard Lortie.

Le médecin a tenu à préciser que les organes génitaux du ministre Laporte étaient intacts, mettant ainsi un terme aux rumeurs les plus farfelues qui ont circulé dans la population à ce sujet.

Le juge Jacques Trahan a d'ailleurs invité les quelques 75 journalistes présents à examiner les photos qui ont été prises à la morgue avant l'autopsie.

Les déclarations du Dr Valcourt ont été corroborées par trois autres médecins: les Drs Jean Hould, médecin-légiste présent à l'autopsie, Yvon Prévost et Michel Therrien, qui étaient à Saint-Hubert lors de la découverte du cadavre.

On ignore encore si les frères Rose et Francis Simard ont été arrêtés. En demandant au juge Trahan que l'enquête soit ajournée à jeudi prochain, Me Jean-Guy Boilard, procureur de la Couronne, a déclaré "qu'il fallait donner le temps aux avocats de s'entretenir avec leurs clients".

vés dès vendredi au pavillon des Sciences sociales de l'Université de Montréal, où un quidam en avait laissé une pile à la disposition de qui voulait bien se servir.

Enfin, toujours sous l'empire des mesures d'exception, la police a saisi samedi à Dorval les exemplaires du journal parisien "Combat" destinés à la diffusion canadienne; "Combat" publiait le compte-rendu d'une interview avec Pierre Vallières.

CONSTITUTION

SUITE DE LA PAGE A 1

tion va accepter ce pas et le bénir comme un geste de l'avant et comme une des bandières brandies par Gamal Abdel Nasser.

Le communiqué précise que le geste initial comporterait la formation d'une direction conjointe, incluant les trois chefs d'Etat, pour "accélérer et développer l'intégration et la coopération entre le Soudan, la Lybie et la République arabe unie".

En décembre, les trois pays avaient signé la charte de Tripoli, s'engageant à poursuivre dans l'ensemble la même politique étrangère et à coopérer étroitement en d'autres domaines en visant à l'unité éventuelle.

Le journal officiel du Caire, "Al-Ahram", avait révélé, vendredi, que la Syrie voulait adhérer à l'alliance tripartite, mais que des entretiens à Benghazi, en Lybie, en juin, avaient été infructueux, sans en donner la raison.

Le communiqué proclame que les trois leaders ont conféré "dans une atmosphère de responsabilité historique pendant l'une des circonstances les plus critiques de la lutte arabe", que "la nation arabe affronte du dehors et du dedans des tentatives... de geler le jaillissement révolutionnaire arabe en se servant de la collusion de l'impérialisme international avec le sionisme".

Il ajoute que "la nation arabe a perdu un homme (Nasser) dont la seule présence à la tête de la lutte arabe était un symbole de son unité" et qu'en conséquence, les trois leaders ont trouvé un "besoin urgent d'approfondir et renforcer l'unité arabe".

Selon "Al-Ahram", c'est au cours de leurs réunions de mercredi et de samedi que les délégations se sont entendues à tous points de vue pour une union des trois pays.

La séance de clôture devait être consacrée au front oriental auquel les chefs des trois pays arabes attachent une importance particulière, notamment après la déclaration de la RAU qu'elle refuserait de renouveler une troisième fois le cessez-le-feu.

Les trois pays ont une population totale de 50 millions de personnes. Pendant les dernières années du président Nasser, l'Egypte n'avait pas renouvelé son essai de structures fédérales depuis l'union avortée entre Egypte et Syrie, de 1958 à 1961.

La commission supérieure de planification prévue doit être composée des dirigeants de l'exécutif de l'Union socialiste arabe, unique parti politique d'Egypte, et des conseils de commandement révolutionnaire de Lybie et du Soudan.

Petits sommets

La nouvelle décision de ce genre survient à l'issue du quatrième d'une série de petits sommets entre les intéressés en vertu de leur alliance tripartite.

La Lybie, avec ses massifs revenus pétroliers, est de loin le pays le plus riche du trio. Le Soudan, avec presque 15 millions d'habitants, est relativement sous-développé. L'Egypte, dont les industries en croissance ont reçu une substantielle aide soviétique, est surpeuplée, avec 32 millions d'habitants, concentrés pour la plupart le long du Nil et en d'autres secteurs fertiles. C'est aussi l'Egypte qui porte le plus lourd fardeau de la lutte contre Israël.

La Cour suprême refuse de discuter la légalité de la guerre du Vietnam

WASHINGTON. (AFP) — La Cour suprême des Etats-Unis a refusé lundi de se saisir du procès entamé par l'Etat du Massachusetts qui met en doute la légalité de l'action militaire des Etats-Unis au Vietnam.

L'Etat de Massachusetts avait argué que sans déclaration de guerre, le président des Etats-Unis n'avait pas l'autorité d'envoyer des troupes combattre en Asie du sud-est.

Six des juges du plus haut tribunal des Etats-Unis ont refusé d'examiner la demande de l'Etat du Massachusetts et trois autres ont accepté.

Dans le passé, la Cour suprême a refusé à plusieurs reprises d'entendre des arguments mettant en doute la légalité de la guerre au Vietnam.

L'ancien député unioniste de Laval meurt à 79 ans

L'ancien député unioniste du comté de Laval, M. Omer Barrière, est décédé à Montréal, samedi, à l'âge de 79 ans.

M. Barrière a représenté le comté de Laval à l'Assemblée nationale de 1948 à 1956. Il avait été conseiller à l'hôtel de ville de Montréal de 1936 à 1942. Il avait également assumé le poste de commissaire à la Commission des Ecoles catholiques de Montréal de 1942 à 1947.

Après 20 années consacrées à la chose publique, M. Barrière s'est éteint à son domicile de Ville Saint-Laurent, en banlieue de Montréal, d'une crise cardiaque.

Il laisse dans le deuil son épouse, Marie Bélanger, et sept enfants.

le TEMPS qu'il fera

Chronique d'un fait d'hiver

A une époque aussi incertaine que celle que nous traversons, le chroniqueur des faits d'hiver n'a peut-être pas le temps de se situer dans le temps, entre la dernière goutte de pluie et le premier flocon de neige.

N'est-ce pas, par exemple, avec une certaine surprise, que l'on se rend compte que la publicité pour les ventes de Noël a commencé.

Pour un spécialiste de la météo qui se doit de rester toujours de bonne humeur, il y a de quoi se plonger la tête dans les nuages.

En fait de nuages, on annonce un nouvel arrivage pour la fin de la journée et ils resteront au-dessus de nos têtes jusqu'à demain (au moins). Eux non plus n'ont pas attendu l'hiver.

Que l'on se souvienne que les Gaulois n'avaient qu'une peur: que le ciel leur tombe sur la tête. Avec des milliers de Pères Noël dedans, à quoi peut-on s'attendre?

Régions de Montréal et de l'Outaouais: généralement ensoleillé devenant nuageux en soirée. Minimum de 25 degrés et maximum de 50. Aperçu pour mardi: périodes de pluie.

Régions des Laurentides et des Cantons de l'Est: généralement ensoleillé devenant nuageux en soirée. Minimum de 15 et maximum de 40. Aperçu pour mardi: possibilité de pluie.

Régions de Québec, du Saint-Maurice et du Lac Saint-Jean: généralement ensoleillé. Minimum de 20 et maximum de 45. Aperçu pour mardi: Nuageux et périodes de pluie.

Régions de Baie-Comeau, de Rimouski, de Sept-Îles et de Gaspé: généralement ensoleillé et frais. Minimum de 15 et maximum de 40. Aperçu pour mardi: possibilité de pluie.

Voici un aperçu des températures observées hier, dans plusieurs villes d'Amérique du Nord. Dawson, min. 21, max. 22; Prince Rupert, min. 23, max. 46; Vancouver, min. 48, max. 54; Edmonton, min. 13, max. 30; Calgary, min. 27, max. 49; Prince-Albert, min. 26, max. 28; Saskatoon, min. 27, max. 32; Regina, min. 25, max. 30; Winnipeg, min. 31, max. 39; Churchill, min. 7, max. 16; Thunder Bay, min. 23, max. 37; Toronto, min. 27, max. 51; Ottawa, min. 22, max. 44; Montréal, min. 22, max. 44; Québec, min. 20, max. 40; Fredericton, min. 22, max. 47; Saint-Jean, min. 30, max. 40; Moncton, min. 27, max. 42; Halifax, min. 42, max. 50; Charlottetown, min. 31, max. 39; Detroit, min. 27, max. 55; Boston, min. 41, max. 48; New York, min. 48, max. 54; Washington, min. 42, max. 65; Miami, min. 61, max. 74; Denver, min. 41, max. 54; Los Angeles, min. 54, max. 74.

Avion iranien détourné sur l'Irak

BAGDAD, Irak (AFP, UPI, Reuter) — Un DC-3 iranien transportant 17 personnes, a été détourné, ce matin, sur Bagdad, par plusieurs jeunes gens. L'avion se dirigeait vers la ville portuaire de Bandar Abbas, en Iran quand les pirates sont passés à l'action.

Selon les premières informations, l'appareil transportait entre autres, six personnes: gardées par deux policiers. Les détenus étaient sous le coup d'une mesure d'extradition logée par le gouvernement iranien auprès des autorités de Dibay, petite principauté de 20.000 habitants, de l'Oman, située sur la côte des Pirates, dans le golfe Persique.

On ignore pour le moment si le détournement de l'avion avait pour but la libération des prisonniers.

L'appareil qui appartient à la compagnie iranienne Air Taxi Co. est reparti vers son point de destination avec neuf personnes de moins à bord.

D'après les premières indications fournies par les forces de l'ordre irakiennes, on avait interdit aux pirates de l'air d'atterrir à Bagdad. Toutefois, le pilote du DC-3, un Australien nommé Sidney Strody Jordan, a averti la tour de contrôle que ses réserves de carburant étaient épuisées.

L'autorisation de se poser lui a été alors donnée. La troupe a immédiatement cerné l'avion quand il s'est immobilisé et les pirates sont descendus.

Peu de temps après, le gouvernement irakien qui entretient des relations assez tendues avec celui de l'Iran, a tout de même permis que le DC-3 poursuive sa route. Du carburant a été fourni à l'équipage de l'appareil. Le détourn

Un policier blesse un jeune homme d'un coup de feu

Un jeune homme de 19 ans, Gilles Ouellet, de la rue Saint-Thimothée, a été blessé à la hanche droite d'un coup de feu tiré par un policier.

Samedi matin, vers 4 heures, Ouellet, accompagné d'un adolescent de 17 ans, se serait introduit par effraction au bar "Le Gaspésien" situé au 1619, rue Saint-Hubert.

Alerté par téléphone, les policiers se sont rendus sur les lieux. Toutefois, le son des sirènes avait fait fuir les deux jeunes gens, qui s'étaient vus des consommations.

Les policiers ont aperçu les voleurs qui couraient dans la ruelle, à l'arrière de l'établissement et ils ont tiré dans leur direction pour les arrêter.

Ouellet, blessé à la hanche, a été transporté à l'hôpital Saint-Luc, tandis que son jeune complice réussissait à prendre la fuite.

La police a retrouvé un sac contenant \$304 volés dans l'établissement.



Les éboueurs de Londres reprennent le travail

Les tas d'ordures ménagères qui s'étaient accumulés pendant la grève des éboueurs de Londres, qui a duré plusieurs semaines, sont enlevés du quartier de Covent Garden. Les éboueurs sont retournés au travail samedi après avoir accepté les termes d'une nouvelle convention collective.

photo PA

Construction: délai dans la mise en vigueur du régime de sécurité d'emploi

par Pierre VENNAT

La Fédération des travailleurs rendra justice sur la première ronde dans sa lutte contre l'instauration d'un régime gouvernemental de sécurité d'emploi dans l'industrie de la construction, au Québec.

Le nouveau ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, a en effet fait savoir que la date d'entrée en vigueur du nouveau régime avait été reportée du 10 novembre au 1er janvier 1971.

Le nouveau régime, qui devait entrer en vigueur demain, rencontrait parfaitement les vues de la Confédération des syndicats nationaux mais, en confiant au gouvernement la responsabilité du placement des ouvriers de la construction, s'est heurté à une vive campagne de boycottage de la FTQ qui, elle, a ses propres bureaux de placement pour ses membres.

Le communiqué de l'Office d'information annonçant la décision de M. Cournoyer ne fait évidemment pas état de la campagne de boycottage de la FTQ, mais parle plutôt de "plusieurs raisons techniques" qui motiveraient l'extension du délai accordé pour l'entrée en vigueur du régime.

Si la FTQ a été avare de commentaires, le président de la CSN, M. Marcel Pepin, quant à lui, accuse le gouvernement et le nouveau ministre

d'avoir "triché" les travailleurs de la construction sur cette question.

Ceci augure mal pour le résultat des travaux de la Commission parlementaire sur le conflit de la construction car M. Pepin se trouve presque, en fait, à annoncer que ses conclusions ne satisferont pas les quelque 25,000 ouvriers affiliés à sa centrale dans cette industrie.

"Comment les travailleurs de la construction pourront-ils croire que le gouvernement leur rendra justice sur la convention collective à la suite des travaux de la Com-

mission parlementaire, lorsque ce même gouvernement vient de les tricher sur la sécurité d'emploi?", demande M. Pepin dans sa déclaration.

Ce qui est grave dans les circonstances, de continuer le président de la CSN, c'est qu'on ne peut se fier à rien. "On ne peut pas se fier à la loi qui régit les relations de travail, parce que le gouvernement passe une loi spéciale dès que la loi générale ne fait pas son affaire".

Pour sa part, le président de la Fédération nationale des syndicats du bâtiment et du bois, M. Reynald Carey

(CSN), se demande comment les travailleurs de la construction peuvent ne pas ressentir un sentiment de révolte, face à tous ces événements.

AVIS

VILLE D'ANJOU
Aux contribuables de la susdite municipalité
AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, greffier de la susdite Ville, que le règlement numéro 887-A, abrogeant le règlement numéro 882, modifiant le règlement de zonage numéro 38, principalement la classification des établissements commerciaux, a été adopté par le Conseil au cours de sa séance régulière du 2 novembre 1970, et peut être consulté aux bureaux de la municipalité, à l'hôtel de ville, 465, avenue Merriam, en la Ville d'Anjou, durant les heures régulières d'ouverture.
DONNE à Ville d'Anjou, le 8ème jour de novembre 1970.
Léonce NALTAIS, o.m.a.
Greffier, Ville d'Anjou

La Grèce pour \$594

billet d'avion compris

Ce bas prix vous permet de passer les vacances de votre vie, deux semaines dans un des pays les plus ensoleillés et les plus accueillants d'Europe. Il comprend le billet d'avion aller-retour (classe économique, excursion de 14 à 21 jours), hôtels, excursions et petits déjeuners. Nous avons un dépliant qui vous aidera à préparer les vacances de votre vie en Grèce. Pour le recevoir gratuitement, vous n'avez qu'à remplir ce coupon.

A la conquête du monde avec CP Air.

Prière de retourner à: CP Air, B.P. 28, Lachine 600, Qué.

J'aimerais passer les vacances de ma vie en Grèce. Prière de me faire parvenir gratuitement et sans délai le dépliant "Découvrez la Grèce".

Nom

Adresse

..... Téléphone

Mon agent de voyage est

CP Air

Psst!
écoutez bien...
Voici ce que je pense des gens CHAUVES!
Je suis un client de la clinique THOMAS!



La calvitie ajoute de fausses années à votre âge. Franchement dire, je n'aimerais pas perdre mes cheveux — et je n'entends non plus me laisser devenir chauve avant quelques années. J'ai eu la surprise de voir mon peigne et ma brosse se remplir de cheveux. J'ai consulté alors un expert capillaire Thomas et, en peu de temps, ma chute excessive de cheveux avait cessé. Mes pellicules sont disparues et les démangeaisons se sont arrêtées. Ce qui est plus important, le spécialiste Thomas m'a enseigné des soins hygiéniques des cheveux et depuis lors j'en suis certain, je saurai conserver ma chevelure pour la vie.

Des propos semblables sont tenus chaque jour, ça et là, par les nombreux clients satisfaits de la clinique capillaire Thomas. Durant plus de 50 années, nos experts ont aidé des centaines de milliers de personnes, hommes et femmes, à combattre la calvitie, à contrôler la chute excessive des cheveux, à les débarrasser des pellicules et des démangeaisons, et enfin, à recouvrer les conditions qui rendent possible la croissance normale des cheveux. Alors, pourquoi donc vous laisser devenir "chauve"? Venez tout de suite à la clinique Thomas pour une consultation et avis sans frais. (Nous n'acceptons que les personnes qui peuvent bénéficier de notre traitement). L'expert capillaire Thomas vous montrera ce qu'il peut faire pour vous. Ne remettez plus au lendemain. Vous ne le regretterez jamais.

DAMES ET MESSIEURS ACCEPTÉS AUX TRAITEMENTS

EN VILLE: 1010 OUEST, RUE STE-CATHERINE (637, Terré Dominien) Tél.: UN. 6-3041

PLA.: C-HUBERT: 6339, RUE ST-HUBERT (309, Edifice Lombard) Tél.: 274-3501

11h. a.m. à 8h. p.m. - Samedi: 10h. a.m. à 3h. p.m.

STATIONNEMENT GRATUIT

LA CLINIQUE CAPILLAIRE THOMAS

BREVETS D'INVENTION

Marques de commerce
Dessins de fabrique
en tout pays

MARION

ROBIC & ROBIC
2100, Drummond, Montréal 107
Téléphone 288-2152

BALAYEUSES — POLISSEUSES

LAVEUSES DE TAPIS

REPARATION

VENTE-LOCATION

Pièces authentiques
Sacs — Filtres — Courroies
VACUUM REBUILDERS MTL INC.
5778, BOUL. ST-LAURENT 273-2821

273-2821

273-2821

273-2821

273-2821

273-2821

273-2821

273-2821

273-2821

273-2821

273-2821

273-2821

273-2821

273-2821

273-2821

273-2821

273-2821

273-2821

273-2821

273-2821

273-2821

273-2821

273-2821

273-2821

273-2821

273-2821

273-2821

273-2821

273-2821

273-2821

L'Europe lui décerne la médaille de qualité



Montclair reçoit la médaille d'argent de MONDE SÉLECTION '70

Le Centre international Rogier, un organisme indépendant de réputation mondiale, tient à chaque année le concours Monde Sélection, afin de découvrir parmi les produits alimentaires ceux qui sont de la meilleure qualité. En décernant cette médaille de qualité à Montclair, les connaisseurs européens ont apprécié non seulement ses valeurs digestives et sa limpidité mais aussi son bon goût. Il n'est pas étonnant que de plus en plus de Québécois choisissent l'eau minérale naturelle Montclair.

MONTCLAIR

UNE EAU BONNE AU GOÛT
UNE EAU DE BON GOÛT



© MONTCLAIR - UNE MARQUE DÉPOSÉE



Ce symbole identifie l'opticien d'ordonnances qui est qualifié pour exécuter toutes vos

PRESCRIPTIONS DE LUNETTES

du

PLAN D'ASSURANCE MALADIE

émises par votre spécialiste des yeux

Voyez un opticien d'ordonnances

Le juge et 2 avocats se cotisent pour payer le loyer de l'accusé

Si d'habitude le juge impose un cautionnement à un accusé qui proteste de son innocence et désire reprendre sa liberté

juqu'à la date de son enquête préliminaire, on a pu assister, samedi matin, à la Cour des Sessions de la Paix, à un

geste de générosité pour le moins inusité en Correctionnelle. Pour venir au secours d'un

jeune orphelin de 18 ans, sans logis depuis un mois et sans le sou, le juge Trotter, le procureur de la Couronne Me

Bernard Fournier et l'avocat Me Gerald Mousseau se sont cotisés pour offrir chacun la somme de \$5.00 au jeune Marcel Durocher afin qu'il puisse se loger d'urgence d'ici jeudi prochain, date de sa première paye.

sa culpabilité, a raconté qu'il vivait sans ressource, sans logement et sans le sou. Il a dit avoir trouvé du travail pour ce lundi et qu'il coucherait encore à la belle étoile jusqu'au jour où il recevra sa première paie.

Autre fait inusité, bien que le jeune homme ait déclaré n'avoir aucune adresse, la Cour l'a libéré sur parole et en toute confiance.

Selon la police, le jeune homme aurait été arrêté à Montréal, à l'intersection des rues Bleury et Dorchester, après avoir volé une auto à Lemoyne.

Interrogé par le juge Trotter, le jeune accusé, qui a nié

Coupable de possession de LSD

Dès que le jeune Raymond Hawkins, âgé d'une vingtaine d'années, eut reconnu sa culpabilité à une accusation de possession de 217 pilules de LSD, pour fins de trafic, samedi matin, à la Cour des Sessions de la Paix, le juge Emile Trotter lui a demandé si son plaidoyer était volontaire et sans contrainte.

Bien que le juge ait précisé que cette infraction au code pénal était punissable de 13 années de pénitencier, le jeune homme a répondu par l'affirmative et maintenu son plaidoyer. Il a également reconnu sa culpabilité à l'accusation d'avoir été trouvé en

possession de trois cubes de haschisch.

En soulignant qu'il n'imposait pas à l'accusé, en raison de son jeune âge, dix années de prison, le magistrat a

remis sa sentence à jeudi prochain de façon à pouvoir prendre connaissance du casier judiciaire de l'accusé, qui selon le procureur de la Couronne ne serait pas vierge.

En effet, au cours des mois d'août et d'octobre de cette année, le jeune Hawkins a déjà comparu en Cour pour possession de drogue et vol d'auto.

les tribunaux

AVIS
VILLE D'ANOU
Aux contribuables de la société municipale
AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par le soussigné, greffier de la Ville, que le règlement numéro 792-A, qui modifie l'article 2a du règlement No 792 établissant un régime supplémentaire de rentes pour les employés syndiqués de la Ville a été adopté par le Conseil au cours de sa séance régulière du 2 novembre 1970, et peut être consulté aux bureaux de la municipalité, à l'hôtel de ville, 6495, avenue Merriam, en la Ville d'Anjou, durant les heures régulières d'ouverture.
DONNE à Ville d'Anjou, le 8ème jour de novembre 1970.
Léonce MALTAIS, c.m.a., Greffier, Ville d'Anjou.

SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHEQUES ET DE LOGEMENT
OFFRE
Habitat '67 - Cité du Havre
Montréal - Québec
SYSTÈME D'ÉCHANGEUR DE CHALEUR

Une offre cachetée indiquant clairement son contenu et adressé au soussigné, sera reçue jusqu'à MIDI le 25 novembre 1970.

POUR :
S3 L'installation d'un système d'échangeur de chaleur. Les travaux incluent l'excavation, plomberie, chauffage, ventilation et électricité.

Les plans, les cahiers des charges et les formules d'offres requis peuvent être obtenus à **APPARTEMENT 210 - HABITAT '67 - CITE DU HAVRE, MONTREAL-QUEBEC. 0**

Cette offre doit être accompagnée d'un dépôt de garantie de dix pour cent (10%) du montant de l'offre. Cette garantie sera conservée par la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement en vue d'assurer la parfaite exécution du contrat. De l'argent liquide, un chèque visé, des obligations au porteur ou négociables du Dominion du Canada ou un cautionnement d'offre seront acceptés comme dépôt de garantie. Tous les chèques doivent être libellés à l'ordre de la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement. Ni la plus basse ni aucune offre ne sera nécessairement acceptée.

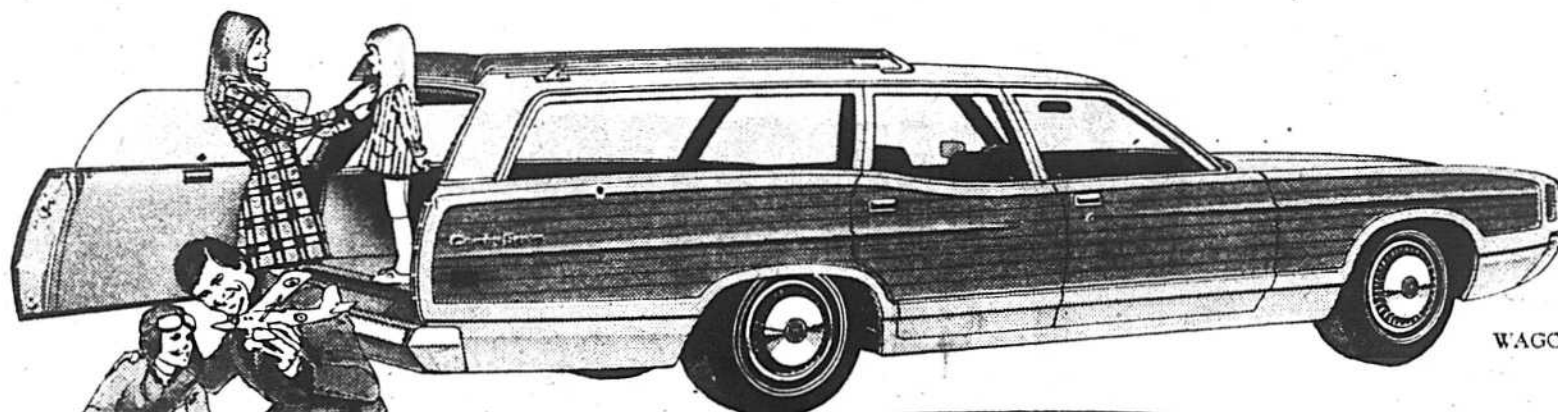
Le gérant,
SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHEQUES ET DE LOGEMENT,
2350 Chemin Manilla,
Ville Mont-Réal,
Montréal 306, Québec.

Un nom qui attire (et retient) les amateurs de scotch

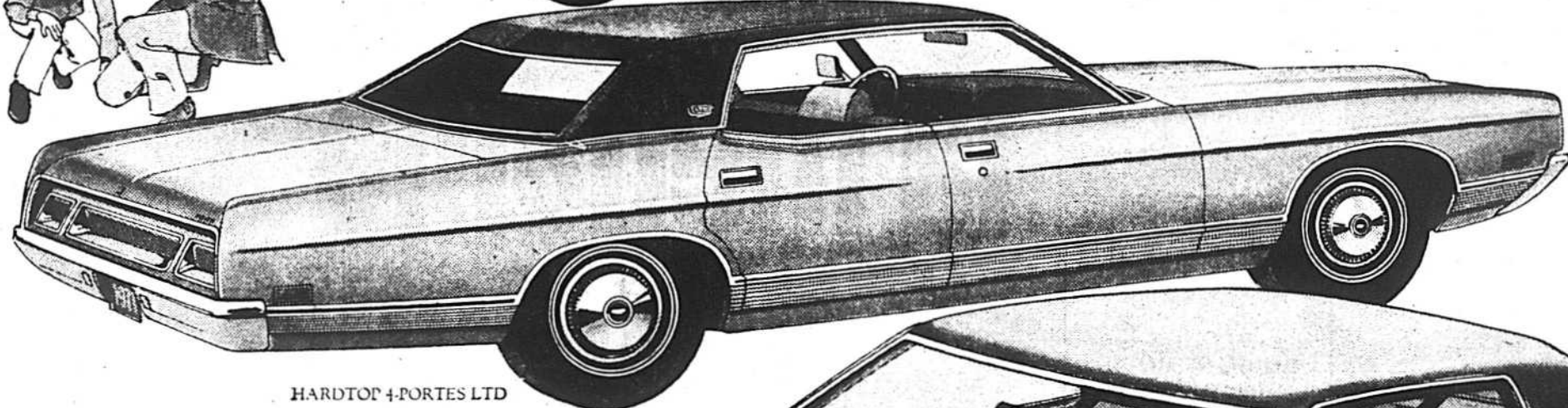
JOHN BEGG
Distributeur, importateur et embouteilleur en Écosse.
Représentant: The Distillers Company (Canada) Limited

CIGARETTES
EXPORT
BOUT UNI ou FILTRE
RÉGULIÈRES ET "KING"

Contre le bruit, voici ce qu'on vous propose: une Ford 1971!



WAGONNETTE COUNTRY SQUIRE



HARDTOP 4-PORTES LTD



HARDTOP 2-PORTES GALAXIE 500

Faites une pause-silence dans une Ford 1971! Il y a 17 modèles à votre choix, dans tous les niveaux de luxe, de prix ou d'économie.

Fermez la porte au bruit! Entrez dans une nouvelle Ford 1971. D'emblée c'est un monde à part qui vous accueille.

Fait de silence et de confort, de luxe et de quiétude. C'est le monde du silence. Chez Ford il est depuis longtemps devenu une tradition. C'est un silence "solide", fait pour durer. Et pas s'évanouir au fil des milles. Les Ford font la

fierté de leurs propriétaires. Car chacune possède un style particulier qui la distingue des autres; tout en ayant de nombreuses qualités communes. Solidité. Douceur de marche. Silence. Beauté. La LTD et la LTD Brougham se distinguent par leur très grand luxe. La Custom et la Custom 500 par leur économie. Quant à la Galaxie 500, par le mariage des deux: luxe

orgueilleux et prix modeste. On y reconnaît d'ailleurs grandement l'influence du luxe de la LTD.

Parlons aussi des wagonnettes. Ford est depuis longtemps connu pour son excellence en ce domaine. Dans la catégorie des grosses Ford, quatre modèles vous sont proposés. Tous sont équipés de la fameuse porte-abattant magique; celle qui s'ouvre comme une portière, glace levée ou baissée, ou comme un abattant. Rien de plus commode! En plus, on peut y rajouter un système lave-glace/essuie-glace arrière et des sièges arrière en vis-à-vis qui feront la joie de vos enfants. Cette année, dites non au bruit.

Faites une longue et durable pause-silence dans une Ford 71. Allez voir votre concessionnaire Ford.

Ford a les meilleures idées... C'est un fait!

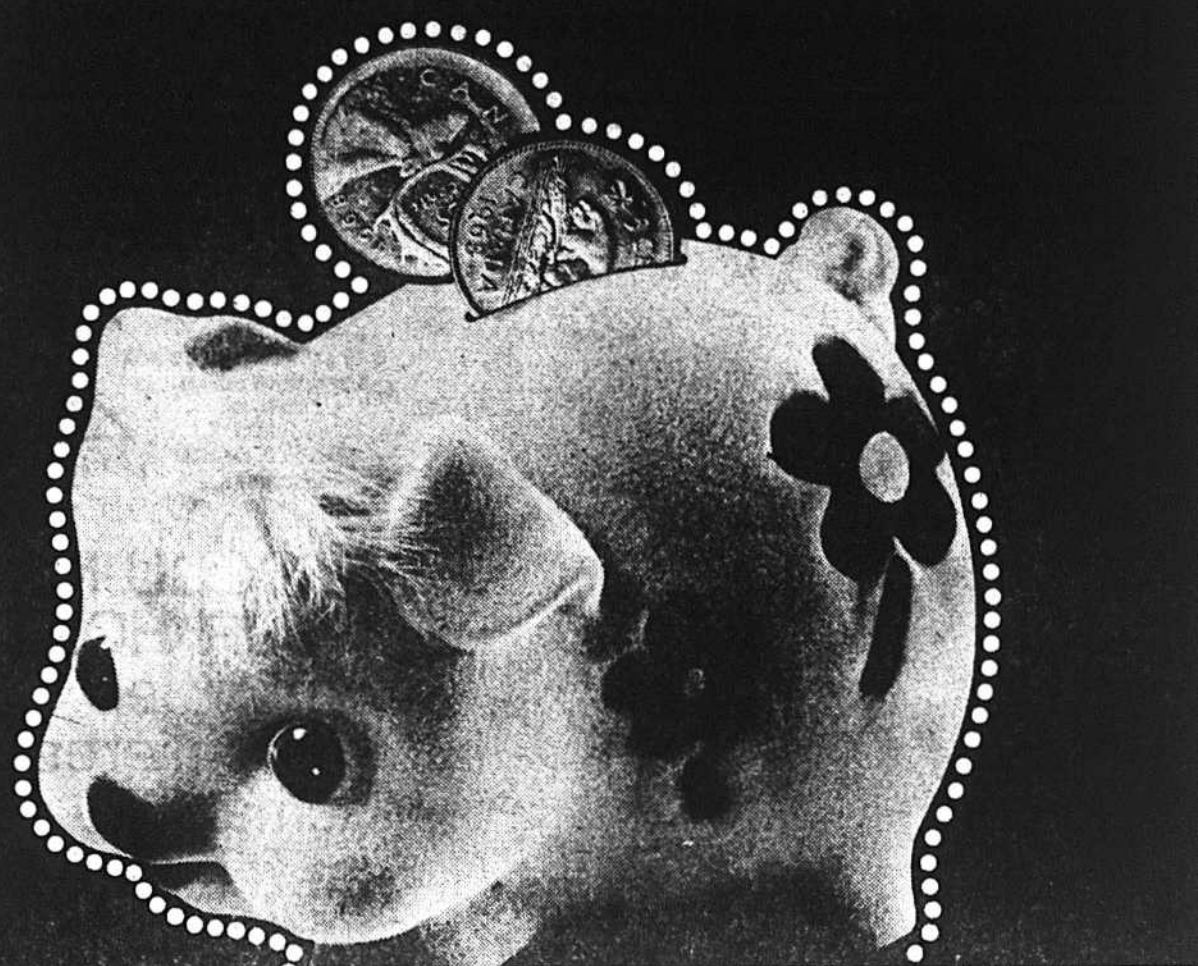
FORD



VOYEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE FORD.

Certaines caractéristiques montrées ici sont facultatives en option.

Si vous êtes du genre
économiste



voyagez par le **CN** on vous ménage!

Aujourd'hui, tout le monde se doit de regarder à la dépense. Et pour voyager à bon compte, y'a rien comme les trains du CN. Pensez à notre choix de tarifs Rouges, Blancs, Bleus. Ou à nos "spéciaux" jeunesse, groupe et famille. Sans oublier le transport gratuit pour les moins de 5 ans. En somme, le CN... c'est une bonne affaire!

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS SUR LES HORAIRES ET LES TARIFS, AINSI QUE POUR TOUTES RÉSERVATIONS, CONSULTEZ VOTRE AGENT DE VOYAGE OU UN BUREAU DES VENTES VOYAGEURS DU CN.

Montréal-Toronto
\$9.90, billet simple, tarif Rouge, voiture-coach. Nombreux arrêts intermédiaires du Lakeshore et du Bonaventure.

Montréal-Ottawa
\$3.65, billet simple, tarif Rouge, voiture-coach. À peine 3 cents du mille!

Accidents routiers: 14 morts

Au moins quatorze personnes ont perdu la vie de façon accidentelle au cours de la fin de semaine, au Québec. On ne déplorait ni noyade ni accident de chasse. Tous les décès sont attribuables à des accidents de la route.

Peter Mitchell, 19 ans, et **Franklin Leaf**, 17 ans, tous deux de Cornwall, en Ontario, ont perdu la vie, samedi vers 6 heures, lorsque leur auto a dérapé sur la route Cook Side, à Saint-Régis, dans la réserve indienne.

Emile Leguerrier, 35 ans, du 3465, Mountainview, à Saint-Hubert, comté de Taillon, a perdu la vie, hier vers 3 h. 50, dans une collision frontale survenue sur la route no 1, à Richelieu, comté de Rouville.

René Boucher, 32 ans, du 201, rue Saint-Georges, à Saint-Barnabé-Nord, comté de Saint-Maurice, a perdu la vie, samedi vers 11 heures, lorsque son auto a capoté dans le rang Saint-Joseph, à Saint-Barnabé-Nord.

Michel Tancrède, 20 ans, de la 131^{ème} Avenue, à Richelieu, a été mortellement heurté par une automobile, vendredi vers 21 h. 05, sur la route no 1, à Chambly.

Martin Larry, 54 ans, du 211, Maple Avenue, à Pembroke, en Ontario, a été tué, samedi vers 18 heures, lorsque son auto a dérapé sur la route no 8, à Saint-Joseph, comté de Pontiac.

Victorin Desrosiers, 25 ans, de Vanier, en Ontario, a été tué, samedi, par une remorque qui s'est détachée d'un camion pour aller s'écraser sur l'auto de la victime. Son épouse est hospitalisée, mais son état n'inspire aucune crainte.

Luc Benoit, 11 ans, de Saint-Nazaire-d'Acton, a perdu la vie, dimanche vers 13 h. 15 lorsqu'il a été renversé par une

auto, dans le 10^{ème} rang de Saint-Nazaire.

Laurent Poulin, 20 ans, adresse inconnue, et **Ovila Gosselin**, 43 ans, de Tring-Jonction, ont perdu la vie, dimanche vers 15 h., dans une collision survenue entre deux autos sur la route no 1, à Tring-Jonction, comté de Beauce.

Euclide Lagacé, 77 ans, de Ferme-Neuve, et **Mme Jean-Baptiste Lagacé**, 77 ans, de Lac-Saint-Paul, comté de Labelle, ont perdu la vie dans une collision survenue sur la route no 1, à Tring-Jonction, comté de Beauce.

Mme Jacques Bernier, 55 ans, du 136, rue Saint-Pierre, à Matane, a perdu la vie, hier vers 16 h. 20, dans une collision survenue sur la route no 20, à Saint-Pierre, dans le comté de Montmagny. Six autres personnes ont été hospitalisées.

Raymond Mailloux, 32 ans, de Trinité-des-Monts, comté de Rimouski, a été mortellement heurté par une auto, hier vers 18 h. 30, pendant qu'il effectuait une réparation à son véhicule sur une route secondaire, près de Rimouski. L'accident est survenu vers 18 heures, hier, à

Entente sur la caisse de retraite des policiers

Un épineux problème qui traînait depuis près de deux ans vient d'être réglé: une entente est intervenue entre la ville de Montréal et l'Association de bienfaisance et de retraite des policiers, relativement à la caisse de retraite.

Le directeur de l'association, M. Roger Lasnier, a fait savoir que cette entente sera soumise, aujourd'hui, aux policiers, lors d'une assemblée générale qui commencera à 13 heures.

Il a refusé de dévoiler les termes de cette entente de principe, sur une question explosive qui, au début de 1969, a suscité la colère des policiers ainsi que des pompiers et des employés municipaux.

Le conflit avait éclaté à la suite de l'adoption, en décembre 1968, du bill 295, qui libérait la ville de Montréal de l'obligation de contribuer aux caisses de retraite de ses employés, jusqu'en mai de cette année.

Les employés municipaux avaient alors formé un front commun syndical, menaçant de faire la grève si la ville se prévalait de la loi. Mais une "entente" avait été annoncée, en janvier 1969, qui est demeurée secrète, de même que les résultats de l'enquête de la commission Raynault, créée pour étudier cette question impliquant une somme de \$20 millions.

Selon le quotidien Le Devoir, les résultats de cette commission d'enquête seraient connus plus tard ce mois-ci.

Le comité d'entraide des chauffeurs de taxi dénonce le rapport Bossé

Le Comité d'entraide des chauffeurs de taxi de Montréal a dénoncé hier après-midi, au cours d'une conférence de presse, les conclusions du rapport Bossé sur la situation du taxi à Montréal.

Le président du comité, M. Noël Boutin, a déclaré que le rapport était rédigé uniquement en fonction des intérêts des gros propriétaires de taxis:

"La rentabilité recherchée par M. Alfred Bossé, un élève modèle de M. Bourassa, est uniquement la rentabilité des propriétaires, pas celle du chauffeur. Les mesures préconisées par le rapport Bossé n'affecteront pas les grands propriétaires."

M. Boutin s'est attaqué en particulier aux moyens préconisés par le rapport

pour réduire le nombre de taxis dans la métropole:

● M. Bossé prétend que 4,500 taxis, c'est trop pour Montréal, mais ses méthodes de calcul sont inexactes. Selon le rapport, il y aurait un taxi pour 326 personnes. Mais ce calcul ne tient pas compte de la population réelle de Montréal, et de sa population flottante (en tout, 2,7 millions de personnes), ainsi que du nombre de taxis qui sont régulièrement "collés au mur" (en réparation, en panne etc.). Le pro-rata auquel arrive le comité est d'un taxi par 675 habitants, ce qui est "fort normal".

● la méthode préconisée pour éliminer les taxis superflus vise uniquement les petits propriétaires. Mais, selon les termes mêmes du rapport, on "deman-

dera" aux propriétaires de flottes de diminuer volontairement le nombre de leurs voitures. Ceci semble particulièrement injuste pour les détenteurs d'un permis unique.

Le comité a par ailleurs annoncé qu'un premier "garage" de 70 taxis serait syndiqué au cours de la semaine. Selon M. Boutin, le comité, appuyé par le syndicat des "Teamsters", a d'ores et déjà la majorité parmi les chauffeurs.

La syndicalisation d'une première unité de travail — il y a environ 30 "garages" importants à Montréal — constituerait un précédent. On sait que toutes les entreprises de syndicalisation ont échoué jusqu'à maintenant à Montréal.

Les voici enfin! Les sensationnels patins de fantaisie "ICE CAPADES" approuvés par Otto et Maria Jelinek. C'est une exclusivité EATON!

EATON est fier de pouvoir offrir les nouveaux patins de fantaisie "ICE CAPADES". Pour leur conception, nous avons consulté les champions du monde du patinage de fantaisie, Otto et Maria Jelinek, puis pour leur fabrication, nous avons utilisé les meilleurs matériaux et enfin, nous avons veillé à l'exécution de toutes les caractéristiques importantes. Ce sont sans contredit des patins de fantaisie exceptionnels!

Le "Gold Medalist" ICE CAPADES

La bottine de 4 1/2 oz est en beau cuir "ELK". La languette est fendue, la doublure de la bottine est en cuir anglais Kip très souple. En fait aussi souple qu'un gant, le support du tendon est robuste et les fausses semelles rembourrées mousse sont recouvertes de cuir également. Les semelles de conception professionnelle sont en cuir refractaire à l'eau et les cambrions sont en acier. Les piqures tout nylon doubles sont très rapprochées. Le contrefort moule est plus long et plus robuste. Les lames de première qualité sont de fabrication anglaise, certifiées MITCHELL KING, chromées ROCKWELL et éprouvées. Ces patins ont été conçus et approuvés par Otto et Maria Jelinek. Pointures 6, 6 1/2, 7, 7 1/2, 8, 8 1/2, 9. Modèle E403.

29⁹⁸
4.00
par mois

Non représenté:

Le "Débutante" ICE CAPADES

La bottine de 4 1/2 oz est aussi en cuir "Elk" à semelle moulée une pièce et languette fendue. La doublure est de cuir souple comme un gant également. Le support du tendon est fort et la fausse semelle très épaisse est rembourrée mousse et recouverte de cuir pour un confort inégalable et une durabilité prolongée. Les piqures doubles très rapprochées sont tout nylon. Les contreforts sont plus longs et plus robustes. Ces patins ont été conçus et approuvés par Otto et Maria Jelinek. Pointures 5 à 8 1/2, demi-pointures comprises. Modèle E302.

21⁹⁸

Le "Princess" ICE CAPADES

La bottine de 4 1/2 oz est en cuir blanc "Elk" de haute qualité à doublure de suède lustrée. Fausse semelle de mousse, contrefort en caoutchouc éponge pour plus de confort. Les piqures doubles sont rapprochées et sont en nylon. Les lames sont de fabrication anglaise, certifiées MITCHELL KING, éprouvées Rockwell 58. Ces patins ont été conçus et approuvés par Otto et Maria Jelinek. Pointures 3 à 10 seulement. Modèle E201.

16⁹⁸

Pointures fillettes 11 à 2. Modèle E201 M. **15.98**

COMPOSEZ 842-9211

Approvisionnez toute la famille du coup...
utilisez votre compte EATON

EATON en ville (cinquième étage), Ville d'Anjou, Pointe-Claire. Rayon 261

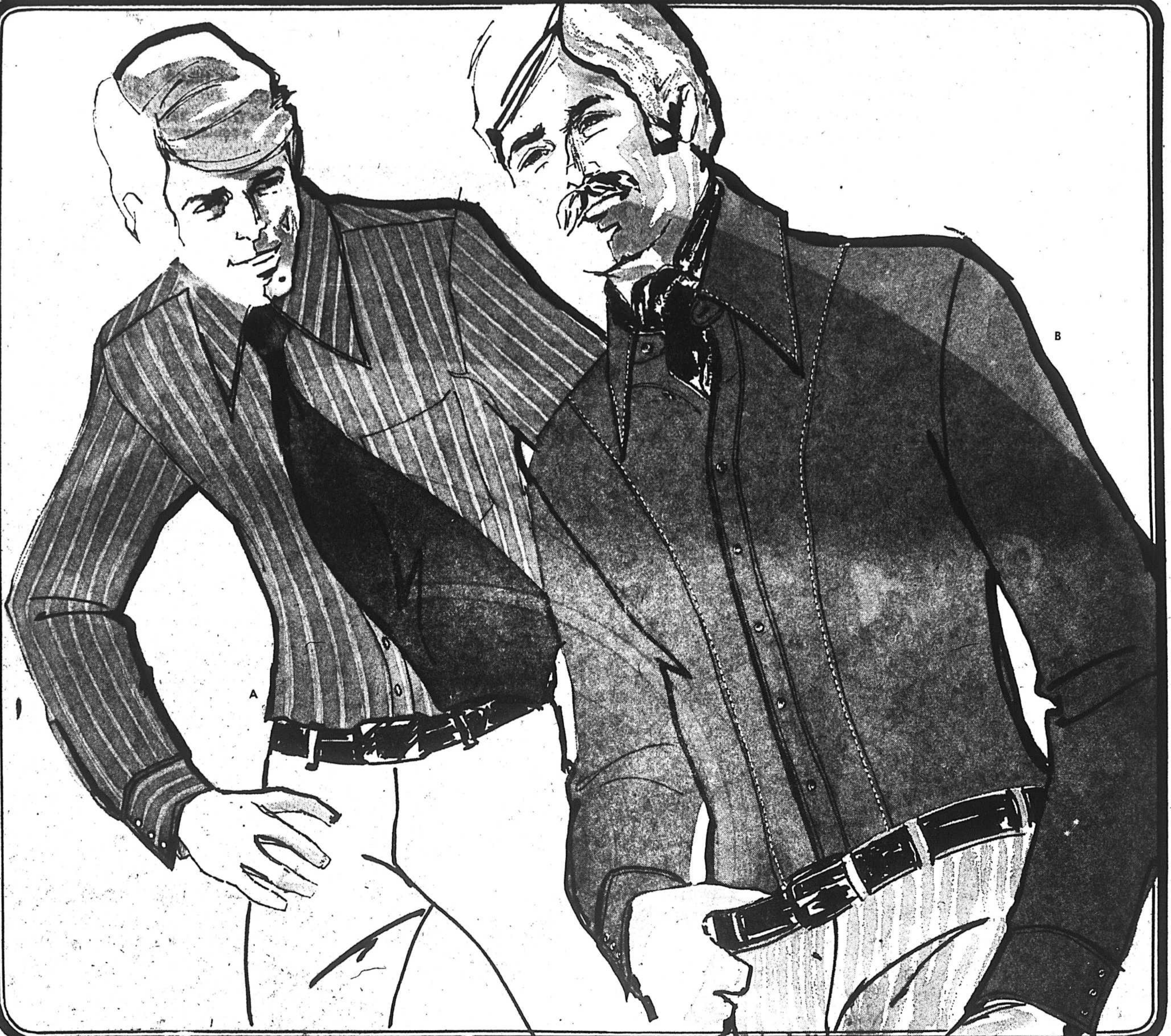
EATON

Les "Ice Capades" seront au Forum de Montréal
du 10 au 15 novembre
C'est un spectacle à voir!

Les billets sont en vente aux guichets
du Forum ou à la Place Ville Marie.

Faites partie de la fête! Emmenez-y toute la famille!
Vous serez émerveillés!

À Noël...une pensée pour les autres! EATON est à votre service.



Chemises 'près-du-corps' offertes à un nouveau prix économique.

Ordinairement 10.00 et 12.00

Spécial **7.99**
chaque

L'événement dans le domaine de la mode masculine cette année... Les chemises 'près-du-corps'. La mode le veut ainsi et Eaton vous les propose à un prix exceptionnellement bas, grâce à un important achat spécial! Une idée-cadeau qui plaira sûrement aux hommes! Chemises agréables à porter puisqu'elles sont confortables tout en vous encadrant bien. Agréables à regarder... Ah! ça, vous le serez puisque vous afficherez le chic actuel. Vous aimez les expériences, eh bien! allez-y... dans un choix de tissus, motifs et coloris qui vous apporteront un tas de succès! Vous verrez... Encolures 14 à 16 1/2 dans la collection.

A. Chemises dynamiques aux rayures abondantes ou tons unis parsemés de motifs 'piquants'.

B. Chemises de ville dans une gamme de coloris bien masculins, comprenant marine, lilas, framboise ou ton or.

Commandes passées au magasin même seulement

Eaton en ville (rez-de-chaussée), Ville d'Anjou, Pointe-Claire. Rayon 228

EATON

économie & finance

Les subventions de l'Etat agiront-elles à temps?

par Jean POULAIN

L'économie canadienne aborde l'hiver dans une conjoncture incertaine dont l'évolution dépendra dans une large mesure de l'orientation qu'entendront lui imprimer nos pouvoirs publics.

Il apparaît donc important de chercher à découvrir comment Ottawa envisage et interprète la situation actuelle si l'on veut émettre quelques prévisions sur la façon dont la nation traversera un hiver que beaucoup voudraient déjà voir passé.

Depuis plus d'un an le gouvernement fédéral a résolument concentré son action dans le domaine économique, vers une lutte sans répit à la hausse des prix. M. Trudeau avait laissé entendre que cette attitude ne serait pas modifiée tant que le taux national du chômage n'excéderait pas 6%. Or le nombre des sans-travail a dépassé cette proportion depuis plusieurs mois déjà.

Il semble bien que dans ce domaine délicat de l'économie le premier ministre s'appuie entièrement sur les conseils répétés de prudence de MM. Benson et Rasminsky. Or les deux dernières déclarations du gouverneur de la Banque du Canada sont significatives: parlant fin août de la situation monétaire intérieure il affirmait: "Nous navigons dans un chenal étroit et ne voulons pas sacrifier les gains obtenus en matière d'inflation par une expansion excessive ou prématurée du marché monétaire". Deux mois plus tard M. Rasminsky, en dépit de la situation plus mauvaise de l'emploi et de l'approche de l'hiver, paraissait tout aussi prudent quand il déclarait que "des hausses exagérées de salaires rendraient risquée une politique expansionniste".

x x x

Pour bien saisir les voies qui s'offrent à la politique monétaire et plus généralement, économique, du gouvernement, il apparaît nécessaire de jeter un bref coup d'oeil sur le processus d'évolution des prix, c'est-à-dire de la demande globale (ensemble des besoins et désir de consommation du pays) face à l'offre (ensemble des pro-

duits et services disponibles), au cours de la période d'inflation que nous avons traversée ces deux dernières années.

Lorsque la demande globale du marché rejoint ou dépasse l'offre, c'est-à-dire dans ce cas, la capacité de production, les prix tendent à monter. En fait, par suite de retards sectoriels ils sont nécessairement soumis à une hausse. Prenons un exemple: si, au cours d'une période donnée, la production possible d'automobiles est de 1,000 unités, que le marché potentiel peut en absorber 980 mais que les fabricants de pneus ne peuvent chauffer que 950 véhicules, le prix des pneus va monter (sous la pression de ceux des fabricants qui en manquent), ou la production d'automobiles redescendra à 950. Dans les cas cas, le prix de la voiture assemblée tend à croître (si l'offre égale la demande, l'ordre représentant divers fabricants, certains d'entre eux auront plus de clients qu'ils n'en pourront servir et l'excédent d'acheteurs fera monter le prix).

La stabilisation des prix du marché peut alors se réaliser par deux voies totalement différentes: dans l'une l'offre augmente au point où l'écart entre offre et demande élimine les retards sectoriels: c'est le cas des périodes d'expansion économique comme le Canada en a vécu de 1962 à 1968, amenant des hausses modestes des prix (en fonction du relèvement des salaires).

Dans de telles périodes, il se crée une accélération de l'offre qui s'effectue d'elle-même sous l'effet de forces économiques accumulées: il s'agit donc d'un rattrapage naturel consécutif à un intervalle plus ou moins prolongé de stagnation économique, au cours duquel, par exemple, le potentiel de la main-d'oeuvre s'est accru en même temps que le niveau d'épargne augmentait.

Provoquer artificiellement une augmentation de l'offre au cours d'une période d'activité soutenue pourrait, par le gonflement excessif des stocks, déclencher une crise économique comme le monde occidental en a fait l'expérience en 1929.

x x x

La deuxième voie qu'il est possible de suivre pour agrandir l'écart entre demande et offre consiste non plus à accroître l'offre mais à réduire la demande. C'est celle que depuis l'an dernier ont choisie nos autorités fédérales.

Il est important de souligner qu'il s'agit d'interventions artificielles sur les forces naturelles du marché: en d'autres termes, si l'on peut se permettre un exemple terre-à-terre qui sera utile plus loin, le veston craque aux entournures et l'on fait subir à celui qui le porte un régime amaigrissant.

Un tel procédé ne peut évidemment se prolonger fort longtemps sans provoquer de profondes conséquences sur la santé d'un patient qui, pendant 5 à 6 ans dans ce cas-ci, habituée à augmenter ses activités, commençait depuis la fin de 1968 à s'alourdir de hausses de

Consortium européen pour les programmes spatiaux du monde

Sept des plus importantes sociétés électroniques européennes de France, de Grande-Bretagne, d'Italie et de Belgique ont formé un consortium afin de soumissionner dans le cadre des plus grands projets spatiaux du monde.

Ce consortium lorgnerait notamment du côté des projets européens et américains de satellites de télécommunications.

Au nombre de ces programmes figure le satellite Eurovision qui servira aux liaisons des principales chaînes européennes de télévision. Ce satellite, dont le poids serait de 1,102 à 1,763 livres, serait lancé par une fusée européenne ou américaine. Un autre projet, celui-là conçu avec la collaboration de la N.A.S.A., viserait à contrôler le trafic aérien.

prix indésirables, sans perdre pour autant son appétit...

Ce besoin de consommation a été fortement réduit depuis un an à la suite des mesures prises par la Banque du Canada pour freiner la circulation monétaire et éviter la congestion. Cette politique de rarefaction de la masse monétaire (billets de banque en circulation et dépôts à demande dans les banques) s'est poursuivie sans interruption pendant 5 trimestres pour atteindre en mars dernier le point extrême d'anémie.

A partir d'avril, la banque centrale amorçait un mouvement de reprise en opérant une première mais encore timide transfusion, pour freiner à nouveau le rythme au 3e trimestre, sans attendre les effets de son premier mouvement de relance.

x x x

De même qu'un régime serré n'est pas la seule solution pour amincir une silhouette et qu'un accroissement d'activité peut amener des résultats identiques sinon moins dangereux pour la santé, le cabinet fédéral a décidé d'introduire divers programmes d'aide en vue d'accroître l'offre, tout en favorisant spécialement les projets les plus susceptibles de créer des emplois.

Le plus connu de ces programmes, au Québec, est celui qu'offre le ministère fédéral de l'Expansion régionale qui vient s'ajouter aux diverses formules de subventions de notre ministère provincial de l'Industrie et du Commerce.

Aussi variés soient-ils dans leurs champs d'application ces soutiens des pouvoirs publics revêtent un caractère commun: favoriser l'expansion à moyen terme: il faut en effet de 6 à 12 mois pour qu'un projet de construction d'usine amène l'engagement de personnel et le début de la production. Il n'est donc pas surprenant de constater que les nombreuses subventions distribuées au cours de l'année n'ont pas fortement influencé un marché du travail qui périclite de mois en mois: il ne se passe pas de semaine sans que soient annoncés de nouveaux congédiements.

Les journaux ont mentionné la semaine dernière la possibilité d'un investissement prochain de \$120 millions d'une entreprise qui s'établirait à Montréal et créerait 550 emplois. Il s'agit de noter qu'à ce rythme, c'est donc \$1 milliard qu'il faudrait investir pour redonner un emploi aux 2,900 salariés que la seule société Canadair aura congédiés cette année à Montréal.

x x x

Devant ces subventions des pouvoirs publics l'on peut à bon droit se demander si, dans la situation actuelle, il ne serait pas préférable d'essayer d'abord de fixer un garrot aux hémorragies qui frappent plusieurs secteurs économiques du pays, plutôt que d'effectuer des transfusions à des sujets par ailleurs en bonne santé.

De plus, sous l'aspect des prix du marché, il reste à voir si, par suite du fait que l'offre ne pourrait croître qu'à moyen terme, la Banque du Canada accepterait, dès maintenant, d'augmenter notablement la demande, selon les mécanismes indiqués plus haut.

Le chômage qui sévit au Canada se différencie de celui dont nous sommes coutumiers et ajoute à sa gravité: d'une part, parce qu'il frappe avant tout les grandes unités de production et de l'autre du fait qu'il touche de plus en plus un personnel qualifié ou hautement spécialisé. D'atteindre surtout les grandes sociétés le centre dans les agglomérations à forte densité de population, ce qui ajoute une dimension sociale aux problèmes urbains.

Il faut donc souhaiter qu'Ottawa et Québec, en poursuivant leur politique de déblocage des fonds, accorderont une priorité aux entreprises qui rencontrent des difficultés et ne peuvent trouver de meilleure solution à leurs problèmes actuels que dans le congédiement de leurs employés.



Photo Presse Canadienne

Le dernier voyage?

La locomotive 6218 lance des nuages de fumée dans les airs, dans le brouillard du petit matin. Cette locomotive est la dernière des engins à vapeur qui transporte encore des passagers à travers le Canada. Cependant, il est bien possible que la vieille locomotive ne subsiste pas longtemps, car la compagnie du CN songe sérieusement à la liquider, à la fin de l'été prochain.

Dominion Stores étend au Québec sa guerre des prix

La chaîne d'alimentation Dominion Stores Ltd. a annoncé qu'elle étend sa politique de réduction des prix au Québec à compter de demain.

Les 104 magasins de la chaîne au Québec seront fermés aujourd'hui lundi pour permettre, aux employés de changer les prix sur les quelque 7,000 articles offerts en vente dans chacun des magasins, a-t-on déclaré. Les magasins rouvriront demain.

M. T. G. McCormack, président de Dominion Stores, a précisé que le pro-

gramme de réduction des prix de sa compagnie appliqué dans ses 240 magasins de l'Ontario, la semaine dernière avait fondamentalement transformé le secteur des supermarchés dans la province.

M. McCormack a ajouté que l'extension de la politique au Québec était une preuve de plus que Dominion s'est engagée à fond dans le mouvement de réduction. Dominion Stores soutient qu'elle a coupé les prix de ses articles de 10 à 15 p.c. dans ses magasins d'Ontario. Ces réductions de prix qui ont suivi une action similaire opérée à la chaîne Miracle Mart (reliée à Steinberg) en janvier dernier et la compagnie Oshawa Wholesale Ltd., a créé une guerre des prix parmi les grands magasins d'alimentation des centres urbains de la province.

Mais, pendant qu'on observait une hausse du volume d'affaires dans les grandes chaînes de magasins, les petits épiciers rapportaient des baisses de leurs chiffres d'affaires. Un épicier indépendant de Toronto a fait savoir que ses ventes avaient diminué de 40 p.c.

Le porte-parole d'un magasin indépendant qui se spécialise dans les commandes téléphoniques, a souhaité que cette guerre de prix cesse prochainement. Il a dit ne pas pouvoir rencontrer les prix des grands magasins parce qu'ils sont inférieurs aux prix qu'il doit payer pour acheter en gros.

Les chaînes de magasins qui achètent directement du manufacturier, peuvent se permettre de réduire les prix étant donné qu'ils éliminent un intermédiaire.

Le dollar américain pourrait cesser d'être convertible

— M. Leif Olsen

PARIS (DJ). — Un vice-président de la First National City Bank, M. Leif Olsen, se dit convaincu que, pour l'instant, aucun changement ne sera apporté au cours de l'or.

"Je n'en vois pas l'utilité, a-t-il expliqué au journal financier Agence Nouvelle. Le fait que le dollar américain ne peut garder une valeur constante par rapport à certaines autres devises ne signifie pas que les Etats-Unis sont obligés de modifier le prix de l'or."

Il a ajouté que, si des banques centrales demandaient de convertir pour 4 ou 5 milliards de dollars en or, les Etats-Unis pourraient décider que leur dollar n'est plus convertible.

Le chômage demeurerait élevé l'an prochain

par la PRESSE CANADIENNE

Même si les prédictions économiques concernant l'année 1971 semblent meilleures qu'il y a quelque temps, les Canadiens ne pourront sans doute pas s'attendre à un plus grand nombre d'emplois: il faudra en effet quelque temps pour que le ressaisissement économique touche le petit employeur et le petit salarié.

Les analystes estiment pour la plupart que les mesures gouvernementales commenceront à porter leurs fruits et que le taux d'inflation s'annonce en régression.

Toutefois, la population reste inquiète, comme le souligne Malone Lynch Securities Ltd. dans son dernier bulletin.

Pour sa part, le bureau de recherche de MacLean-Hunter remarque que la confiance du consommateur "se maintient à un niveau relativement bas" comme en témoigne le niveau des achats d'articles importants.

De son côté, Richardson Securities of Canada anticipe pour le début de 1971 un taux de chômage plus élevé que le taux actuel.

"De fait, souligne l'entreprise, l'économie devra atteindre un taux de croissance bien supérieur à celui d'aujourd'hui avant que le tableau de l'emploi n'en reçoive les améliorations".

A cause des disparités régionales, il sera difficile de porter le chômage à un taux n'excédant pas trois pour cent, affirme l'analyse de Richardson. Si le taux global de chômage est réduit à 3½ pour cent, les régions prospères du pays passeront par une période de sur-emploi, ce qui attirera sans doute sur ces régions de nouvelles pressions inflationnistes.

En conclusion, Richardson prédit que le taux de croissance sera plus élevé l'an prochain, sans pour autant entraîner une hausse de l'inflation.

Enfin, selon Babson's Canadian Reports Ltd., les politiques gouvernementales laissent prévoir un regain économique, mais "il faudra s'attendre à un ralentissement de six à neuf mois avant que l'économie n'en ressente les effets profonds".

La majorité des banques prévoient un desserrement des conditions de crédit pour 1971, mais les analystes des maisons de courtage préfèrent ne vendre immédiatement la peau de l'ours.

Ventes records de Chrysler Canada

WINDSOR (PC). — Chrysler Canada Ltd. a révélé que le volume de ses ventes de véhicules en octobre, par le biais de ses dépositaires canadiens, avait atteint un sommet sans précédent depuis qu'elle s'est installée au Canada, il y a 45 ans.

Les dépositaires ont vendu 15,091 voitures et camions, soit un gain de 16 pour cent comparativement aux 13,928 unités livrées en octobre 1969 et au-delà du sommet enregistré en octobre 1968 alors que 14,829 véhicules avaient été vendus.

Le bilan d'octobre se répartit comme suit: 13,598 véhicules à passagers, contre 12,279 l'an dernier, et 1,493 camions, au regard de 1,124 en 1969.

Chez Ford, les résultats ont également été encourageants puisque le volume de ventes en octobre a réussi à dépasser tous les rapports mensuels depuis mai 1969. Quelque 22,000 véhicules ont été vendus, dont 17,696 automobiles. Ce total demeure toutefois inférieur au total de 22,875 atteint en octobre 1968.

LOUEZ TOUT POUR VOTRE BUREAU

- Pupitres, chaises, filières, etc.
- Dactylographes (électroniques ou manuels)
- Additionneuses (électroniques ou manuelles)
- Calculateurs mécaniques ou électroniques
- Duplicateurs (encre ou alcool)
- Machines à dicter (de bureau ou portatives), etc., etc., etc.

CANADA DACTYLOGRAPHE INC.

7035 AVE. DU PARC — Tél.: 270-1141
MONTREAL 15, CANADA

avis de l'Assemblée générale annuelle

L'Assemblée générale annuelle des actionnaires de la BANQUE CANADIENNE NATIONALE se tiendra le jeudi 10 décembre 1970, à onze heures du matin, à l'hôtel Reine Elizabeth, 900, boulevard Dorchester ouest, à Montréal, aux fins d'élire les administrateurs et de délibérer sur les questions du ressort de l'Assemblée.

Pour le Conseil d'administration,
Le Secrétaire général,
YVAN DESJARDINS

Banque Canadienne Nationale

ADMINISTRATEURS DE "INSIDE CANADA PUBLIC RELATIONS"



PLACIDE LABELLE



GUY BEAUDRY

Le cabinet de conseillers en relations publiques Publicité Services, Ltée, annonce sa participation à titre exclusif pour le Québec, au réseau Inside Canada Public Relations Ltd. Par ailleurs, MM. Placide Labelle et Guy Beaudry, respectivement président et vice-président de Publicité-Services, ont été élus membres du conseil d'administration de ce réseau. Inside Canada Public Relations Ltd. est un organisme d'échange de services professionnels groupant d'importants cabinets autonomes de relations publiques au Canada, ainsi qu'à New York et à Londres. Publicité-Services, Ltée, fondée en 1947, est la plus importante maison bilingue de relations publiques au Canada.

Exceptionnel...
comme sa
bouteille.



Gin Tanqueray

Si c'était du gin ordinaire, nous l'aurions mis en bouteille de gin ordinaire. Tanqueray a un goût absolument unique et cette subtilité d'effacement lui gagne tous les jours l'enthousiasme de nouveaux amis. Distillé et embouteillé à Londres, Angleterre.

A compter du 2 novembre 1970, Industrial Acceptance Corporation Limited change de nom et devient officiellement IAC Limitée.

IAC LIMITÉE

IAC comprend les compagnies: IAC Limitée (Autrefois Industrial Acceptance Corporation) • Niagara Finance Company Limited • La compagnie de prêts et d'hypothèques Niagara • Niagara Realty Limited • Mérite, Compagnie d'Assurance • La Souveraine, Compagnie d'Assurance-Vie du Canada •

au bilan de l'ACTUALITÉ

Poursuite de \$160 millions contre Singer

Un inventeur de la Californie a intenté une poursuite en dommages de \$160 millions contre la société Singer Co., accusant cette dernière de ne pas avoir payé de royalties pour l'invention d'une machine à écrire électrique de type automatique, d'un usage particulier.

La requête a été déposée à la cour du district, par M. George B. Greene de Santa, Californie.

La requête précise qu'en mai 1964, M. Greene conclut un accord avec la compagnie Singer afin de fabriquer en série ce nouveau produit.

Selon cet accord, Singer, dont le chiffre d'affaires serait de \$2 milliards et dont l'actif total atteindrait \$680 millions, n'aurait pas respecté les termes de la clause des royalties.

La requête accuse de plus Singer de dominer le marché de "la fabrication et de la distribution" de cette machine à écrire aux États-Unis, en flagrant violation de la législation anti-trust.

Les syndicats face aux conglomérats

L'essor des nouveaux conglomérats soulève nombre de préoccupations pour les syndicats à travers le monde, souligne un rapport soumis aux délégués du congrès annuel de la Fédération du Travail de la Colombie-Britannique.

Selon cette étude, préparée par le comité des affaires internationales de la fédération, quelque 400 sociétés géantes multi-nationales pourraient contrôler environ 80 pour cent de l'industrie mondiale.

Afin de relever le défi d'une telle conjoncture, le comité recommande la consolidation de la Confédération internationale des syndicats libres et la ré-affiliation de l'American Federation of Labor-Congress of Industrial Organizations (AFL-CIO) à cette organisation. La centrale syndicale américaine s'était retirée de la confédération internationale l'an dernier.

Requête en faillite contre Prodec Inc.

La Bourse Canadienne a indiqué qu'elle avait été informée du dépôt d'une requête en faillite contre la société Prodec Inc., de Québec.

Spécialisée notamment en analyse de gestion, cette société d'informatic de Ste-Foy offre des services électroniques d'information intégrée, d'analyses programmées et d'aide à la gestion.

Expansion de Hunter Douglas en Europe

Le Groupe Hunter Douglas, dont le chiffre d'affaires atteint plus de \$100 millions par année, a annoncé que les travaux de construction d'un centre mécanique de finition et de distribution de ses produits ont été entrepris aujourd'hui à Oudenbosch, ville située dans la province de Brabant-Septentrional aux Pays-Bas.

Cette usine s'étendra sur un terrain de 75 acres sur les bords du fleuve Mark et sera inaugurée vers la saison d'automne 1971.

On estime à \$2,5 millions le coût de la phase initiale de construction de ce centre qui facilitera les communications de la compagnie avec ses marchés européens.

Hunter Douglas est un groupe international de compagnies exerçant leurs activités dans 75 pays. Il fabrique des matériaux et des composants tels que revêtements en aluminium pour la construction domiciliaire et commerciale, couvre-fenêtres, plafonds suspendus et panneaux muraux en contre-plaqué.

Crédits de \$46 millions pour "TAP"

La compagnie aérienne portugaise "TAP" va acheter deux jumbo-jets Boeing 747 pour son service transatlantique grâce à \$46,6 millions de dollars de crédits américains, annonçait-on officiellement hier.

Four acheter ses deux premiers "747", la compagnie portugaise a, en effet, reçu un crédit de \$15 millions de la Banque Export-Import du gouvernement américain, \$30 millions de crédits de banques commerciales et un crédit de

1,6 million de dollars de Boeing.

Par ailleurs, "TAP" va également acheter pour \$5,6 millions un nouveau Boeing 727.

Hausse des commandes d'acier et saturation du marché du nickel

Les nouvelles commandes d'acier, au cours du mois d'octobre, ont progressé d'environ 3 pour cent au regard du mois de septembre, alors que la demande de la part de l'industrie, autre que celle de l'automobile, se serait accrue de 5 à 10 pour cent.

Selon l'analyse d'une importante aciérie américaine, cette tendance refléterait ainsi une légère reprise de l'économie, bien que l'ensemble de la production demeure inférieure au niveau de pleine capacité, par suite de l'arrêt de travail qui paralyse le géant américain de l'auto.

Par ailleurs, au dire de M. W.G. Dahl, vice-président à la mise en marché à Falconbridge Nickel Mines, de Toronto, les plus récentes demandes en matière de nickel auraient conduit vers une pénurie des disponibilités.

S'adressant devant les membres de la section de Sudbury de l'Institut canadien des mines et de la métallurgie, il a néanmoins prédit que le tout s'ajusterait vers 1972 et le marché serait alors assuré d'un équilibre d'une durée d'environ trois ans.

Hausse de l'élevage de visons au Québec

Les jolies Québécoises qui voudront parer leur silhouette d'un somptueux manteau de vison l'hiver prochain seront servies à souhait. En effet, au mois de décembre 1969, 55,622 visons étaient en élevage au Québec.

C'est ce que révèle la section agricole du Bureau de la statistique du Québec dans son rapport annuel sur l'élevage des animaux à fourrure publié en octobre 1970.

Toutefois, ce rapport qui a pour but de faciliter l'étude de l'évolution de cette industrie au Québec, mentionne que depuis 1962, le nombre de fermes faisant l'élevage d'animaux à fourrure a régulièrement diminué. En 1969, on comptait 124 de ces fermes comparativement à 182 en 1962. Soixante-dix fermes -levaient du vison et cinquante, le chinchilla.

Cependant, même si le nombre de fermes spécialisées dans l'élevage d'animaux à fourrure a diminué, le nombre de bêtes en élevage a sensiblement augmenté. Au premier janvier 1969, le nombre de visons en élevage était de 53,800 comparativement à 35,940 à la même date en 1962.

Dans le chinchilla, on dénombrait seulement 4,935 têtes au premier janvier 1969 comparativement à 7,313 en 1962, soit une diminution de 2,378.

\$65 milliards contre la pollution aux USA

Les propriétaires d'automobiles et les contribuables des États-Unis devront payer une somme additionnelle de \$65 milliards au cours des 20 prochaines années afin de respecter les normes du gouvernement en matière d'émission de polluants, a déclaré un porte-parole de Chrysler Corporation.

L'ingénieur en chef de la division Chrysler du contrôle de l'émission de polluants, M. George Lacey, de Détroit, a indiqué qu'une faible marge de régression de la pollution commanderait des prix astronomiques.

"Le public et ses représentants doivent évaluer sérieusement si cet argent ne pourrait pas servir à d'autres secteurs afin de tirer un meilleur rendement du contrôle de l'environnement", a conclu le conférencier.

Subventions à trois firmes du Québec

Le ministère de l'Expansion économique régionale, dirigé par M. Jean Marchand, a annoncé en fin de semaine l'octroi de trois nouvelles subventions d'un total de \$100,000 pour l'établissement d'une nouvelle usine et l'agrandissement de deux autres au Québec.

S.W. Hooper and Co. Ltd, de Sherbrooke, recevra \$52,000 pour l'agrandissement de son usine d'outillage pour l'industrie de l'amiante; S.T.M. Inc., de Victoriaville, bénéfi-

ciera de \$30,000 pour la construction d'une usine de produits de nettoyage; et Raymond Industries Inc., de Sept-Îles, recevra \$18,000 pour l'agrandissement de son usine de produits métalliques.

Simulateur de 747B à Rotterdam

Scandinavian Airlines, KLM et Swissair ont inauguré conjointement leur simulateur de vol de \$3 millions pour l'appareil 747B à l'aéroport de Schiphol.

La carlingue de 15 tonnes est montée sur des colonnes hydrauliques télescopiques qui permettent des mouvements verticaux de 1,60 mètre et des mouvements horizontaux allant jusqu'à 2,60 mètres. Une des caractéristiques spéciales du simulateur est que la cabine peut être pressurisée et dépressurisée. On a placé le nouveau simulateur dans un édifice dont la superficie du plancher est de 14 par 28 mètres et la hauteur du plafond de 10 mètres. Le simulateur occupe la moitié de la superficie globale.

Tous les pilotes de la SAS, de Swissair et de KLM recevront leur formation sur ce simulateur de Boeing 747B à Schiphol. Le programme de formation sera mis en branle par la SAS le 13 novembre. KLM a commandé sept de ces avions à réaction géants et SAS et Swissair, deux chacun. Les livraisons commenceront au début de la prochaine année.

Le Général Bokassa lève le blocage des prix

Le général Jean-Bedel Bokassa, président de la République Centrafricaine, vient d'annoncer la levée du blocage des prix dans le pays.

Le président Bokassa, qui parlait à la Chambre de commerce de Bangui, devant les représentants des secteurs économiques et financiers de la capitale, a affirmé une nouvelle fois qu'il n'avait pas l'intention de créer une monnaie nationale. "Nous avons fait confiance à la France et nous ne sommes pas déçus, a-t-il dit, car elle assure bien la défense du franc".

Le chef de l'Etat, qui a reçu jeudi dernier le chargé d'affaires de l'ambassade de France, a souligné que les relations entre les deux pays "se normalisaient très bien", et il a exprimé sa volonté de défendre les investissements français et étrangers dans le pays.

Il a d'autre part demandé aux hommes d'affaires de lui accorder, ainsi qu'à son gouvernement, toute leur confiance, et il a marqué son désaccord avec la pratique qui consiste à envoyer à l'étranger l'argent acquis en République Centrafricaine.

L'Irak réclame \$180 millions

L'Irak réclame des compagnies pétrolières opérant en Irak une somme totale de soixante-douze millions de dinars (\$180 millions) à titre d'arrérages sur les redevances.

Radio-Bagdad a déclaré que ces arrérages étaient dus pour les années 1964 à 1969. Ce chiffre est basé sur le calcul des redevances (arrérages plus intérêts) sur la base des deux majorations intervenues en octobre dernier ou à intervenir en janvier 1971 : d'une part, 20 cents par baril de pétrole exporté par les ports de la Méditerranée et, d'autre part, 7 cents par baril de pétrole extrait des puits de la région de Bassorah (sud de l'Irak) et 6 cents par baril de pétrole extrait des puits du nord.

La radio irakienne a souligné que "les compagnies étrangères qui détiennent cette somme ne manqueront certainement pas de la restituer".

Cask Containers déménage à Halifax

La firme Cask Containers Limited va déménager son exploitation de transport par conteneurs de Montréal à Halifax, pour la durée de l'hiver, écrit le quotidien Chronicle-Herald.

Le journal ajoute que la compagnie s'établirait à Halifax au début de janvier et qu'elle assurerait des départs toutes les deux semaines jusqu'à ce que la saison de navigation recommence sur le Saint-Laurent.

Chacun des quatre navires porte-conteneurs de la compagnie peut transporter 500 boîtes à chaque voyage.

L'immunité du dollar américain vis-à-vis d'une dévaluation serait à l'origine de ses problèmes

NEW YORK (AFP) — En dépit de l'accumulation des créances dollars à l'étranger, le dollar américain est à l'abri de toute dévaluation, mais c'est cette immunité qui constitue au fond le problème du dollar, notamment dans ses rapports avec l'Europe, écrit la First National City Bank, dans un long article consacré à l'avenir du dollar et publié dans sa dernière lettre économique mensuelle.

La plupart des autres pays ne sont nullement disposés à accepter les conséquences concurrentielles d'une dévaluation du dollar. S'il était dévalué, la plupart des monnaies le suivraient, déclare la seconde banque des États-Unis. En outre, les États-Unis n'ont guère de raisons intérieures de dévaluer, car l'im-

portance de leur commerce extérieur dans le niveau de l'activité économique nationale n'est pas suffisante pour être une source d'inquiétude sérieuse.

"En conséquence, la parité du dollar a été rendue relativement indépendante de la position de liquidité des États-Unis, poursuit la Citibank.

Cette indépendance, plutôt que les risques de change ou de crédit associés à l'accumulation des créances dollars à l'étranger, est le cœur du problème du dollar. Car l'immunité relative des États-Unis à la discipline des paiements extérieurs, jointe aux dimensions de l'économie américaine, permet aux États-Unis d'exercer une grande influence unilatérale

sur la situation monétaire des autres pays".

Eurodollar

La banque observe que cette influence est accentuée par le fonctionnement du marché de l'Eurodollar. Les banques centrales européennes pourraient s'arranger pour réduire cet impact, dit-elle, mais "en tout cas, le problème politique plus fondamental demeure. Les nations souveraines sont susceptibles de trouver irritants, et certains pourraient même un jour trouver inacceptables, des rapports dans lesquels leurs disponibilités monétaires sont en partie déterminées par les errements de la politique monétaire américaine".

Après avoir analysé le rôle

possible des droits de tirage spéciaux sur le Fonds monétaire international et celui de taux de change flottants, la Citibank estime qu' "en juger par les récents développements en Europe, la création d'un bloc de change européen, formé par les membres du Marché commun comme une étape sur la voie de l'intégration économique et monétaire totale, pourrait être une des solutions de rechange au système actuel qui pourrait apparaître à relativement long terme".

Division du marché

Un tel bloc aurait de profondes implications pour le dollar, déclare la First National City Bank. "Le dollar deviendrait plus comme les autres monnaies dans ses rapports avec les monnaies européennes, dit-elle. L'utilisation du dollar, en Europe, comme monnaie de réserve et comme

monnaie internationale privée, diminuerait probablement.

"Le système monétaire international tendrait à se diviser suivant les lignes du commerce et de la géographie et un groupe centré sur le Marché commun européen."

"Une amélioration marquée de la gestion intérieure de l'économie américaine, telle que celle qui semble être en train de se dessiner, évitant les phases de croissance monétaires excessives, aussi bien que celles de rigueur extrême, améliorerait l'atmosphère monétaire transatlantique du moment, conclut la City Bank. Néanmoins, la question demeure de savoir si, même si la politique américaine de stabilisation réussit, les pays européens se réconcilient indéfiniment avec le fait de vivre avec le dollar sur les bases actuelles, si une solution de rechange efficace peut être trouvée".

Les dirigeables vont-ils à nouveau sillonner le ciel?

LONDRES (PC) — La firme Manchester Liners qui a joué un rôle de pionnier dans le transport par containers entre le Royaume-Uni et le Canada, va probablement se lancer dans un domaine tout nouveau de transport des mar-

chandises, soit l'utilisation de dirigeables.

La compagnie vient de former une filiale chargée d'étudier les possibilités offertes par les aérostats.

Le président de Manchester Liners, M. Robert Stoker, souhaiterait donner suite au nouveau mouvement qui s'est créé l'été dernier en faveur des aérostats. Il estime que ce mode de transport offre "de grandes possibilités commerciales".

Les bénéfices de Consumers Glass en baisse

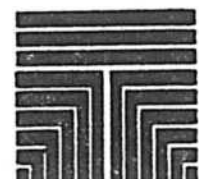
Consumers Glass Company Ltd. a annoncé que son revenu net consolidé pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 1970 s'était élevé à \$1,200,000 parts un amortissement de \$3,149,000 au regard de \$1,837,000 au même période l'an dernier après amortissement de \$1,958,000.

Les bénéfices par action s'établissent à 53 cents en se fondant sur la moyenne des actions en circulation au cours de la période en comparaison de 8 cents pour la même période en 1969.

Au cours de la période faisant l'objet du présent rapport, on a émis 303,329 actions dans le but de faire l'acquisition de compagnies de plastiques ainsi que de General Impact Extrusions Ltd.

"Ces acquisitions ont permis à la Consumers Glass de devenir le plus important fabricant canadien de plastiques, marché qui est en pleine croissance, de dire M. J. D. Mingway, président de la compagnie.

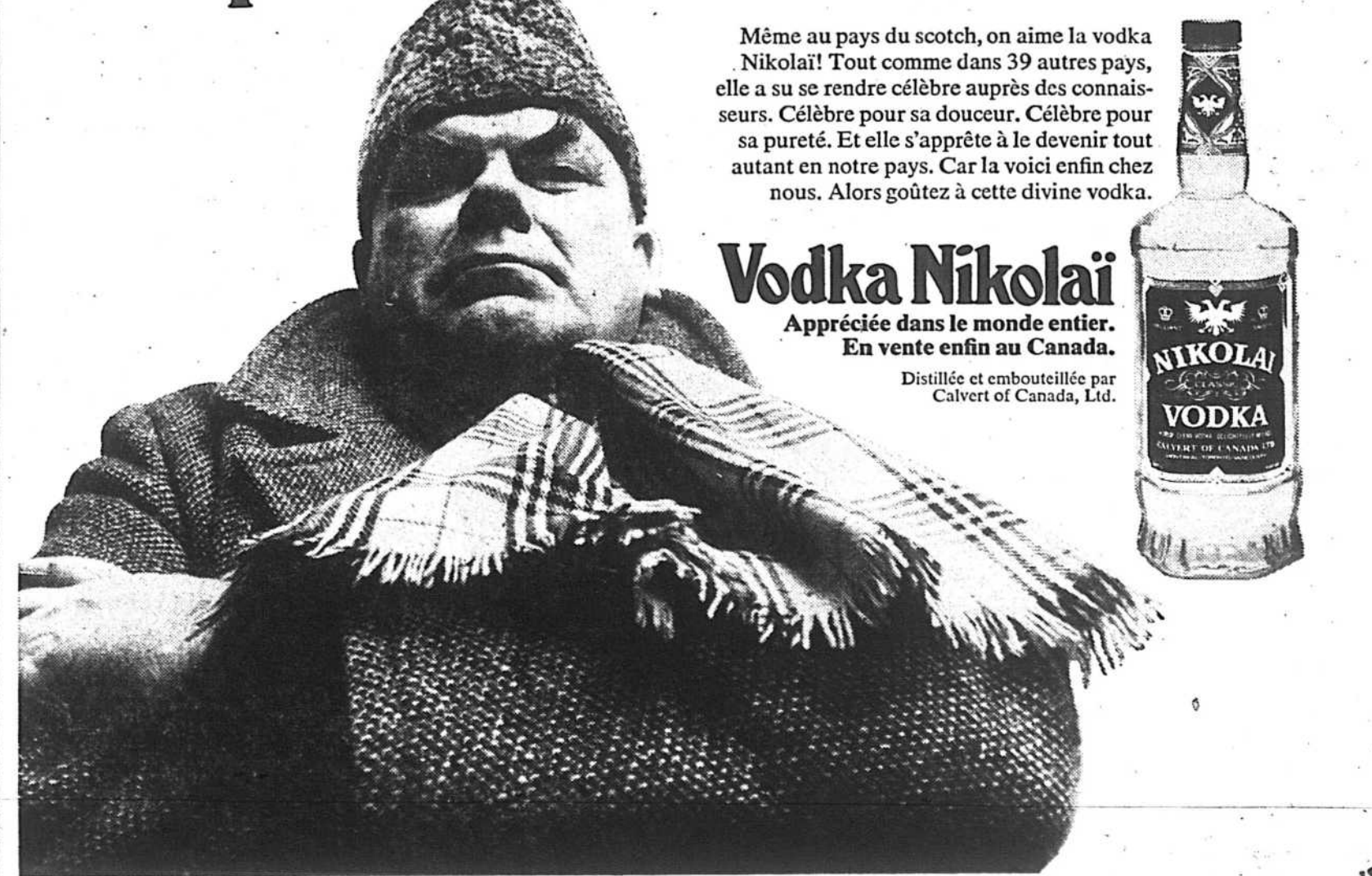
LEADERSHIP EN INFORMATION



CKAC 73

UNE STATION TELEMEDIA

Où qu'on aille, on trouve Nikolai.



Même au pays du scotch, on aime la vodka Nikolai! Tout comme dans 39 autres pays, elle a su se rendre célèbre auprès des connaisseurs. Célèbre pour sa douceur. Célèbre pour sa pureté. Et elle s'apprête à le devenir tout autant en notre pays. Car la voici enfin chez nous. Alors goûtez à cette divine vodka.

Vodka Nikolai

Appréciée dans le monde entier. En vente enfin au Canada.

Distillée et embouteillée par Calvert of Canada, Ltd.



une exclusivité AIR FRANCE

SERVICE/MONTREAL
B747 Chicago

MONNÉ

Bourse de Montréal

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11:40	Ch. Net
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4

Bourse Canadienne

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11:40	Ch. Net
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4

dividendes

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11:40	Ch. Net
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4

devises étrangères

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11:40	Ch. Net
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4

fonds mutuels

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11:40	Ch. Net
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4

américaine

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11:40	Ch. Net
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4



Marché peu actif à Montréal

Les titres étaient généralement en baisse à l'ouverture de la Bourse de Montréal. Les échanges se suivaient à un rythme plutôt lent.

Banque de la Nouvelle-Ecosse a cédé 1/4 à \$18 1/4; Du Pont à \$13; Power Corp. 1/4 à \$12 1/4; St. Lucie Exploration Co. a perdu deux cents à 38 cents et Dumont, deux cents à 55 cents.

Banque de Montréal a pour sa part acquis \$1 à \$14 1/4, et QSP Ltd., 1/4 à \$18 1/4. Acquisitions ont été réalisées sans changement à \$24, tout comme Alcan à \$21 1/4 et Price à \$7 1/4.

Aux indices à 11 h 00, les industriels perdaient 0.37 à 166.84, les services publics avançaient de 0.19 à 138.46, les banques gagnaient 0.10 à 170.42, l'indice composé perdait de 0.22 à 162.30 et les papiers de 0.56 à 83.33.

Pertes fractionnaires à Toronto

On notait en majorité des pertes fractionnaires, à l'ouverture de la bourse locale.

Canadian General Investments a cédé 1/4 à \$54 1/4; Hudson's Bay Oil and Gas, 1/4 à \$36 1/4; Rank, 1/4 à \$15 1/4; Shell Canada, 1/4 à \$32 1/4; et Great Plains Development, 1/4 à \$28 1/4.

Parmi les valeurs qui ont réalisé des gains, Canadian Corporate Management a progressé de 1/4 à \$10; Pine Point, de 1/4 à \$33 1/4; Victoria and Grey Trust, de 1/4 à \$18 1/4; et Rothmans, de 1/4 à \$12 1/4.

A 11 h 00, aux indices, les industriels reculaient de 0.04 à 163.57, les aurifères de 0.16 à 178.49 et les pétroles de l'ouest de 0.04 à 182.38. Les métaux avançaient de 0.22 à 92.77.

La tendance se confirme à la hausse à Wall Street

Le marché s'est ouvert à la hausse à Wall Street. L'indice à la hausse surclassait celui des 30 blue chips gagnant en la hausse surclassaient celles en baisse.

Le marché était calme et plusieurs courtiers déclarent que de nombreux investisseurs continuent d'attendre des nouvelles concernant la grève à la General Motors.

Les analystes soulignent que le marché a monté en partie à cause de l'annonce que GM et le syndicat de l'automobile sont actuellement à la recherche d'un compromis.

Les analystes ajoutent que le marché est aussi favorisé par une enquête montrant que, selon plusieurs économistes, l'économie est en voie de réaliser quelques gains.

Ceci serait dû à la volonté de la Maison-Blanche d'inciter la Réserve Fédérale à entreprendre une politique en vue de stimuler l'économie. L'espoir de voir bientôt la Réserve Fédérale réduire son taux d'escompte reste chez plusieurs investisseurs et influence par conséquent le marché.

A 11 h 30, l'indice des 30 industriels à la hausse de 4.18 à 776.15.

Les Esquimaux seront informés des forages

OTTAWA (SPC) — Un programme spécial de communications aux Esquimaux et aux Indiens du Nord canadien a été établi pour les tenir au courant des travaux envisagés par les compagnies exploratrices dans leurs régions.

Le ministre du Développement du Grand Nord, M. Jean Chrétien, a déclaré avoir rendu publiques les recommandations d'un groupe d'étude sur les conséquences des recherches de pétrole et de gaz dans le delta du Mackenzie.

Une des découvertes de ce groupe d'étude concerne la nécessité de moyens de communications entre les compagnies et les habitants, afin d'établir les effets possibles de leurs opérations sur les trappes, la chasse et la pêche.

Activité réduite à Paris

La rapidité des cotations reflète le manque d'activité aujourd'hui à la Bourse de Paris et les valeurs françaises fluctuent très étroitement dans les deux sens.

Aux étrangers, les allemandes sont un peu délaissées, Basf et la plus touchée à 237.24.3 aux internationales. Les allemandes progressent sensiblement.

Sur le marché de l'or le lingot s'ajuste 50 à 6690 et le napoléon 0.5 à 56.6.

La parité de l'once d'or s'est établie à 37.68 dollars.

Faible activité à Londres

Le marché des valeurs faiblement s'ajuste, aujourd'hui, à la Bourse de Londres, où les échanges ont été peu animés.

Dans les canadiennes, Hudson Bay Oil and Gas était en baisse.

TORONTO

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11:40	Ch. Net
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4

dividendes

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11:40	Ch. Net
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4

devises étrangères

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11:40	Ch. Net
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4

fonds mutuels

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11:40	Ch. Net
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4

américaine

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11:40	Ch. Net
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4

américaine

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11:40	Ch. Net
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4
Alcan	2050	21.14	21.14	21.14	+1/4

cours du dollar

MONTREAL — Le dollar américain par rapport à la devise canadienne est en hausse aujourd'hui de 3-32 à \$1.04, et la livre sterling de 1-16 à \$2.44.

NEW YORK — Le dollar canadien par rapport à la devise américaine est en hausse aujourd'hui de 1-16 à \$0.71, et la livre sterling de 1-16 à \$2.39-74.

COTES DE PRIX

Le prix de l'once d'or était fixé, ce matin, sur le marché de Londres à \$372.25, en hausse de 12 cents.

A Zurich, l'haie également de ce matin à \$371.53-57, soit \$0.05-37.25.

A Paris, l'haie d'or était cotée à \$37.88, en hausse de 30 cents.

fruits et légumes

(PC) — Prix payés aux producteurs du marché central métropolitain pour les produits de première qualité.

Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture.

Pommes: Cortland \$2.50 à \$2.55; McIntosh, \$2.50; Red River, \$1.75 à \$2.10.

Betteraves: \$1.50 à \$2.00 pour 12.

Brocoli: \$2.50 à \$3.00 pour 12.

Carottes: \$1.50 à \$1.75 les 50 lb.

Choux: \$1.50 à \$1.75 les 50 lb.

Choux de Bruxelles: \$3.00 à \$3.25 pour 16 têtes.

Choux-fleur: \$1.25 à \$1.50 pour 12.

Choux-raves: \$1.75 à \$2.00 pour 12.

Courges: Hubbard, \$2.50 à \$3; Pepino, \$1.50 à \$1.75 les 50 lb.

Oignons: \$1.50 à \$2.00 les 50 lb.

Pommes de terre: \$1.50 à \$2.00 les 50 lb.

Patates: \$1.50 à \$2.00 les 50 lb.

Potatoes: \$1.50 à \$2.00 les 50 lb.

Radis: \$1.50 à \$2.00 les 50 lb.

Salades: \$1.50 à \$2.00 les 50 lb.

Tomates: \$1.50 à \$2.00 les 50 lb.

Concomres: \$1.50 à \$2.00 les 50 lb.

Courgettes: \$1.50 à \$2.00 les 50 lb.

Asperges: \$1.50 à \$2.00 les 50 lb.

Haricots: \$1.50 à \$2.00 les 50 lb.

Feuilles de chou: \$1.50 à \$2.00 les 50 lb.

Choucroute: \$1.50 à \$2.00 les 50 lb.

Chou-fleur: \$1.50 à \$2.00 les 50 lb.

Chou-raves: \$1.50 à \$2.00 les 50 lb.

Courges: \$1.50 à \$2.00 les 50 lb.

Courgettes: \$1.50 à \$2.00 les 50 lb.

Asperges: \$1.50 à \$2.00 les 50 lb.

Haricots: \$1.50 à \$2.00 les 50 lb.

Feuilles de chou: \$1.50 à \$2.00 les 50 lb.

Choucroute: \$1.50 à \$2.00 les 50 lb.

Chou-fleur: \$1.50 à \$2.00 les 50 lb.

Chou-raves: \$1.50 à \$2.00 les 50 lb.

Courges: \$1.50 à \$2.00 les 50 lb.

Courgettes: \$1.50 à \$2.00 les 50 lb.

Asperges: \$1.50 à \$2.00 les 50 lb.

Haricots: \$1.50 à \$2.00 les 50 lb.

Feuilles de chou: \$1.50 à \$2.00 les 50 lb.

Choucroute: \$1.50 à \$2.00 les 50 lb.

Chou-fleur: \$1.50 à \$2.00 les 50 lb.

Chou-raves: \$1.50 à \$2.00 les 50 lb.

Courges: \$1.50 à \$2.00 les 50 lb.

Courgettes: \$1.50 à \$2.00 les 50 lb.

Asperges: \$1.50 à \$2.00 les 50 lb.

Haricots: \$1.50 à \$2.00 les 50 lb.

Feuilles de chou: \$1.50 à \$2.00 les 5

Le SJM demande au gouvernement de mettre fin aux pressions sur l'information

Lors d'une assemblée générale extraordinaire, le Syndicat des journalistes de Montréal (SJM) a reconnu au Conseil confédéral de la CSN et à la CSN le droit de se prononcer, de prendre position pour les membres de la centrale sur des questions politiques non-partisanes qui dépassent les cadres du syndicalisme traditionnel, notamment sur des questions touchant aux droits fondamentaux des individus et des associations vis-à-vis les pouvoirs établis.

Le Syndicat des journalistes, qui doit incidemment sous peu changer son nom en celui de "Syndicat général des communications", a en outre résolu de demander au gouvernement "de cesser toute mesure de pression pour censurer la liberté d'information" et de modifier la loi de manière à établir clairement que la diffusion par la presse et les moyens d'information des messages d'intérêt public de l'association déclarée illégale ne soit en rien entravée.

Au sujet de la position adoptée le 21 octobre par la CSN, la FTQ et la CEQ sur les récents événements survenus au Québec, le SJM a manifesté son appui aux trois centrales. Cette position, on se souvient, avait trait à la condamnation du FLQ et de la violence comme moyen d'action politique, au retrait des mesures de guerre, à la libération des innocents et à la protection des droits des détenus, aux rencontres avec les membres de la base et avec tous ceux qui poursuivent les mêmes objectifs et à la préparation d'un programme politique d'urgence.

Après avoir accordé son appui aux dirigeants des trois centrales relativement à leur position prise le 5 novembre au sujet de la loi proposée par le ministre canadien de la Justice John Turner en remplacement de la Loi des mesures de guerre, le SJM a décidé d'y ajouter l'amendement suivant: "Le syndicat exige que le gouvernement Bourassa oblige les employeurs à redonner leurs emplois avec plein salaire pour la durée de leur incarcération à chacune des innocentes victimes de l'hystérie collective provoquée par les gouvernements".

La question la plus controversée lors de l'assemblée fut celle concernant la décision prise par le bureau du syndicat de condamner les déclarations de MM. Jean Marchand et Jean Drapeau relativement au FRAP et de concrétiser cette prise de position en versant à cette formation politique un montant symbolique de \$100. Le SJM a ratifié cette décision par un vote réparti de la façon suivante: 25 en faveur, 22 contre 3 abstentions.

Concernant la suspension par Radio-Canada du journaliste Michel Bourdon, secrétaire du Syndicat général du cinéma, le SJM a enfin pris connaissance de la position adoptée à ce sujet par ses dirigeants. Cette résolution se lit comme suit: "Le bureau du Syndicat des journalistes de Montréal appuie la demande du SGCT de soumettre la gestion du service des nouvelles (de Radio-Canada) au cours du mois d'octobre à une enquête publique et impartiale.

MIRACLE MART

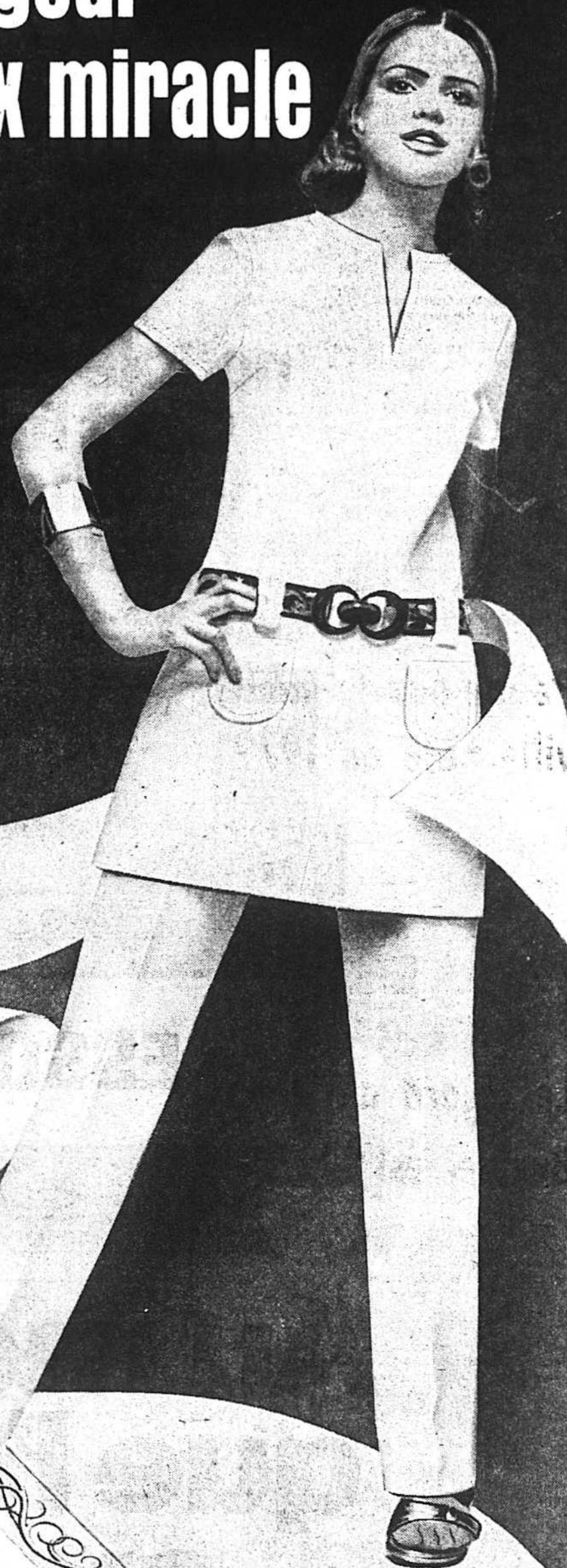
Une des divisions de Steinberg Limitée

Les champions qui VOUS font économiser chaque jour!

Crimpknit 60" de largeur maintenant à bas prix miracle de tous les jours!

388 la verge

Tricot double 100% Polyester
lavez/portez lavable à la machine
dans de l'eau chaude



Patron Simplicity # 9057

Crimpknit Polyester

Poids de 11 à 12 onces... indéformable... garde parfaitement sa forme... ne forme pas de "poches disgracieuses"! Existe dans des textures aux motifs sculpturés et des motifs à surface en relief. Choix de plusieurs teintes.

Tissu Miracle Fibre Miracle à Prix Miracle!

RETEVEMENT D'ALUMINIUM 'ALCAN'

VISITEZ NOTRE USINE

ACHETEZ MAINTENANT ET ÉPARGNEZ

PORTES ET FENÊTRES EN ALUMINIUM
AUVENTS EN FIBRE DE VERRE

APPELEZ 322-7602

Ouvert tous les jours jusqu'à 6 h. Le samedi jusqu'à 1 h.

Estimation gratuite
Garantie écrite du fabricant

ARCON CANADA
Division de A.R.P. Service Local
11996, rue ALBERT-HUDON, MONTREAL-NORD
Boulevard Sorel, 101, rue Chénier
Pour renseignements: 742-4232

un sherry à son meilleur

La Ina

Pedro Domecq

JEREZ ESPAGNE

LE VÉRITABLE SHERRY TRÈS SEC

La Ina

DANS TOUS LES MAGASINS DE LA R.A.Q. Code 501-H

Représenté au Québec par LES AGENCES DESAULTS INC.

1745 av. Cedar, Montréal, Tél: 532-7631

MAINTENANT 11 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR

●LONGUEUIL
Place Longueuil

●GREENFIELD PARK
Place

●CHOMEDEY
Centre commercial St. Martin

●PONT VIAU
Centre commercial

●WEST ISLAND MALL
Sortie 35 Transcanadienne

●JEAN TALON
4325 est. rue Jean Talon

●RUE SHERBROOKE EST
Place Vercauteren

●LASALLE
Place LaSalle

●CHATEAUGUAY
180 boul. d'Anjou

●PLAZA ALEXIS NIHON
Avenue et Ste Catherine

●PLAZA CÔTE DES NEIGES
8700 Côte des Neiges

Le climat social est inquiétant

Le rationnement du charbon est commencé en Angleterre

LONDRES. (PA-AFP) — Une grève non autorisée des mineurs de charbon s'étend aujourd'hui en Grande-Bretagne. Le pays court le risque d'être réduit à décréter le rationnement du charbon cet hiver, pour la première fois depuis la fin de la Deuxième Guerre.

Et ce n'est pas la seule perspective décourageante: l'inflation qui sévit de plus belle peut entraîner un chômage plus élevé et une politique monétaire plus restrictive.

La commission nationale du charbon, responsable de l'industrie du charbonnage, a annoncé que le rationnement est déjà en vigueur dans quelques régions. Il sera proclamé dans les autres districts au fur et à mesure que les réserves baisseront.

La British Steel Corporation de même que les industries de l'électricité et du gaz, toutes des entreprises d'Etat, sont menacées d'un fléchissement de la production par suite des approvisionnements insuffisants.

La British Steel n'a de réserves que

pour trois semaines. La commission du gaz, pour sa part, peut continuer à fonctionner pendant cinq semaines. Dans l'intervalle, elle compte intensifier ses efforts pour accroître la production de gaz naturel provenant des forages en Mer du Nord. La commission du charbon est mieux partagée. Dès le début des revendications des mineurs, l'été dernier, elle a commencé à accumuler des réserves. On ne prévoit pas cependant qu'elles dureront plus de deux mois.

La grève des mineurs se produit à un mauvais moment pour le pays et le gouvernement conservateur, élu le 18 juin. Celui-ci avait promis aux Britanniques d'attacher plus d'importance à l'entreprise privée, après six années d'interventions gouvernementales sous les socialistes.

Le débrayage des mineurs, fondé sur des réclamations de hausses de salaires, survient quelques jours après que les éboueurs et autres employés manuels municipaux eurent obtenu une majoration de 17 pour cent, bien supé-

rieure au niveau suggéré de 12 pour cent.

L'inflation atteint déjà un pourcentage de dix pour cent, le plus haut niveau depuis la guerre. Les économistes et les commentateurs politiques prédisent que l'inflation obligera le gouvernement à imposer une régie des prix et des revenus en plus de restreindre le crédit, et ce, en dépit des promesses électorales des Tories.

Le salaire des mineurs d'Angleterre, d'Ecosse et du pays de Galles présente de fortes variations. Toutefois, le salaire moyen hebdomadaire de ceux qui travaillent dans les galeries est de \$40. Par suite du temps supplémentaire, la moyenne des salaires est en réalité beaucoup plus élevée.

La commission des charbonnages a fait une nouvelle offre de hausse de \$8 par semaine. Les mineurs ont passé outre aux recommandations de leurs chefs syndicaux leur supplantant d'accepter et s'en tiennent toujours à leur demande de \$10 par semaine.



Le Négus est reçu par le pape

Le pape Paul VI accueille l'empereur d'Éthiopie, Haïlé Sélassié, dans sa bibliothèque privée du Vatican. L'entretien a duré environ une demi-heure. Le souverain a rendu hommage au leadership moral du Saint-Père et à ses efforts en faveur de la paix. À l'issue de l'entretien, qui a porté sur la paix et le développement du tiers monde, les deux hommes ont échangé des cadeaux.

1616000 PA

Londres cherche à négocier avec la Rhodésie

LONDRES. (AFP) Le gouvernement britannique a envoyé la semaine dernière une communication "de nature préliminaire" au gouvernement de M. Ian Smith, par les soins de l'ambassade de Grande-Bretagne à Pretoria, à l'indiquer cet après-midi à la Chambre des communes sir Alex Douglas-Home, secrétaire au Foreign Office.

Le ministre a précisé que cette initiative exploratoire servirait à déterminer s'il existait ou non une base en vue de la reprise des négociations entre Londres et Salisbury pour tenter de régler le conflit constitutionnel. Avant que de telles conversations puissent reprendre, a-t-il ajouté, les deux partis doivent s'entendre sur leur objet et s'assurer qu'elles "parlent de la même chose".

Sir Alex a ajouté que cette nouvelle initiative devait être faite pour tenter d'alléger la tension en Afrique australe. Il a émis l'opinion qu'elle n'avait pas grandes chances d'arriver à ce résultat bien qu'il espère une réponse positive du gouvernement rhodésien à l'initiative britannique.

Le texte de la communication britannique, a encore dit le ministre, restera confidentiel jusqu'à ce que l'échec ou le succès de l'initiative soit acquis.

Parlant pour l'opposition, M. Denis Healey, ancien ministre de la Défense, a félicité le gouvernement de son intention de maintenir ces sanctions tant que la crise constitutionnelle ne serait pas réglée sur la base des cinq principes posés au préalable par le Grand-Bretagne, dont celui de l'accession à terme de la majorité africaine au gouvernement.

Washington incite Israël à se montrer plus conciliant sur la mission Jarring

TEL-AVIV (UPI-AFP-Reuter) — Le gouvernement d'Israël, à la demande du gouvernement américain, serait en train de réviser sa position vis-à-vis de la mission Jarring.

Le cabinet israélien avait jusqu'ici clairement indiqué qu'Israël ne retournerait pas à la table de négociations sous les auspices du médiateur de l'ONU tant que l'Égypte n'aurait pas

retiré de la zone du canal de Suez les missiles sol-air soviétiques qu'elle y avait installés depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 7 août dernier.

Or, hier, à Tel-Aviv, le général Moshe Dayan, ministre de la Défense, et le vice-premier ministre Yigal Allon se déclaraient favorables à la reprise de la mission Jarring, position con-

traire à celle adoptée et maintes fois réitérée dans les dernières semaines, par le premier ministre Golda Meir.

Selon des sources proches du gouvernement israélien, le secrétaire d'Etat américain, M. William P. Rogers, a fait savoir à son homologue israélien, M. Abba Eban, actuellement à Washington, que les États-Unis aimeraient voir Israël reprendre sa place à la table des négociations de paix sur le Moyen-Orient. Ces sources ont cependant souligné que M. Rogers, tout en exprimant clairement le point de vue de l'administration Nixon, n'a exercé "aucune pression" sur son interlocuteur.

Afin d'éviter que ce désaccord entre les tenants de la reprise des négociations (notamment Dayan et Allon) et ceux qui la rejettent catégoriquement ne provoque une crise au sein du cabinet, le premier ministre Golda Meir a discuté de la situation avec ses ministres pendant cinq heures, hier.

Selon le secrétaire du cabinet, Michael Arnon, cette rencontre n'a donné lieu à aucune nouvelle décision politique ni à la formulation de nouvelles propositions.

Le calme persiste

Quatre jours après le renouvellement du cessez-le-feu, le calme continue de régner dans le secteur du canal de Suez.

De la rive orientale du canal, on peut voir, selon des sources militaires, les Égyptiens circulant sans casque, en toute quiétude, et se risquant même à nouveau sur le bord de l'eau, ce qu'ils avaient cessé de faire une dizaine de jours avant l'expiration du cessez-le-feu prévu pour le 5 novembre.

Les communistes réussissent à isoler la troisième plus grande ville du Cambodge

PHNOM PENH (AFP) — Les forces communistes au Cambodge ont attaqué et isolé lundi la troisième plus grande ville du pays, Kompong Cham, à 50 miles au nord de Phnom Penh, alors qu'une importante force d'intervention Khméro-sud-vietnamienne encerclait un régiment "ennemi" au sud de Phnom Penh, a déclaré le porte-parole du commandement Khmer.

Deux autres capitales provinciales, Svay Rieng (dans le "Bec-de-carré") et Kompong Thom, au centre du pays ont été harcelées au mortier. D'autres part, l'armée cambodgienne a repris le village stratégique de Prek Tameak, sur la rive est du Mékong, à 12 miles au nord de la capitale. Enfin les Vietcong et Nord-Vietnamiens ont lancé une attaque sur la ville de Skoun, base logistique des 15.000 soldats kmers qui contrôlaient la section de route entre cette ville et le village de Taing Kauk, à 88 km au nord de Phnom Penh, mais ils ont été repoussés.

Tandis que 18.000 soldats sud-vietnamiens se battent au Cambodge, des forces du FNL ont lancé des attaques-surprises dimanche et lundi sur des positions américaines et sud-vietnamiennes dans la région saigonaise, ont annoncé les porte-parole militaires.

Lundi à l'aube, les maquisards ont attaqué une unité de la 25e division américaine qui doit être rapatriée avant Noël, tuant deux Américains et en blessant quatre autres. Cette unité était en position à seulement 30 km au nord de Saigon. Les Vietcongs se sont retirés sans subir de pertes.

La veille, une dizaine de Vietcongs ont réussi à pénétrer sur la base sud-vietnamienne de Trang Long, à environ 90 km au nord-ouest de Saigon, après l'avoir bombardée au mortier. Ils ont infligé des "pertes légères" à la garnison avant d'être repoussés, a indiqué le porte-parole.

La femme de Khrouchtchev nie l'authenticité "des mémoires"

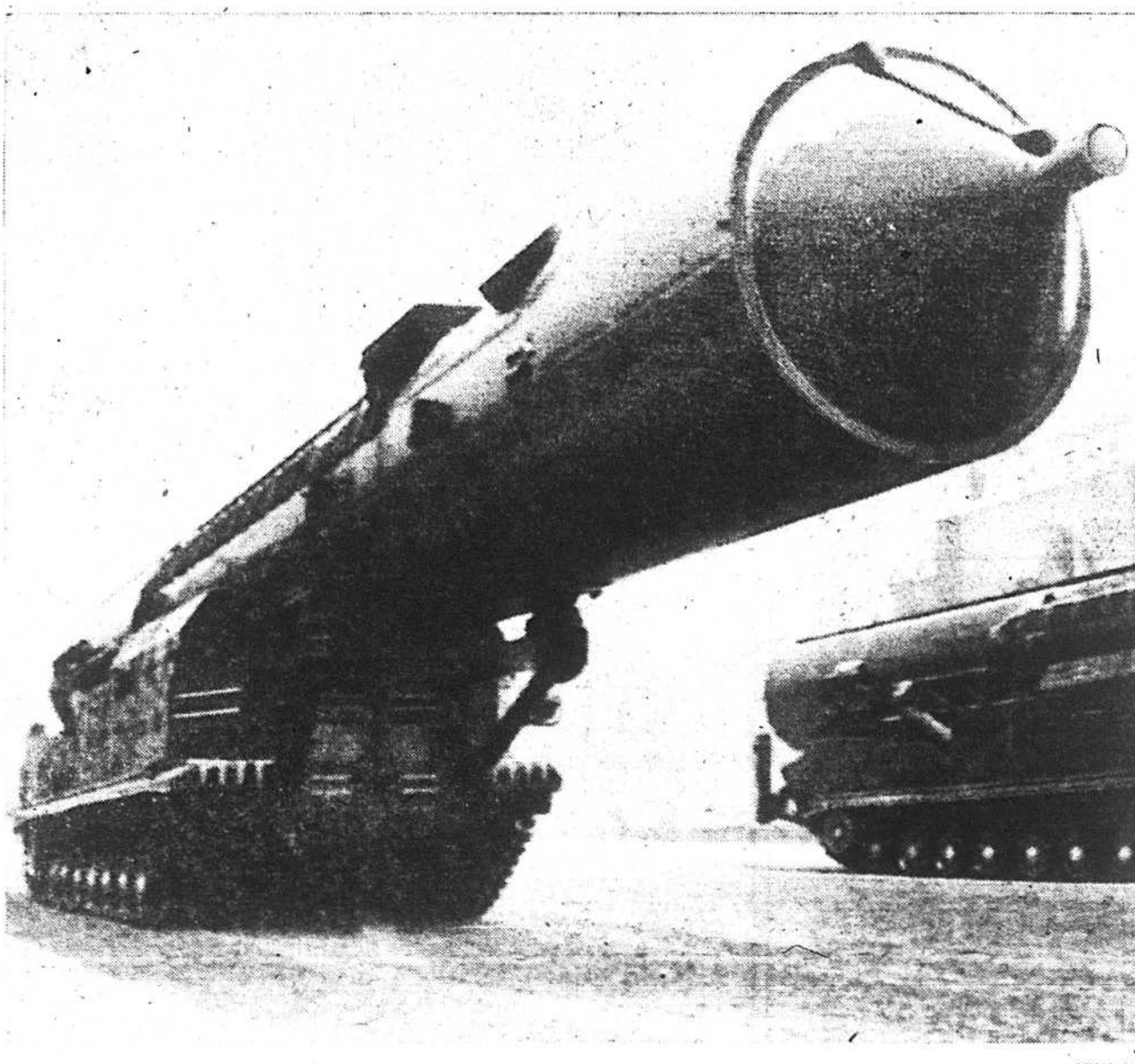
PARIS (PA, UPI, AFP) — M. Pierre Lazareff, directeur général du quotidien parisien France-Soir, a déclaré hier que les mémoires de M. Khrouchtchev, que son journal doit publier en France, étaient en fait enregistrés au magnétophone et non pas écrits. De leur côté, Time-Life Inc. et la maison d'édition Little, Brown and Co. confirment hier leur certitude de l'authenticité des mémoires en cause, qu'ils doivent publier aux États-Unis. Par contre, Mme Nina Khrouchtcheva, femme de M. Khrouchtchev, dément pareille authenticité et affirme qu'il ne peut s'agir que de "détritus".

C'est à l'historien Pierre Yakir que Mme Khrouchtcheva aurait fait cette déclaration, au téléphone. M. Yakir, apparenté aux Khrouchtchev et leader d'un milieu politiquement dissident à Moscou, dit avoir téléphoné à ce sujet à Mme Khrouchtcheva samedi. Il ajoute qu'il y a cependant 20 pour cent de chances que Mme Khrouchtcheva n'ait pas dit la vérité, de crainte de la table d'écoute.

M. Yakir est le fils d'un général exécuté sous Staline avant la Seconde Guerre mondiale et dont la mémoire avait été "réhabilitée" du temps où M. Khrouchtchev était au pouvoir.

A New York, le porte-parole de Time-Life dit que "nous nous attendions" à un démenti, souligne que "nous avons obtenu toutes les garanties et soumis le texte à une expertise compétente", mais admet que le texte est pour un bon quart une compilation des commentaires, conversations, entretiens et réflexions personnelles de M. Khrouchtchev, à l'exclusion de ses discours.

A Moscou, les observateurs sont sceptiques quant à l'authenticité de ces mémoires.



Un missile de l'arsenal nucléaire russe

Les Soviétiques ont organisé leur parade militaire traditionnelle pour marquer le 53e anniversaire de la révolution bolchévique, qui a eu lieu en 1917. L'équipement militaire variait d'un simple jeep à des missiles intercontinentaux. Celui-ci, par exemple,

peut transporter une ogive nucléaire à une distance de 6.000 miles. Les négociations qui se déroulent à Helsinki sur la limitation des armes stratégiques incluant probablement des missiles de ce genre.

1616000 PA

Les Chinois auraient désavoué de soi-disant "maoïstes" occidentaux

TURIN (PA, UPI, AFP) — Des diplomates chinois qui ont négocié avec le Canada et l'Italie l'établissement de relations diplomatiques ont à plusieurs reprises exprimé leur désaveu des "maoïstes" occidentaux en les accusant d'être à la solde des capitalistes, rapporte l'important quotidien italien "La Stampa".

Ces Chinois disent des communistes "à la chinoise" d'Europe qu'ils leur "font honte" et ne seront jamais autorisés à se rendre en Chine.

De même source, ces diplomates ont indiqué à leurs interlocuteurs canadiens et italiens que le premier ministre Chou En-lai était en fait plus puissant à Pékin que le président Mao. Ils ont tenu l'URSS responsable de ce qu'il se passe au Vietnam et précisé par ailleurs que Pékin souhaiterait voir Tchiang Kai-cheh devenir le gouverneur d'une province de Formose relevant de la Chine communiste.

Dans l'article, écrit à Paris par Michel Tito, principal commentateur du journal sur les affaires gouvernementales italiennes, "La Stampa" attribue à ces diplomates l'opinion que les Américains sont ceux des Occidentaux à qui ils ont le moins d'objections.

Les diplomates considèrent que Staline a été "70 pour cent communiste et 30 pour cent assassin" et dénoncent le parti communiste italien comme "dangereux et des plus traîtres".

Le journal ajoute que pendant les négociations sino-italiennes et canado-chinoises, Canadiens et Italiens ont communiqué constamment par l'entremise des Français. Autre précision: il y a eu des "explications longues, détaillées" au sujet des maoïstes occidentaux. Les diplomates chinois se sont dits couverts de honte par les manifestations d'extrême gauche avec pancartes ornées de portraits du président Mao.

Quant à la position de fait du président Mao chez lui, le journal dit que les négociateurs italiens l'ont appris du chef d'une délégation française en Chine, M. Bettencourt.

Ce diplomate "apprit avec stupeur que le vieux président ne répondait à aucune question sans avoir d'abord consulté Chou En-lai".

Enfin, le journal déclare que dans leurs entretiens avec les Chinois, Italiens et Canadiens ont "établi qu'il était toujours moins question de Mao; ils virent que les paraboles et les proverbes chers à Mao avaient cessé; ils apprirent que Chou En-lai était contre ces proverbes, parce qu'ils rappelaient Khrouchtchev et le révisionnisme".

Radio-Pékin a indiqué samedi que la Chine était disposée à discuter "avec tout gouvernement étranger" l'établissement de relations diplomatiques sur la base des cinq principes de Bândoung.

Hier, le "Quotidien du Peuple", organe du parti communiste chinois, déclarait que Pékin n'accepterait jamais

une solution du type "deux Chines" au problème de Formose.

Hier également, le ministre autrichien des Affaires étrangères, M. Kirchschlaeger, déclarait que l'établissement de relations diplomatiques entre Vienne et Pékin paraissait possible "dans un avenir relativement proche".

Vote de confiance au gouvernement de Willy Brandt

WIESBADEN, Allemagne (UPI) — Le gouvernement de coalition social-démocrate-libéral du chancelier Brandt, âgé d'un an, a obtenu hier un important vote de confiance aux élections de la législature du territoire de la Hesse. En dépit de progrès massifs du parti d'opposition chrétien-démocrate, la coalition a obtenu 55,8 pour cent des suffrages.

L'attention a porté principalement sur les libéraux, qui avaient en des scrutins récents subi des reculs importants et dont on craignait qu'un nouveau revers n'amène la dislocation à l'échelle nationale et par contrecoup l'effondrement de la coalition Brandt. Le parti libéral a en fait retrouvé à peu près les dix pour cent de votes qu'il avait obtenus lors des dernières élections de la Hesse en 1966. Il a même réussi une remontée par rapport aux résultats qu'il avait obtenus aux élections fédérales de 1969 en Hesse, alors qu'il avait obtenu 6,7 pour cent.

Bonn et Varsovie sont prêts de s'entendre sur un traité

VARSOVIE. (UPI-AFP) — L'Allemagne de l'Ouest et la Pologne aboutiront dans un avenir prochain à une normalisation de leurs rapports, a laissé entendre aujourd'hui M. Walter Scheel, ministre des Affaires étrangères de Bonn.

Les deux gouvernements, dit-il, font preuve de bonne volonté. Bien qu'ils n'aient pas réussi à trouver une base commune aux questions à l'étude, ils en ont néanmoins défini l'orientation. "Nos positions se sont rapprochées, a-t-il ajouté en signalant qu'il n'est pas impossible qu'un accord intervienne dès cette semaine.

M. Scheel a fait cette déclaration à la presse, juste avant une réunion historique avec le premier ministre polonais, M. Josef Cyrankiewicz. C'était en effet la première fois qu'un ministre du gouvernement de Bonn était reçu par un dirigeant de la Pologne populaire.

En fin de semaine, M. Scheel s'était rendu à Cracovie, dans le sud de la Pologne, où M. Cyrankiewicz avait été interné dans le camp de concentration d'Auschwitz par les nazis, au cours de la Deuxième Guerre.

À l'issue de son entretien avec M. Cyrankiewicz, M. Scheel a déclaré que celui-ci avait exprimé le souhait de recevoir le chancelier allemand Willy Brandt à Varsovie, si les négociations polono-ouest-allemandes aboutissaient à une heureuse conclusion.

Le but ultime du traité étudié par leur pays est la reconnaissance par Bonn de la frontière polonaise de l'Oder-Neisse, définie après la guerre,

et qui accordait à la Pologne une grande partie du territoire allemand, à titre de compensation pour le territoire de l'Est gardé par les Soviétiques à la suite de la Deuxième Guerre.

Un infirmier avoue avoir blessé un garde russe

BERLIN-ouest (Reuter-AFP) — Un infirmier de 21 ans, Ekkehard Weil, a avoué ce matin avoir perpétré samedi l'attentat contre la sentinelle soviétique de faction devant le monument aux morts soviétiques à Berlin-Ouest. Le jeune homme a déclaré que son geste avait pour but de "durcir les rapports entre la coalition SPD-FDP et les communistes".

"J'ai voulu, a-t-il ajouté, empêcher la ratification dans un proche avenir du traité entre la RFA et l'URSS. Mon geste a été motivé par mes convictions qui n'ont rien à voir avec la personne du soldat que j'ai malheureusement blessé. Je ne voulais pas le tuer."

Ekkehard Weil a été appréhendé tôt hier à la suite d'une perquisition à son domicile où la police a découvert de la littérature d'extrême droite et des armes. Il comparait aujourd'hui devant un tribunal de Berlin-Ouest.

D'autres auteurs protestent en quittant Ryerson Press

TORONTO (PC) — Deux autres auteurs canadiens ont annoncé qu'ils ne collaboreront plus avec Ryerson Press, à cause de la vente de cette compagnie à des intérêts américains.

Eli Mandel et Milton Acorn, tous deux liés par contrat à Ryerson, ont déclaré qu'ils préféreraient voir leurs oeuvres tomber dans le domaine public, à les voir publiés par une compagnie appartenant à des Américains.

Plus tôt, cette semaine, United Church of Canada avait annoncé qu'elle avait consenti à vendre Ryerson Press à McGraw-Hill Canada Ltd., une filiale qui appartient en totalité à une compagnie américaine.

Al Purdy a annoncé, mercredi, qu'il ne permettrait pas à Ryerson de publier son anthologie des jeunes poètes canadiens, à cause de cette transaction, même au risque de poursuites judiciaires.

M. Mandel, qui enseigne la culture et la sociologie à l'université de Toronto, a dit que

lui et M. Acorn avaient des contrats qui accordaient à Ryerson le premier droit de regard sur tout ce qu'ils écrivent. Acorn et Mandel ont fait publier deux volumes chez Ryerson.

M. Acorn, en visite à Toronto, de Charlottetown où il réside, a dit qu'il avait parlé avec Ryerson, en toute bonne foi, en tant que compagnie canadienne.

"Maintenant, nous avons affaire à une compagnie impérialiste américaine et c'est pourquoi j'ai décidé de tout laisser tomber, a dit M. Acorn. Je n'ai pas l'intention de négocier la vente de notre pays."

M. Mandel a dit qu'il ne s'attendait pas à ce que Ryerson le force à respecter son contrat, parce que c'est affaire courante qu'on ne force pas des auteurs, qui ne veulent pas faire éditer leurs oeuvres."

Le député libéral Tim Reid, de Scarborough E., a déclaré qu'un groupe de financiers de

Toronto essaiera de réunir le prix demandé par Ryerson, à condition que cette compagnie accepte de répudier son contrat de vente.

Le révérend Frank Brisbin, de l'Eglise Unie, a répondu: "M. Reid est mieux d'offrir des preuves de cette offre si nous ne voulons pas croire qu'il cherche à se faire du capital politique."

Le Dr Brisbin a déclaré que l'Eglise cherche depuis un an à vendre Ryerson, à cause de dettes accumulées de \$2.5 millions et qu'il avait avisé les gouvernements fédéral et provincial de ces difficultés.

Selon lui, l'Eglise Unie ne devrait pas être considérée comme bouc émissaire de l'indifférence et de l'inaction des autres.

"La responsabilité ultime d'assurer une participation canadienne suffisante d'articles et d'actionnaires, ne repose pas sur l'Eglise ou sur les éditeurs, mais aux différents niveaux appropriés de nos gouvernements."

Pour Robert Merrill: 25 ans de carrière au Met

NEW YORK (PA) — Le baryton Robert Merrill a fêté récemment son 25e anniversaire de carrière au Metropolitan Opera de New York, de la même façon qu'à ses débuts, en chantant le rôle de Germont, père, dans "Traviata" de Verdi.

Cette fois, après la scène de la réception au troisième acte, huit des seize sopranos qui avaient tenu, à ses côtés, le rôle de Violetta dans le même opéra, sont montés sur scène pour chanter avec les membres de la distribution. Robert Merrill, après avoir embrassé

les huit cantatrices, a reçu un trophée en argent, avec inscription commémorant l'anniversaire de M. Lowell Wadmond, président du conseil d'administration du Met.

Les chanteuses et partenaires de Merrill qui l'entouraient à cette occasion, étaient Licia Albanese, qui incarnait Violetta lors des débuts du jeune baryton qui avait 26 ans à l'époque, ainsi que Phyllis Curtin, Anna Moffo, Della Riga, Renata Scotti, Renata Tebaldi, Gabriella Tucci et Joan Sutherland.

Un exploit pour Joan Sutherland

SEATTLE, Washington (PA) — Une première, pour Joan Sutherland, cela n'a rien

de bien nouveau. Mais interpréter les quatre rôles clés fé-

minins-du-cycles des "Contes d'Hoffmann", d'Offenbach, c'est un rêve sentimental et un sommet pour cette grande artiste d'origine australienne.

C'est d'ailleurs dans les "Contes d'Hoffmann" qu'elle a eu son premier succès de soprano coloratura, confie-t-elle volontiers. C'était à Covent Garden, dans les années '50. Elle n'a jamais interprété cette oeuvre aux Etats-Unis.

L'originalité de cette première consiste en ce que, contrairement à ce qui se fait au Metropolitan Opera, on confie à Joan Sutherland les quatre rôles d'héroïnes féminines, plutôt que de recourir à quatre artistes. "Ce grand rêve ne va pas sans cauchemar", a admis l'artiste.

HAIR

L'ÉVÉNEMENT MUSICAL À NE PAS MANQUER

AQUARIUS

UN SPECTACLE À VIVRE

LAISSONS ENTRER LE SOLEIL

UNE EXPÉRIENCE SENSORIELLE

Prière de ne pas sauter sur la scène avant la fin du spectacle.

Pour quelques semaines encore

LA COMÉDIE CANADIENNE

84 ouest, rue St-Catherine, 866-1041

Guichets maintenant ouverts. Évitez les déceptions et achetez vos billets aujourd'hui.

- Comédie Canadienne tous les jours de 11:00 a.m. - dimanches à compter de 1:00 p.m.
- Tous les dépositaires d'argent
- Composés: 878-3811 pour l'agent le plus près.
- Tous les magasins Simpsons et Miracle Mart.
- Prix spéciaux pour groupes: tel.: Claude Couture: 866-4628

FRANÇAIS	ANGLAIS
Mardi: 8:30	Mardi: 8:30
Jeudi: 8:30	Vendredi: 8:30
Samedi: 6:00	Samedi: 10:00
Dimanche: 2:30	Dimanche: 7:30

Un livre extraordinaire!

LE COUPLE APRÈS 40 ANS

Jacques Peterson

Des questions cruciales pour le bonheur du couple: relations sexuelles, ménopause, crise d'identité, départ des enfants, etc. A lire absolument!

En vente partout

Cinéma ODEON

GENEVIEVE BUJOLD

Acte du Coeur

Film de Paul Almond

JEAN-PAUL BELMONDO
ANNIE GIRARDOT

"UN HOMME QUI ME PLAÎT"

18 DAUPHIN

BEAUDRY PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

AIRPORT

EN FRANÇAIS

CRÉMAZIE

2e FILM AU CRÉMAZIE

LA MARIÉE A DU CHIEN

2e FILM AU CHAMPLAIN

LE PIMENT DE LA VIE

ST-DENIS-CRÉMAZIE 388-4210

CHAMPLAIN

ST-CATHERINE-PAPINEAU 524-1885

un Amour de Coccinelle

BERRI

ST-DENIS-CATHERINE 828-2474

VILLERAY

ST-DENIS-JARRY 388-5577

DEUX FEMMES EN OR

MERCIER

ST-CATHERINE-PIE-IX 255-6224

VERDON

2841 WELLINGTON 768-2092

ELVIS PRESLEY

ELECTRA

ST-CATHERINE-AMHERST 522-9177

LES MOINS DE 12 ANS 75

ATWATER 1

ALEXIS NIXON PLAZA

525-4246

SIDNEY JAMES KENNETH WILLIAMS

PLACE DU CANADA

VIA CHATEAU CHAMPLAIN 861-4555

ATWATER 2

ALEXIS NIXON PLAZA

931-3313

CARRY ON CAMPING

EN COULEURS

diary of a mad housewife

EN COULEUR

JANIS JOPLIN

JIMI HENDRIX

OTIS REDDING

MONTEREY POP

Tous les SOIRS à 7:30 et 9:30

5380 St-Laurent

277-4145

SAINT-DENIS et Bijou

1294, ST-DENIS, 849-4211

5030, PAPERNAU, 527-9131

Coquettes? Curieuses? Libertines? 18 ans

ROBERT HOSSEIN

MARISA MELL - ETTORE MANNI

PREMIÈRE FOIS AU CANADA

un film français de DAVE YOUNG

EASTMANCOLOR

ROSSANA PODESTA PHILIPPE LEROY

Les heures nues

18 ANS Adultes

A L'AFFICHE ENFIN AUJOURD'HUI

Il faut le savoir... être curieux... se!

18 ANS Adultes

Dr. KINSEY avait raison

TECHNIQUES OF PHYSICAL LOVE

mise en scène: D. Krousser

KAMA SUTRA

PERFECTION OF LOVE

POUSSYCAT

4015 ST-LAURENT ANGLE D'ORLÉANS 849-9469

SPECTACLE CONTINUËL

CINÉMAS SALLES CLIMATISÉES

APRÈS MIRACLE DE L'AMOUR 1 et 2 VOICI

Oswalt Kolte

par exemple: Adultère

EN COULEURS

ADOLPHE (en couleurs)

une éducation amoureuse

CANADIEN 523 5180

PLAZA 274 6155

PASSION, TERREUR ET AMOUR!

18 ANS Adultes

Deux Jumelles un amour

COULEURS

LA PISCINE

ALAIN DELON - ROMY SCHNEIDER

COULEURS

JEAN-TALON 775 7000

MAISONNEUVE 525 2174

après "le Vieil Homme et l'enfant"

POUR TOUS

VOICI... CLAUDE BERRI

LE NOUVEAU FILM DE

LE PISTONNE

HORAIRE 1:30-3:30-5:30 7:30-9:30 COULEUR

CINÉMA DE PARIS 861 2996

FLEUR DE LYS 288 3303

UN VOL de 10,000,000 de DIAMANTS

JEAN-CLAUDE BRIALY CHRISTINE BARCLAY

EN COULEUR

"AU DIABLE LES ANGES"

POUR TOUS

FESTIVAL DE DESSINS ANIMÉS

HORAIRE: 11:30, 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30

CHAUFFE-RETTES FOURNIES

MOINS DE 12 ANS GRATIS

RESTAURANT OUVERT À 6:00 P.M.

5 MILLES DU PONT MERCIER, ROUTE 4, VERS CHATEAUGUAY INF. 691-1310

Un très beau film et qui semble faire chez les spectateurs une unanimité sans précédent.

LOUIS CHALVET - LE FILM

SALLE RESNAIS

EASTMANCOLOR

les choses de la vie

ROMY SCHNEIDER / MICHEL PICCOLI

dans un film de CLAUDE SAUTET

PRIX LOUIS DELLUC

SALLE EISENSTEIN

ELYSÉE Z

35 MILTON / 842-6053

2e ANNÉE!

INERAMA

VERSION FRANÇAISE

20th CENTURY-FOX présente

BARBARA STREISAND

WALTER MATTHAU

MICHAEL CRAWFORD

sur écran géant

IMPERIAL CINERAMA

1430 BLEUVER

288-7102-5603

Tous les soirs à 8:30 p.m.

Mattée: SAM. DIM. MERC. à 2:00 p.m.

A TOMBEAU OUVERT!

18 ANS Adultes

2e film

BOULE DE FEU

VOYEZ CATEY MEARES CO-PILOTE DU DIABLE!

EN COULEURS

AUX 4 CINÉS!

CHATEAU GRANADA VERSAILLES

ST-DENIS & BLANCOUR 371-4001

4333 ST-CATHERINE 1 315 3478

7241 SHEPPARD AVE. E. 313 4018

À l'affiche

Tout ce que vous voulez savoir sur...

18 ANS Adultes

LOVE VARIATIONS

en couleurs

THE COFFIN

ESSY PERSSON

REPRÉSENTATION COMPLÈTE à 1.15, 4.05 et 8.15 p.m.

EROS

59, ST-CATHERINE E. 288-5513

ST-LAURENT 26

LES CINÉMAS FAMOUS PLAYERS

VOTRE GUIDE DE MEILLEURS FILMS!

MAINTENANT À PRIX POPULAIRES!

woodstock

côte des neiges

14 ANS

ETUDIANTS \$1.50 EN TOUT TEMPS

Tous les jours à 1:45, 5:15, 8:30 p.m.

UN GRAND SUSPENSE POLICIER

LE PASSAGER DE LA PLUIE

CHARLES BRONSON - MARLENE JOBERT

CAPITOL 866-6878

14 ANS

en FRANÇAIS SPECTACLE D'ADIEU!

LE DOCTEUR JIVAGO

LE SOIR à 8:00

le matin à 11:00

le midi à 1:00

le soir à 7:00

le dimanche à 11:00

RIVOLI 277-4129

14 ANS

KARL MALDEN CATHERINE SPAAK

HOTEL ST-GREGORY

288-2943

14 ANS

ARLEQUIN LES GALERIES D'ANJOU

288-2943

14 ANS

EROTISME, PROFANATION, SADISME...

le grand cérémonial

PAPINEAU 521-6853

18 ANS

L'INVITEE

Soir des 6:30 p.m.

VIENS MON AMOUR

ANDRÉ MICHAEL LAWRENCE KANE

VERSAILLES SALON BLEU

352-4020

18 ANS

VERSAILLES

Soir des 6:10 p.m.

JACK LEMMON SANDY DENNIS

THE OUT-OF-TOWNERS

LOEW'S FAIRVIEW

866-5851

18 ANS

LOEW'S FAIRVIEW

CINÉMA 2 697-8095

ROCK HUDSON SYLVIA KOSCINA

"HORNET'S NEST"

PALACE 866-6991

POUR TOUS

HORAIRES: 12:45, 2:55, 5:00, 7:10, 9:25 p.m.

Tous en parlant

Representations à 12:15, 2:30, 4:45, 7:00, 9:15

SALE 7035, 8025

CINÉMA

PLACE VILLE-MARIE 866-2644

18 ANS

"JOE"

4e SEM.

GUNILLA NANNSON GUN FALK

"YES!"

bonaventure

PLACE BONAVENTURE 861-2725

18 ANS

ROBERT REDFORD MICHAEL J. POLLARD

LITTLE FAUSS AND BIG HAUZY

HORAIRES: 1:15, 3:15, 5:15, 7:20, 9:30 p.m.

AVENUE 937-2747

14 ANS

Grand Prix Festival de Cannes

MASH

ELLIOTT GOULD

14 ANS

THE CINÉMA

WESTMOUNT SQUARE 931-7477

12:30, 2:35, 4:40, 7:00

Barbra Yves Streisand Montand

On a Clear Day You Can See Forever

YORK 937-8978

POUR TOUS

Horaire: 1:30, 4:00, 6:30, 9:00 p.m.

LE SPECTACLE HUMORISTIQUE DE L'ANNÉE

"HOW TO SUCCEED WITH SEX"

A 12:55, 2:40, 4:25, 6:10, 7:55, 9:40 p.m.

ALOUETTE 841-2807

18 ANS

MARY JANE CARPENTER ZACK TAYLOR

"HOW TO SUCCEED WITH SEX"

WESTMOUNT 486-7395

14 ANS

BARBARA HERSHEY GILLEN WILKINSON

THINKING

HORAIRES: 12:55, 2:50, 4:50, 6:55, 9:00 p.m.

LINDA BOYCE SHIBA STUART

Love me... please

SNOWDON 482-1322

18 ANS

1:30, 3:35, 5:40, 7:45, 9:55

BUDDY PANTSARI ELISABETH MONICA

TRADER HORNEE

VAN HORNE 731-8243

18 ANS

HORAIRES: 1:30, 3:30, 5:30, 7:35, 9:40 p.m.

La nouvelle No 1 de l'année - Maintenant le film

AIRPORT

BURT LANCASTER - DEAN MARTIN

DORVAL RED ROOM 631-9977

POUR TOUS

Soir à 6:45 et 9:00 p.m.

GENEVIEVE DONALD SUTHERLAND

Act of the Heart

FAIRVIEW CINÉMA-1 697-8095

POUR TOUS

Soir à 7:00 et 9:00 p.m.

GODFREY CAMERIDGE RAYMOND ST. JACQUES

"COTTON COMES TO HARLEM"

côte des neiges

14 ANS

1:30, 3:30, 5:30, 7:35, 9:35 p.m.

Le dernier film de Sharon Tate

12+1

LAVAL 688-8200

GREENFIELD PARK 671-6129

POUR TOUS

2e GRAND FILM À CHAQUE CINÉ

LAVALL: Soir à 6:15 p.m. GREENFIELD: Soir à 6:15 p.m.

EN VENTE MARDI AUX 3 MAGASINS

LA MODE À PRIX DE SOLDE



Rabais 28% à 34%

Lingerie de jour
marque fameuse

Une lingerie de toute beauté, idéale pour vos cadeaux de Noël car elle porte la marque d'un manufacturier canadien des plus réputés.

A. Combinaison en tricot de nylon "suavette". Applique de dentelles à l'ourlet et au buste. Blanc, primrose, bleu. Tailles 34 - 38 (courtes), 34 à 42 (moyennes). Rég. \$10 **6⁹⁹** ch.

B. Jupon assorti. P.M. (courts), M.G. (moyens). Rég. \$7 **4⁹⁹** ch.

C. Culotte assortie. Tailles: 5, 6, 7. Rég. 3.50 **2²⁹** ch.

D. Combinaison en satilene de nylon. Ligne princesse avec insertions de dentelle "Art nouveau". Blanc, blanc sable. Tailles 34 à 38 (courtes), 34 à 42 (moyens). Rég. \$10 **6⁹⁹** ch.

E. Jupon assorti. P.M. (court), M.G. (moyen). Rég. \$7 **4⁹⁹** ch.

F. Culotte assortie. Tailles 4, 5, 6, 7. Rég. 3.50 **2²⁹** ch.

Rayon 741, au quatrième



Commandes postales et téléphoniques exécutées

842-7221

Manteaux d'hiver garnis de fourrure pour dames

\$69. à \$99. ch.

Une magnifique collection de manteaux taillés dans des tissus bouclé, worsted, laine et mohair, peluche mohair. Modèles et longueurs variés, doublure rayonne, entredoublure et chamois. Garniture de fourrures telles que vison, renard, rat musqué, lynx. Brun, beige, taupe, rouge, jade ou tweed. Tailles 8 à 16 (petites) 8 à 20 (moyennes) 14 1/2 à 24 1/2 (1/2 tailles). Rayon 731 au troisième.

Choix varié d'élégantes robes pour dames

Orig. \$20 à \$35

9⁹⁹ à 19⁹⁹ ch.

Robes droites, chemisiers ou de ligne A, ensembles 2 pièces: robe/veste ou tailleur. Tissus mixtes, Fortrel ou acétate. Tons unis de brun, gris, bleu, vert ou imprimés. Tailles 10 à 20, 14 1/2 à 22 1/2 dans le groupe. Rayon 734 au troisième.

Elégantes chemises au repassage permanent

2⁵⁹ ch. 2 pour 4⁹⁸

Pour hommes! Une aubaine sensationnelle. Tissu 65% polyester/35% coton à repassage permanent. Modèle manches longues, poignets 2 façons, col à courtes pointes. Blanc ou bleu. Encolures 15 1/2 à 17 1/2, longueur de manches 33 à 35. Rayon 713 au rez-de-chaussée.

Robes d'automne pour dames et jeunes filles

Orig. 10.99 à 35.99

6⁹⁹ à 15⁹⁹

Une ravissante collection de modèles ligne A, robes droites, style chemisier avec manches longues ou sans manches. Laine, laine mixte, tricot. Beige, rouge, marine, vert ou brun. Tailles 5 à 15, 8 à 20, 14 1/2 à 24 1/2. Pas toutes les tailles dans chaque coloris. Rayon 780 au sous-sol.

Rabais \$1 à \$3! Gants cuir importés d'Europe

Rég. 8.98 - 10.98

7⁹⁸ pai.

Pour dames! Des modèles importés de France ou d'Allemagne. Courts, sportifs ou élégants. Cuir souple, doublure de soie ou sans doublure. Noir, brun, beige et autres. Pointures 6 1/2, 7 1/2. Rayon 708 au rez-de-chaussée.

Bas prix! Vestons sport laine pour hommes

18⁸⁸ ch.

Superbes tissus tout laine. Modèles 2 ou 3 boutons. Motifs variés dans le groupe. Tailles 36, 38 et 40 seulement.

Rayon 712 au deuxième.
En ville seulement.

Solde! Vêtements mode pour tailles junior 5 à 13

Orig. \$6. à \$40.

1⁹⁹ à 29⁹⁹ ch.

Une grande variété de jupes longueurs mini ou midi, de vestes, tuniques, chemisiers, pantalons, écharpes et nombreux autres articles à la mode. Tailles 5 à 13. (Chaque taille n'est pas disponible dans les teintes et modèles variés).

Rayon 735 au troisième.

Manteau-pantalon midi en laine melton marine

Spécial 34⁹⁹ ch.

Pour jeunes filles! L'ensemble toute nouvelle mode cet hiver. Manteau midi, double boutonnage, ceinture, boutons ton rouge, doublure matelassée. Pantalon assorti. Marine. Tailles 8 à 14X.

Rayon 735 au troisième.

Rabais \$6 sur souliers en Corfam* pour hommes

Rég. \$24.

17⁹⁸ pai.

Corfam* lavable, très résistant. Semelles en cuir, talons en caoutchouc. Pointures 7 à 11 (avec 1/2) largeurs D, E, EE dans le groupe. (Chaque pointure n'est pas disponible dans chaque modèle et teinte.) Mocassin à soufflet. Noir. Modèle "Blucher", 3 oeillets, empeigne mocassin. Noir ou brun. "Balmoral", 6 oeillets. Noir.

Rayon 723 au deuxième.

Grand solde! Dessous féminins pour dames

Orig. \$3. à 12.95

1⁴⁹ à 6⁹⁹ ch.

Choix varié de tissus. Quelques-uns légèrement salis et défraîchis. Soutiens-gorge, gâines-culottes et corselettes (en ville seulement). Teintes et tailles variées dans le groupe.

Rayon 785, au sous-sol.

Solde de lingerie fine pour la nuit et le jour

Combinaison en nylon. Noir seulement.

Tailles 32 à 44. Orig. 4.99 **1⁹⁹** ch.

Ens. pyjamas 3 pièces. Doux coton. TP. ou P. Orig. 8.99 **4⁴⁹** ch.

Peignoir court en flanelle. Rouge ou bleu roi. M. ou G. Orig. 9.99 **4⁹⁹** ch.

Robe de chambre longue en flanelle. Rouge ou bleu roi. M. ou G. dans le groupe. Orig. 11.99 **5⁹⁹** ch.

Rayon 784, au sous-sol.

Rabais \$4 sur cardigans tricot double "Stage 7"

Rég. 19.99

15⁹⁹ ch.

Pour hommes! Profitez de ce rabais! Tricot double acétate et célera au motif "Argyle". Teintes de marine, bleu clair, rouge, brun, mauve. Tailles P.M.G. ou T.G.

Rayon 713 au rez-de-chaussée.

Spéciaux au sous-sol d'aubaines

SOLDE! SOULIERS EN CUIR POUR ENFANTS! Une fabrication canadienne! Ravissant choix de souliers habillés dans différents modèles. Venez tôt pour un meilleur choix. Pointures 11 à 4 dans le groupe. Orig. 4.99 **2⁹⁹** ch.

Rayon 787, au sous-sol. En ville et Anjou seulement.

SOLDE! SOULIERS EN CUIR POUR DAMES! Des souliers à la mode parfaits pour cette saison. Teintes et hauteurs de talons variées. Pointures 5 à 10 (avec 1/2) chaque pointure non disponible dans chaque modèle. Rég. jusqu'à 9.99 **3⁹⁹** ch.

Rayon 787, au sous-sol. En ville et Anjou seulement.

RABAIS \$3 à \$4! PANTOUFLES POUR DAMES. Choix de pantoufles en cuir ou en tissu. Variété de modèles, de teintes. Profitez de ce bas prix exceptionnel! Pointures 5 à 9 (avec 1/2) dans le groupe. Rég. 5.99 à 6.99 **2⁹⁹** ch.

Rayon 787, au sous-sol. En ville et Anjou seulement.

ELÉGANTES BOTTES EN CUIR POUR HOMMES. Une fabrication canadienne! Modèle à glissière latérale, hauteur 8 po. Semelles et talons en caoutchouc. Choix de cuir aspect luisant ou classique. Pointures 8 et 9 seulement (chaque pointure non disponible dans chaque modèle). Noir ou brun. Orig. 12.99 **8⁹⁹** ch.

Rayon 787, au sous-sol. En ville et Anjou seulement.

PANTALONS JAMBES ÉVASÉES POUR JUNIORS. Rayonne et viscose. Vert ou ton or. Tailles 8 à 16. Acrylique laminé. Noir, brun, rouge ou beige. Tailles 8 à 16. Acrylique lavable. Différentes rayures. Tailles 8 à 16 dans le groupe. Orig. 5.98 à 7.98 **3⁹⁸ à 5⁹⁸** ch.

Rayon 781, au sous-sol.

RABAIS 4.96! CARDIGANS POUR HOMMES. Tricot tout laine ou laine et Orlon dans la collection. Manches longues, 2 poches, poignets et bande de taille tricot côtelé. Teintes variées. P.M.G. dans le groupe. Rég. 14.95 **9⁹⁹** ch.

Rayon 789, au sous-sol en ville seulement.

CHEMISES FLANELLETTE POUR HOMMES. Flanellette de coton, pré-rétrécit. Modèle à manches longues, col mou. Choix varié de quadrillés tons bleu, rouge, brun ou vert dans le groupe. P.M.G. **1⁹⁹** ch.

Rayon 789, au sous-sol.

CHAUSSETTES SPORT POUR HOMMES. Fameuse marque "Penmans"! Choix de tricot laine ou nylon extensible. Tons blanc, bleu, brun, vert ou orange. Pour pointures 10-12. Orig. 1.50 **98^c** ch.

Rayon 789, au sous-sol en ville seulement.

ELÉGANTES CHEMISES POUR HOMMES. 35% coton - 65% polyester au repassage permanent. Manches longues, col à pointes longues, poignets 2 boutons. Tons unis ou rayures fines. Bleu, ton or, vert. Encolures 14 1/2 à 16 1/2 (manches 32 à 34) dans le groupe. Rég. 4.99 **4⁵⁹** ch.

Rayon 789, au sous-sol.

FAMEUX BAS-CULOTTES EN NYLON. Une fabrication canadienne! Choix de teintes automnales ravissantes telles que beige, noir ou marine. Une seule taille pour toutes. Rég. 1.39 à 1.50 **89^c à 1¹⁹** ch.

Rayon 776, au sous-sol.

PANTOUFLES EN BROCAT POUR DAMES. Une fabrication canadienne! Jolis pantoufles en brocat multicolores. Semelles en vinyle, petits talons. Ton or, vert ou rose. Pointures 5 1/2, 6 1/2, 7 1/2, 8 1/2. Rég. \$3 **2⁴⁹** ch.

Rayon 776, au sous-sol.

1/2 PRIX! VESTES D'AUTO POUR HOMMES. Vestes en vinyle, facile d'entretien. R-elles à l'eau et au vent. Modèle à encolure châle. Noir seulement. Taille 36. Rég. 19.99 **9⁹⁹** ch.

Rayon 790, au sous-sol.

RABAIS \$3 à \$4! PANTALONS SANS REPASSAGE. Pour hommes et jeunes gens! Une fabrication canadienne! Tissu polyester et coton au repassage permanent. Vert, beige, bleu ou brun. Tailles 28 à 34. Rég. 5.99 et 6.99 **2⁹⁹** ch.

Rayon 790, au sous-sol.

1/2 PRIX! VESTES DE CHAUSSEUR. Pour hommes! Une fabrication canadienne! Chaud tissu tout laine. Modèle à simple boutonnage, col tailleur. Beige seulement. Tailles 36 à 46. Rég. 29.99 **14⁹⁹** ch.

Rayon 790, au sous-sol.

VESTES DE SKI POUR GARÇONS. Quantités limitées. Fabrication canadienne. Modèle instructeur, glissière devant. Bleu, ton or, vert dans le groupe. Tailles 8 à 18. Rayon 788, au sous-sol, en ville seulement.

SOLDE DE ROBES POUR FILLETES. Robes en tricot laminé ou en tricot simple. Toute une variété de modèles et de coloris. Pour 4 à 6x. Orig. 3.99 **2⁹⁹** ch.

Rayon 786, au sous-sol.

ENSEMBLES PANTALONS POUR FILLETES. Modèles vestes et pantalon aussi modèles longue tunique tricot et pantalon. Variété de rayures et d'écossais dans la collection. Tailles 7 à 14. Rég. 7.99 à 9.99 **6⁹⁹** ch.

Rayon 786, au sous-sol.

EN VENTE MARDI AUX 3 MAGASINS

LA MODE À PRIX DE SOLDE

Des aubaines exceptionnelles pour hommes et jeunes gens, enfants et dames... Articles d'hiver indispensables, idées-cadeaux, pour les Fêtes — En vente aux 3 magasins sauf indication contraire.

PAS DE COMMANDES POSTALES NI TELEPHONIQUES

En vente en ville dès 9 h — Fairview et Anjou dès 9 h 30

Manteaux d'hiver garnis de fourrure pour dames

\$69. à \$99. ch.

Une magnifique collection de manteaux taillés dans des tissus bouclé, worsted, laine et mohair, peluche mohair. Modèles et longueurs variés, doublure rayonne, entredoublure et chamois. Garniture de fourrures telles que vison, renard, rat musqué, lynx. Brun, beige, taupe, rouge, jade ou tweed. Tailles 8 à 16 (petites) 8 à 20 (moyennes) 14 1/2 à 24 1/2 (1/2 tailles).

Rayon 731 au troisième.

Choix varié d'élégantes robes pour dames

Orig. \$20 à \$35

9⁹⁹ à 19⁹⁹ ch.

Robes droites, chemisiers ou de ligne A, ensembles 2 pièces: robe/veste ou tailleur. Tissus mixtes, Fortrel ou acétate. Tons unis de brun, gris, bleu, vert ou imprimés. Tailles 10 à 20, 14 1/2 à 22 1/2 dans le groupe.

Rayon 734 au troisième.

Elégantes chemises au repassage permanent

2⁵⁹ ch. 2 pour 4⁹⁸

Pour hommes! Une aubaine sensationnelle. Tissu 65% polyester/35% coton à repassage permanent. Modèle manches longues, poignets 2 façons, col à courtes pointes. Blanc ou bleu. Encolures 15 1/2 à 17 1/2, longueur de manches 33 à 35.

Rayon 713 au rez-de-chaussée.

Robes d'automne pour dames et jeunes filles

Orig. 10.99 à 35.99

6⁹⁹ à 15⁹⁹

Une ravissante collection de modèles ligne A, robes droites, style chemisier avec manches longues ou sans manches. Laine, laine mixte, tricot. Beige, rouge, marine, vert ou brun. Tailles 5 à 15, 8 à 20, 14 1/2 à 24 1/2. Pas toutes les tailles dans chaque coloris.

Rayon 780 au sous-sol.

Rabais \$1 à \$3! Gants cuir importés d'Europe

Rég. 8.98 - 10.98

7⁹⁸ pai.

Pour dames! Des modèles importés de France ou d'Allemagne. Courts, sportifs ou élégants. Cuir souple, doublure de soie ou sans doublure. Noir, brun, beige et autres. Pointures 6 1/2, 7 1/2.

Rayon 708 au rez-de-chaussée.

Bas prix! Vestons sport laine pour hommes

18⁸⁸ ch.

Superbes tissus tout laine. Modèles 2 ou 3 boutons. Motifs variés dans le groupe. Tailles 36, 38 et 40 seulement.

Rayon 712 au deuxième.
En ville seulement.

Solde! Vêtements mode pour tailles junior 5 à 13

Orig. \$6. à \$40.

1⁹⁹ à 29⁹⁹ ch.

Une grande variété de jupes longueurs mini ou midi, de vestes, tuniques, chemisiers, pantalons, écharpes et nombreux autres articles à la mode. Tailles 5 à 13. (Chaque taille n'est pas disponible dans les teintes et modèles variés).

Rayon 735 au troisième.

Manteau-pantalon midi en laine melton marine

Spécial 34⁹⁹ ch.

Pour jeunes filles! L'ensemble toute nouvelle mode cet hiver. Manteau midi, double boutonnage, ceinture, boutons ton rouge, doublure matelassée. Pantalon assorti. Marine. Tailles 8 à 14X.

Rayon 735 au troisième.

Rabais \$6 sur souliers en Corfam* pour hommes

Rég. \$24.

17⁹⁸ pai.

Corfam* lavable, très résistant. Semelles en cuir, talons en caoutchouc. Pointures 7 à 11 (avec 1/2) largeurs D, E, EE dans le groupe. (Chaque pointure n'est pas disponible dans chaque modèle et teinte.) Mocassin à soufflet. Noir. Modèle "Blucher", 3 oeillets, empeigne mocassin. Noir ou brun. "Balmoral", 6 oeillets. Noir.

Rayon 723 au deuxième.

Grand solde! Dessous féminins pour dames

Orig. \$3. à 12.95

1⁴⁹ à 6⁹⁹ ch.

Choix varié de tissus. Quelques-uns légèrement salis et défraîchis. Soutiens-gorge, gaines-culottes et corselettes (en ville seulement). Teintes et tailles variées dans le groupe.

Rayon 785 au sous-sol.

Solde de lingerie fine pour la nuit et le jour

Combinaison en nylon. Noir seulement. Tailles 32 à 44. Orig. 4.99

Ens. pyjamas 3 pièces. Doux coton. TP. ou P. Orig. 8.99

Peignoir court en flanelle. Rouge ou bleu. roi. M. ou G. Orig. 9.99

Robe de chambre longue en flanelle. Rouge ou bleu roi. M. ou G. dans le groupe. Orig. 11.99

Rayon 784 au sous-sol.

Rabais \$4 sur cardigans tricot double "Stage 7"

Rég. 19.99

15⁹⁹ ch.

Pour hommes! Profitez de ce rabais! Tricot double acétate et célera au motif "Argyle". Teintes de marine, bleu clair, rouge, brun, mauve. Tailles P.M.G. ou T.G.

Rayon 713 au rez-de-chaussée.

Aussi à Fairview
et Anjou
sauf indication contraire

Spéciaux au sous-sol d'aubaines

SOLDE! SOULIERS EN CUIR POUR ENFANTS! Une fabrication canadienne! Ravissant choix de souliers habillés dans différents modèles. Venez tôt pour un meilleur choix. Pointures 11 à 4 dans le groupe. Orig. 4.99 à 6.99

Rayon 787, au sous-sol. En ville et Anjou seulement.

SOLDE! SOULIERS EN CUIR POUR DAMES! Des souliers à la mode parfaits pour cette saison. Teintes et hauteurs de talons variées. Pointures 5 à 10 (avec 1/2) chaque pointure non disponible dans chaque modèle.

Rayon 787, au sous-sol. En ville et Anjou seulement.

RABAIS \$3 à \$4! PANTOUFLES POUR DAMES. Choix de pantoufles en cuir ou en tissu. Variété de modèles, de teintes. Profitez de ce bas prix exceptionnel! Pointures 5 à 9 (avec 1/2) dans le groupe. Rég. 5.99 à 6.99

Rayon 787, au sous-sol. En ville et Anjou seulement.

ELÉGANTES BOTTES EN CUIR POUR HOMMES. Une fabrication canadienne! Modèle à glissière latérale, hauteur 8 po. Semelles et talons en caoutchouc. Choix de cuir aspect luisant ou classique. Pointures 8 et 9 seulement (chèque pointure non disponible dans chaque modèle). Noir ou brun. Orig. 12.99

Rayon 787, au sous-sol. En ville et Anjou seulement.

PANTALONS JAMBES ÉVASÉES POUR JUNIORS. Rayonne et viscose. Vert ou ton or. Tailles 8 à 16. Acrylique laminé. Noir, brun, rouge ou beige. Tailles 8 à 16. Acrylique lavable. Différentes rayures. Tailles 8 à 16 dans le groupe. Orig. 5.98 à 7.98

Rayon 781, au sous-sol.

RABAIS 4.96! CARDIGANS POUR HOMMES. Tricot tout laine ou laine et Orlon dans la collection. Manches longues, 2 poches, poignets et bande de taille tricot côtelé. Teintes variées. P.M.G. dans le groupe. Rég. 14.95

Rayon 789, au sous-sol en ville seulement.

CHEMISES FLANELLETTE POUR HOMMES. Flanellette de coton, pré-rétrécie. Modèle à manches longues, col mou. Choix varié de quadrillés, tons bleu, rouge, brun ou vert dans le groupe. P.M.G.

Rayon 789, au sous-sol.

CHAUSSETTES SPORT POUR HOMMES. Fameuse marque "Penmans"! Choix de tricot laine ou nylon extensible. Tons blanc, bleu, brun, vert ou orange. Pour pointures 10-12. Orig. 1.50

Rayon 789, au sous-sol en ville seulement.

ELÉGANTES CHEMISES POUR HOMMES. 35% coton — 65% polyester au repassage permanent. Manches longues, col à pointes longues, poignets 2 boutons. Tons unis ou rayures fines. Bleu, ton or, vert. Encolures 14 1/2 à 16 1/2 (manches 32 à 34) dans le groupe. Rég. 4.99

Rayon 789, au sous-sol.

FAMEUX BAS-CULOTTES EN NYLON. Une fabrication canadienne! Choix de teintes automnales ravissantes telles que beige, noir ou marine. Une seule taille pour toutes. Rég. 1.39 à 1.50

Rayon 776, au sous-sol.

PANTOUFLES EN BROCAT POUR DAMES. Une fabrication canadienne! Jolies pantoufles en brocat multicolores. Semelles en vinyle, petits talons. Ton or, vert ou rose. Pointures 5-5 1/2, 6-6 1/2, 7-7 1/2, 8-8 1/2.

Rayon 786, au sous-sol.

1/2 PRIX! VESTES D'AUTO POUR HOMMES. Vestes en vinyle facile d'entretien. R-elles à l'eau et au vent. Modèle à encolure châle. Noir seulement. Rég. 19.99

Rayon 790, au sous-sol.

RABAIS \$3 à \$4! PANTALONS SANS REPASSAGE. Pour hommes et jeunes gens! Une fabrication canadienne! Tissu polyester et coton au repassage permanent. Vert, beige, bleu ou brun. Tailles 28 à 34. Rég. 5.99 et 6.99

Rayon 790, au sous-sol.

1/2 PRIX! VESTES DE BANLIEU. Pour hommes! Une fabrication canadienne! Coton tissu tout laine. Modèle à simple boutonnage, col tailleur. Beige seulement. Tailles 36 à 46. Rég. 29.99

Rayon 790, au sous-sol.

VESTES DE SKI POUR GARÇONS. Quantités limitées. Fabrication canadienne. Modèle instructeur, glissière devant. Bleu, ton or, vert dans le groupe. Tailles 8 à 18. Rayon 788, au sous-sol, en ville seulement.

SOLDE DE ROBES POUR FILLETES. Robes en tricot laminé ou en tricot simple. Toute une variété de modèles et de coloris. Pour 4 à 6x. Orig. 3.99

Rayon 786, au sous-sol.

ENSEMBLES PANTALONS POUR FILLETES. Modèles vestes et pantalon aussi modèles longue tunique tricot et pantalon. Variété de rayures et d'accrocs dans la collection. Tailles 7 à 14. Rég. 7.99 à 9.99

Rayon 788, au sous-sol.



Rabais 28% à 34%

Lingerie de jour
marque fameuse

Une lingerie de toute beauté, idéale pour vos cadeaux de Noël car elle porte la marque d'un manufacturier canadien des plus réputés.

A. Combinaison en tricot de nylon "suavette". Applique de dentelles à l'ourlet et au buste. Blanc, primrose, bleu. Tailles 34 - 38 (courtes), 34 à 42 (moyennes). Rég. \$10

6⁹⁹ ch.

B. Jupon assorti. P.M. (courts), M.G. (moyens). Rég. \$7

4⁹⁹ ch.

C. Culotte assortie. Tailles: 5, 6, 7. Rég. 3.50

2²⁹ ch.

D. Combinaison en satilene de nylon. Ligne princesse avec insertions de dentelle "Art nouveau". Blanc, blanc sable. Tailles 34 à 38 (courtes), 34 à 42 (moyens). Rég. \$10

6⁹⁹ ch.

E. Jupon assorti. P.M. (court), M.G. (moyen). Rég. \$7

4⁹⁹ ch.

F. Culotte assortie. Tailles 4, 5, 6, 7. Rég. 3.50

2²⁹ ch.

Rayon 741, au quatrième

Commandes postales et téléphoniques exécutées

842-7221



Lévesque: "manipulation fasciste"

par Gilles DAOUST
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Le chef du Parti québécois, M. René Lévesque, s'adressant à plus d'un millier de partisans réunis à un congrès régional à Québec, a accusé, hier, le premier ministre Trudeau d'avoir, sans raisons valables, organisé une "manipulation fasciste" de la po-

pulation du Québec au cours de l'affaire Cross-Laporte.

M. Lévesque a posé à son auditoire, qui l'a applaudi à tout rompre, deux questions majeures:

— le gouvernement fédéral n'avait pas de motifs valables pour utiliser la Loi des mesures de guerre; si M. Laporte n'avait pas été assassiné, le gou-

vernement Trudeau ne s'en serait jamais tiré; le fédéral, a dit M. Lévesque, "a risqué froidement, je n'ai pas dit "voulu", mais risqué froidement... il a pris une chance qui lui fut utile" pour mettre la main sur le Québec;

— le geste de "fou" posé par M. Trudeau n'a rien changé à la situation; on n'est pas plus avancé; économiquement, le Québec est devant la même échéance d'un chômage d'hiver catastrophique: il reste les phrases creuses d'un côté (la "société juste" et les "100,000 emplois") et la misère et le chômage de l'autre; entre les deux se trouve le germe de bascule vers la violence.

M. Lévesque a prononcé un discours fleuve habituel, mais, cette fois, d'une ardeur peu commune, ne se gênant pas pour qualifier les ministres fédéraux (Trudeau, Marchand, etc...) de "crapules politiques", qui ont manipulé l'élection provinciale d'avril et qui "récoltent ce qu'ils ont semé".

Le chef péquiste fut accueilli dans la salle du centre Mgr-Marcoux par des militants qui l'ont longuement applaudi en scandant les mots habituels: "Le Québec aux Québécois".

C'est en reprenant ces mots que M. Lévesque a aussitôt fait débiter sa causerie, accompagnée sur la tribune par MM. Jacques Parizeau et Gilles Grégoire.

"Si nous voulons que ces mots soient vrais un jour, a dit M. Lévesque, il faudra plus que les crier. Les derniers événements viennent de le prouver, nous avons été manipulés avec succès pendant un mois comme un troupeau, comme une tribu qu'on méprise, et cela par d'autres Québécois comme Drapeau, Trudeau, Marchand, etc.

"Que ce soit des primitifs de caverne comme Caouette ou des gens bien qui suivent la démagogie de Trudeau, une bonne partie de la population s'est lancée dans les pattes de ceux qui veulent nous garder cois.

"Les enlèvements, pour eux, n'ont été qu'un prétexte, pas autre chose. Garocher les gens par la manipulation. Hitler n'est pas venu au pouvoir par la force. Le garochage populaire résulte d'un climat. Le peuple américain, comme des gnochs, a voté la prohibition, en croyant se sauver du péché de l'alcoolisme. Il n'a réussi qu'à incruster définitivement la mafia chez lui.

"Ici, nous avons été le troupeau de Duplessis et les gens ont suivi Duplessis... et après 10 ans, pas d'écoles, pas d'hôpitaux... mais le troupeau a facile-

ment suivi, y compris les gens bien. Pas une société n'est à l'abri de cela.

"Toutefois, profitant des événements d'octobre, des hommes comme Marchand, Trudeau et Drapeau et leur entourage ont pris l'occasion de mettre la main sur le Québec et de faire du gouvernement québécois un pantin.

"Cela a été une manipulation du peuple québécois et Trudeau s'est conduit comme un manipulateur fasciste. Fascisme veut dire goût du pouvoir absolu sans réplique, rentrer les marginaux dans le rang. Trudeau a justifié ses mesures de guerre en disant: demain, ça pourrait être un fermier, un enfant (il a parlé deux fois des enfants), un gérant de caisse populaire. Tout ça pour manipuler les gens. Plus Trudeau est nerveux plus il se répand sur les ondes. Il y avait des erreurs calculées, en parlant des gens qui ne sont pas d'accord (comme moi et Ryan, qui parlions de négocier) et se demandant si nous n'étions pas complices du FLQ. Il s'agit là de manipulation fasciste aussi basse que celle de Caouette. Tous les deux se valent comme manipulateurs fascistes."

M. Lévesque a rappelé la position du PQ selon laquelle le gouvernement aurait dû négocier la libération des prisonniers. Après avoir cité des gouvernements qui ont suivi cette voie, il a déclaré: "Un gouvernement ne se déshonore pas lorsqu'il respecte la vie humaine."

Le chef du PQ a par ailleurs réitéré son opposition à la proclamation à la loi des mesures de guerre. "On a utilisé un canon pour tuer un maringouin. On ne met pas toute une population en résidence surveillée pour une chose comme ça, sans preuve d'insurrection."

"De vraies réformes"

Plus loin, M. Lévesque a ajouté: "Je n'excuse personne et je n'applaudirai

jamais l'assassinat qui a été commis. Mais il s'explique. Si nous conservons le même genre de société, nous aurons le même genre de choses. Les accusations rétroactives sont par exemple de la sémence, pour d'autres révoltes. Les retards dans les procès Vallières-Gagnon, les dénis de justice, le tirage écoeuvrant de la justice par la politique fait que des jeunes vomissent la justice et risquent de verser dans le crime."

Estimant qu'il faut de vraies réformes au Québec "pour que ne naissent plus des FLQ ou des déracinés comme Trudeau", M. Lévesque a souligné que les résultats des élections du 29 avril sont peut-être une cause de "l'excès criminel" du FLQ.

Le chômage

"A 20 ou 25 ans, on avale mal une cochonnerie. Le soir du 29 avril, des jeunes parlaient de bombes. Pendant combien de temps les adultes pas pressés pourront-ils écoeurer les jeunes?" a lancé M. Lévesque.

Considérant que "nous aurons un chômage de 12 à 15 p.c. cet hiver", M. Lévesque a alors fait état du programme d'urgence que le PQ a proposé au gouvernement, "programme qui n'est qu'un cataplasme mais qui propose d'utiliser tous les moyens et non seulement des phrases creuses".

Selon M. Lévesque, "il faut utiliser tous les morceaux de pouvoir, sinon — d'ici quelques mois, un an au plus — nous préparons une autre explosion du genre".

"Mais si nous appuyons le gouvernement dans les mesures-cataplasme d'urgence, nous ne laissons pas pour autant tomber la solution à long terme: l'indépendance est la seule sortie respectable pour nous.

"Dans notre contexte, la révolution ne mène nulle part. Le système démo-

cratique est la seule voie. Même si nous, avons été manipulés, nous ne pourrions pas l'être à perpétuité. Il faudra se soigner pendant quelques années des affaires du FLQ et des excès de certains hommes politiques. Une maladie, ça se guérit en autant qu'en attendant, on ne laisse pas s'aggraver le cas.

"Les gens du PQ n'ont pas à se cacher. L'UN est en débandade, le RC est la cinquième roue de la charrette, le gouvernement Bourassa est plus usé qu'un gouvernement vieux de quatre ans. Le Parti québécois demeure le seul parti solide où les Québécois peuvent se reconnaître. Pour cela, nous devons cesser de raser les murs, être sur le trottoir, debout, pour que les gens s'agrippent et puissent sortir du troupeau.

"On n'a à s'excuser en aucune façon de ce qui s'est passé. On s'est attaché le cœur pour déraciner le FLQ et le canaliser. Mais qui a empoisonné la démocratie? Trudeau, la "gang" fédérale et la finance fédérale qui a manipulé les élections d'avril, qui a voulu écraser le PQ qui, pourtant, voulait éviter la méthode violente. Ces hypocrites professionnels ont assimilé FLQ et PQ à l'époque. Certaines de ces crapules politiques tendent aujourd'hui la main au PQ alors qu'ils ont tout fait, il y a cinq mois, pour détruire une décision de bon sens collectif.

"Ils récoltent ce qu'ils ont semé. Le PQ n'a pas d'excuses à formuler. Il n'a qu'à imposer son existence légale et légitime en attendant qu'on mette fin à un système qui engendre d'un côté l'extrémisme malsain du FLQ et de l'autre, des déracinés comme Trudeau."

● Bourgault: Les militants du PQ ne doivent pas se sentir coupables

— page D 12



"Saturne-5" se déplace à un mille à l'heure

La fusée géante "Saturne-5" qui lancera le train spatial "Apollo-14" a quitté le hangar de montage du Cap Kennedy, ce matin, et a entrepris son lent voyage de trois milles et demi jusqu'au terrain de lancement. La plate-forme sur laquelle se dresse la fusée haute comme un gratte-ciel de 36 étages se déplace à la vitesse maximum d'un mille à l'heure. L'opération délicate devrait durer plusieurs heures. Les trois astronautes américains que la fusée doit envoyer en direction de la Lune en principe le 31 janvier prochain, Alan B. Shepard Jr., Stuart A. Roosa et Edgar D. Mitchell, étaient présents.

Plus que les enlèvements l'attitude d'Ottawa a nui à l'économie du Québec

— Jacques Parizeau

par Gilles DAOUST

de notre bureau de Québec
QUÉBEC — L'un des leaders du Parti québécois, l'éco-

nomiste Jacques Parizeau, a émis l'opinion hier que plus qu'aucune bombe, qu'aucune accumulation d'actes terroristes, qu'un enlèvement, la déclaration fédérale de danger d'insurrection au Québec est le geste qui causera le tort le plus considérable à l'économie québécoise.

Il est clair, a dit M. Parizeau, en affirmant que les investisseurs ne craignent plus guère aujourd'hui les bombes ou les enlèvements qui se produisent partout au monde, que la déclaration de danger d'insurrection était la pire chose qui pouvait arriver au Québec.

Les investisseurs, qui n'avaient pas l'habitude, selon lui, de "grimper dans les rideaux" à cause des événements qui se produisaient au Québec vont maintenant adopter une attitude d'attente, attitude qui sera d'autant plus grave que le Québec, cet hiver, peut faire face à un taux de chômage pouvant atteindre 15%.

M. Parizeau, en compagnie de MM. René Lévesque et Gilles Grégoire, portait la parole à une assemblée publique clôturant un congrès régional (15 associations de comités) de deux jours dans la Vieille Capitale, congrès qui doit préparer le congrès national de février prochain. On a surtout discuté à Québec de méthodes de pénétration du parti au sein de la masse électorale.

Les participants aux ateliers étaient au nombre d'environ 300 et l'assemblée d'hier soir a groupé plus de 1,000 personnes au centre Mgr Marcoux. La plupart des organisateurs et des observateurs à ce congrès ont dû admettre que la vigueur du parti et l'assiduité des partisans n'avaient pas baissé d'un degré dans la région de Québec suite à la récente crise Cross-Laporte.

M. Parizeau a parlé aux militants de programme d'urgence que le Parti québécois a soumis au gouvernement afin d'appliquer un certain "cataplasme" sur la crise québécoise, programme, selon lui, auquel le cabinet Bourassa "emprunte" déjà certains éléments.

Mais le vol des idées, selon l'économiste, est le sort qui échoit à un parti qui devient l'opposition officielle dans un Parlement.

Comme parti d'opposition, a dit M. Parizeau, nous avons le devoir d'aider le gouvernement à se remettre en marche, d'éviter qu'une autre crise n'éclate au printemps. Le programme d'urgence du PQ représente des priorités sur lesquelles tous les Québécois s'entendent: construction de HLM, rénovation urbaine.

Mais le PQ exige, a lancé l'économiste, que le gouvernement ne seulement s'engage à remplir un programme d'urgence en 1971 mais indique un échéancier précis. Le gouver-

nement doit, par exemple, faire revivre le projet enterré de l'ancien gouvernement d'un investissement de ¼ de milliard de dollars pour la construction de logements. L'argent pour ce projet dort à Ottawa. Cela n'a rien à voir avec les investissements étrangers.

M. Parizeau a contredit certaines affirmations récentes du premier ministre et a déclaré qu'en particulier le gouvernement se devait d'adopter rapidement certaines lois, comme celle de la protection des consommateurs. Le gouvernement doit aussi s'engager dès maintenant avec des dates précises sur l'extension graduelle de l'assurance-maladie. Il doit aussi préparer des plans régionaux avec les collaborations locales.

Toutes ces mesures urgentes, selon l'économiste, ne prennent pas six mois à mettre en œuvre et leur échéancier peut être fixé en quelques semaines.

Les gens sont écoeurés des promesses sans lendemain, a dit M. Parizeau. Ils veulent des dates précises. On fixe bien des dates précises d'échéance pour la construction de ponts. Pourquoi n'en fixe-t-on jamais quand il s'agit de régler des problèmes sociaux?

Selon M. Parizeau, le gouvernement Bourassa a proposé un programme dit d'urgence mais sans aucune précision. Il sera par conséquent sévèrement interrogé sur ce point à l'ouverture de la prochaine session. Partout au Québec se forment des "fronts communs" de citoyens. La situation est assez sérieuse pour que l'on "surveille" le gouvernement. En attendant l'indépendance, on ne doit pas compromettre l'avenir en laissant le gouvernement s'effondrer.

"Panique fédérale"

Quant à M. Gilles Grégoire, il a fait débiter son allocution en saluant, dans la salle, des agents de la RCMP qu'il a dit avoir reconnus.

Il s'est ensuite attaqué au recours à la Loi des mesures de guerre en déclarant qu'il était le fruit de la panique fédérale et qu'il n'avait semé que terreur et panique au Québec sans apporter de solutions à aucun problème.

Le résultat de cette mesure, selon M. Grégoire, c'est qu'elle a engendré plus de 6,000 dénonciations. Chacun dénonce son voisin. On avait par ailleurs lancé le chiffre de 3,000 terroristes au Québec. Il y a eu 2,300 perquisitions, 433 arrestations, 375 remises en liberté, 27 accusés... dont combien seront condamnés?... On a aussi parlé d'exécutions sommaires et de gouvernements clandestins...

Selon M. Grégoire, les gouvernements voulaient semer un climat de panique pour masquer leur impuissance à régler les problèmes économiques et sociaux du Québec.

Mais, a-t-il ajouté, l'action étiatique a été rapide car un seul gouvernement dirigeait, celui d'Ottawa. Cela a eu au moins le mérite de montrer l'efficacité que l'on peut obtenir lorsqu'il n'y a pas de doubles juridictions. L'action étiatique a aussi démontré que les gouvernements pouvaient agir vite quand ils le voulaient. M. Grégoire s'est demandé si le gouvernement, au lieu d'entrer en guerre rapidement contre les "chômeurs", pouvait entrer en guerre rapidement contre le "chômage".

Les résolutions

Dans un autre ordre d'idée, le congrès régional du PQ a donné lieu à l'adoption d'une série de résolutions qui ont surtout pour but ultime d'assurer une meilleure pénétration du parti au sein de la population, tout en se prononçant sur la crise que vient de traverser le Québec.

Les congressistes ont suggéré une restructuration de leur parti au niveau régional en vue d'une action plus efficace, basée sur une information accrue des membres et de la population en général. Certaines résolutions proposent que la priorité soit donnée aux centres de décision du milieu (syndicats, comité de citoyens, etc...).

Sur le plan national, les membres du PQ insistent sur l'accélération du processus de la réforme de la carte électorale.

Quant à la crise, les congressistes proposent le retrait de la Loi sur l'ordre public et une redéfinition, dans le cadre du droit criminel, des accusations de sédition. Dans le même ordre d'idée, les membres manifestent clairement leur appui aux positions prises jusqu'ici par le PQ lors des derniers événements.

Sur le plan social, le PQ insiste sur le rôle que doivent jouer les milieux défavorisés dans une société moderne, milieux trop souvent négligés. Sur le plan culturel, l'éducation généralisée des adultes devra être repensée et réorientée en fonction des besoins réels du milieu. Enfin, au plan économique, le congrès a adopté une série de résolutions qui ont pour but une intégration plus réaliste du secteur économique dans le milieu; la place dévolue au secteur industriel est redéfinie en insistant sur la formule coopérative et l'on propose une refonte de l'impôt des entreprises.

Préoccupés également par la pollution, les congressistes se sont dit en faveur de la création d'un ministère de l'Environnement qui aurait des pouvoirs "drastiques" en ce secteur.

On a aussi adopté l'idée de faire étudier par un comité les avantages d'une union économique Québec-USA (après l'indépendance) et les comparer à ceux d'une union Québec-Canada.

LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

"ELLES SONT EN OR!"

faites vite

APRÈS LE 13 NOVEMBRE, ELLES VOUS COÛTERONT PLUS CHER, CAR VOUS DEVREZ PAYER L'INTÉRÊT COURU.



Inter-Loto: 2525507

L'ordinateur de la Régie des Alcools du Québec, au Pied-du-Courant, à Montréal, a procédé, en fin de matinée, au tirage de l'Inter-Loto d'octobre.

Le No 2525507 gagne \$125,000.
Le No 2358411 gagne \$50,000.
Le No 2238182 gagne \$25,000.
Le No 2364543 gagne \$ 5,000.
Le No 2385569 gagne \$ 5,000.
La liste des prix de \$2,000, \$1,000, \$500 et \$100 se trouve en page A 6.

Choquette propose la carte d'identité OBLIGATOIRE

par Gilles DAOUST

de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, a commandé une étude, aux conseillers de son ministère, en vue de défendre devant le conseil des ministres l'idée d'un projet de loi instaurant au Québec la carte d'identité obligatoire (avec nom, adresse, photo et empreintes digitales) pour tous les citoyens.

M. Choquette a fait cette déclaration, en fin de semaine, alors qu'il participait à Québec à un colloque de l'Asso-

ciation des substituts du procureur général (procureurs de la Couronne). Il a avoué que l'idée de la carte avait germé durant la crise que vient de traverser le Québec.

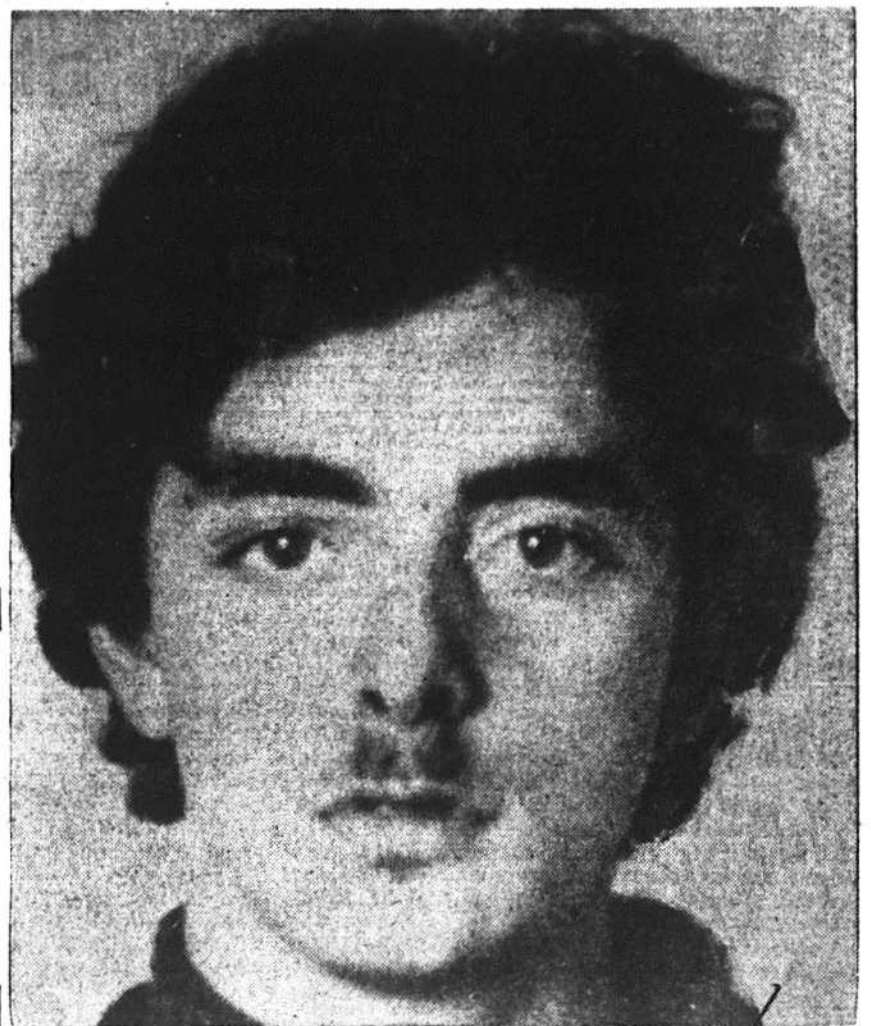
Le ministre a, en outre, déclaré que, personnellement, malgré toutes les objections que l'on pourrait formuler contre une telle carte au nom des droits de l'homme, il lui trouvait plus d'avantages que d'inconvénients. Selon les observateurs, M. Choquette n'aurait pas de difficultés à convaincre le cabinet et si ce dernier approuvait l'idée de la

carte, un projet de loi pourrait être présenté à l'Assemblée nationale dès cet automne.

"Il s'agit, a dit le ministre, de donner aux autorités les moyens modernes de protéger la liberté des citoyens du Québec respectueux du droit. Les gens honnêtes n'ont rien à craindre".

Voir CHOQUETTE en page A 6

• Autres informations sur le colloque de l'Association des substituts du procureur général en page A 2



Bernard Lortie

Bernard Lortie
raconte les
circonstances
de l'enlèvement

Le plus grand quotidien français d'Amérique

COTES BOURSIÈRES DE CLÔTURE

la presse

La veille de son assassinat Laporte avait tenté de fuir



• Etcheverry, un
homme heureux
— page B 1

• Rationnement
du charbon
en Angleterre
— page C 1

• Les "mal-logés"
manifestent
au Vatican
— page C 11

• Lévesque:
"manipulation
fasciste"
— page D 1

Sommaire

Annonces classées / D 2 à D 10
Arts et Lettres / C 12 à C 14
Bandes dessinées / C 10
Décès, naissances, etc. / D 11
Editorial / A 4
Êtes-vous observateur ? / D 7
Finance / B 8 à B 11
Horoscope / C 4
Informations étrangères / C 1
Les secrets de polichinelle / C 5
Météore / D 3
Mots croisés / D 6
Radio et télévision / C 12 à C 14
Sports / B 1 à B 7, B 12
Tribunaux / A 8
Vivre aujourd'hui / C 2 à C 6
Votre médecin / C 5



12412

12412 gagnant \$5.000
2412 gagnant \$500
412 gagnant \$100



ICIphoto PA

Bagarre générale à Boston

Non seulement le Canadien a-t-il encaissé un cinglant revers de 6 à 1, hier à Boston, mais encore a-t-il dû se défendre contre les spectateurs lors d'une mêlée générale impliquant tous les joueurs des Bruins et du Canadien, derrière le banc de l'équipe montréalaise. Les policiers sont intervenus pour protéger les joueurs.

— Nos informations, page B 2

Constitution par étapes d'une union entre l'Egypte, la Libye et le Soudan

LE CAIRE (AFP, Reuter, UPI) — Les chefs d'Etat de l'Egypte, de la Libye et du Soudan ont annoncé, hier soir, qu'ils avaient décidé de constituer une fédération des trois pays et établi un plan pour appliquer par étapes cette décision.

Le plan prévoit:

- 1 — La création d'un commandement tripartite unifié chargé de développer et parachever la complémentarité entre les trois pays.

- 2 — La création d'une commission supérieure de planification.
- 3 — La création d'un conseil national de sécurité.

- 4 — La création d'une commission de coordination.
- 5 — La création de sous-commissions en relation avec les divers secteurs d'activité.

Un communiqué déclare qu'un accord détaillé régit les modalités et le calendrier de cette initiative. Il affirme également que cette union pour laquelle les trois pays sont géographiquement et historiquement préparés doit être le "noyau" d'une unification des espoirs et des efforts en prévision de l'avenir de tous les Arabes.

Les trois chefs d'Etat affirment, d'autre part, que par leur action, ils réalisent l'un des rêves les plus chers du président Nasser.

On annonce enfin que M. Yasser Arafat, commandant en chef des forces palestiniennes et président de l'OLP, a été invité à assister à la séance de clôture.

ture du petit sommet arabe du Caire, où ces décisions ont été prises.

Entretiens

Cette nouvelle survient après cinq jours d'entretiens entre le président Anwar Sadate d'Egypte, le général

Jaafar Nimeiry du Soudan et le colonel Muammar Gaddafi de Libye.

Selon le communiqué, les "trois présidents, pendant qu'ils annoncent à leurs peuples et à la nation arabe leur accord pour oeuvrer à une union entre leurs pays... ont confiance que leur na-

Voir CONSTITUTION en page A 6

C'est le Bureau de surveillance qui a retiré "Quiet Days in Clichy"

C'est le Bureau de surveillance du cinéma du Québec qui a fait procéder au retrait du film de nationalité danoise, "Quiet Days in Clichy", jeudi dernier.

Cette décision est apportée par le BSCQ dans un communiqué de presse rendu public aujourd'hui et destiné, semble-t-il, à dissiper tout malentendu.

Le communiqué note que "le retrait opiné du film "Quiet Days in Clichy", qui était à l'affiche de deux salles de cinéma de la métropole, n'a pas été sans provoquer une vive surprise et susciter un malaise tant dans le public en général qu'au sein des responsables de l'information écrite et parlée".

Le BSCQ signale ensuite que ce film, avait été dûment visé dans la catégorie "Réservé aux adultes — 18 ans. Fidèle à sa politique ouverte de dialogue avec le public, ajoute encore le communiqué, le Bureau de surveillance du cinéma n'hésite pas à informer la population que c'est le Bureau lui-même qui a fait procéder au retrait des deux copies du film, et que des raisons tout à fait exceptionnelles sont à l'origine de cette décision sans précédent.

Voir SURVEILLANCE en page A 6

• Le témoignage
de Lortie

• Mme Rose
incrimine
ses deux fils

• Laporte
n'a pas subi
de tortures

• Percée sérieuse
— page A 3

météo

Généralement ensoleillé, devenant nuageux en soirée. Aperçu pour demain: nuageux et pluie.

Max. 50° Min. 25° • Détails à la page A 6

POLLUTION

La pollution de l'air à Montréal: 0,05 partie par million d'anhydride sulfureux. Niveau tolérable: 0,10.

Mark Ten
prolonge
votre plaisir.
Demandez votre
catalogue
de cadeaux.

Inter-Loto: les gagnants de \$2,000, \$1,000, \$500 et \$100

\$2,000				
2022060	2068382	2122228	2142717	2175143
2363426	2406976	2409662	2436825	2438333
2473683	2495948	2516013	2562742	2935592
\$1,000				
2127860	2154890	2171137	2220187	2230668
2298016	2303876	2304831	2311077	2324848
2337191	2354773	2357008	2374485	2382488
2396028	2399378	2421157	2424472	2462520
2480416	2480912	2456328	2532439	2556445
2565056	2565424	2572888	2580612	2580974
2587063	2648706	2664897	2676210	2690431
2699113	2703723	2704443	2715080	2722662
2843065	2882726	2885407	2893209	2895719
2920067	2921990	2922076	2943484	2945879
\$500				
2012783	2039708	2060360	2072251	2072429
2076866	2109665	2113794	2114876	2145239
2160572	2176372	2279681	2329668	2379519
2448553	2480828	2456568	2468568	2507983
2510477	2513465	2513615	2514826	2541306
2546552	2523218	2560985	2568140	2569331
2592827	2600721	2612394	2632853	2639974
2640532	2643185	2643494	2647002	2648531
2652290	2657524	2668013	2676521	2677909
2705530	2740970	2771980	2867235	2945324
\$100				
2007354	2012105	2023217	2029736	2029932
2048548	2057925	2083389	2120191	2137870
2141952	2145493	2145997	2178130	2191632
2209121	2215320	2219204	2220546	2227760
2254014	2256022	2263386	2270065	2270305
2271307	2286488	2291552	2293430	2299576
2322643	2330142	2339631	2340630	2342657
2351468	2366557	2369769	2373437	2376281
2379017	2381978	2390997	2391739	2393264
2394968	2402559	2405186	2406632	2407578
2407684	2412068	2419189	2423195	2424236
2445858	2457260	2477438	2485946	2487930
2488722	2493414	2506107	2515313	2516496
2522187	2527390	2530816	2544470	2557559
2569193	2569725	2581313	2597256	2606311
2622523	2623654	2632214	2638120	2649180
2657939	2672402	2673903	2678282	2679572
2682170	2682708	2695754	2699378	2720637
2732031	2740646	2765260	2875531	2882609
284028	2912571	2920252	2923013	2937297

Congédiement de deux chefs syndicaux à Radio-Canada

par Pierre VENNAT

La situation est des plus tendues au service des nouvelles de Radio-Canada, à la suite du congédiement du président et du secrétaire du Syndicat général du cinéma et de la télévision, MM. Denis Vincent et Michel Bourdon. Ceux-ci avaient fait des déclarations publiques contre la censure qui se serait exercée au réseau français de Radio-Canada depuis l'application de la Loi des mesures de guerre.

Le syndicat tenait une réunion extraordinaire de ses membres cet après-midi et devait décider des mesures à prendre.

Un porte-parole syndical a déclaré peu avant la réunion, à midi, qu'une grève semble être le souhait de la direction, qui aurait décidé, selon lui, de "nettoyer" le service français des nouvelles et celui de Toronto.

Les journalistes sont donc incités entre une prise de position énergique et le souci de ne pas tomber dans un piège patronal qui pourrait permettre à l'administration d'entreprendre son "nettoyage".

Les deux journalistes ont appris la nouvelle de leur congédiement, ce matin, par des lettres du directeur de l'information, M. Pierre Charbonneau. Celui-ci, joint par LA PRESSE au téléphone, n'a rien voulu déclarer sauf confirmer le congédiement de MM. Bourdon et Vincent. Il se peut, toutefois, que la société d'Etat émette une déclaration officielle plus tard.

D'après une source syndicale, M. Charbonneau, dans sa lettre à M. Bourdon, invoque son "inconduite au sein du service des nouvelles", ainsi que ses déclarations "à l'encontre des normes d'exploitation et des principes directeurs". Selon lui, ces déclarations, faites d'abord lors d'un "teach-in" pour la

défense des libertés civiles, auraient porté atteinte à l'intégrité de Radio-Canada.

Quant à M. Vincent, président du SGCT, il avait pris la défense de son collègue suspendu de ses fonctions la semaine dernière. Au cours d'une conférence de presse, M. Vincent avait repris les accusations de M. Bourdon contre la censure depuis la promulgation de la Loi des mesures de guerre.

A la suite de cette conférence de presse, Radio-Canada avait décidé de faire enquête sur les activités de M. Vincent également, ce qui a donné lieu à son congédiement.

Avion iranien détourné sur l'Irak

BAGDAD, Irak (AFP, UPI, Reuter) — Un DC-3 iranien transportant 17 personnes, a été détourné, ce matin, sur Bagdad, par plusieurs jeunes gens. L'avion se dirigeait vers la ville portuaire de Bandar Abbas, en Iran quand les pirates sont passés à l'action.

Selon les premières informations, l'appareil transportait entre autres, six personnes gardées par deux policiers. Les détenus étaient sous le coup d'une mesure d'extradition logée par le gouvernement iranien auprès des autorités de Dibay, petite principauté de 20.000 habitants de l'Oman, située sur la côte des Pirates, dans le golfe Persique.

On ignore pour le moment si le détournement de l'avion avait pour but la libération des prisonniers.

vailler en paix. Cette substance était et est toujours utilisée en psychanalyse et en psychothérapie sous forme de médicament permettant au psychiatre d'atteindre les souvenirs et les traumatismes enfouis dans le subconscient d'une personne malade", dit M. Hofmann.

Il estime que ce médicament est devenu dangereux aujourd'hui parce qu'il est utilisé par des jeunes, ajoutant que "des bombes atomiques ne doivent pas être manipulées par des amateurs".

M. Hofmann, qui a expérimenté sur lui-même la plupart des hallucinogènes, précise qu'un gramme de LSD peut donner un maximum de 20.000 doses, et qu'une trop forte dose, même si ce n'est que dans une proportion infinitésimale, risque d'entraîner des conséquences catastrophiques.

M. Hofmann a mis en garde contre une utilisation du LSD par les jeunes, dont la personnalité n'est pas encore formée et sont donc plus vulnérables.

Le juge a accédé à la demande du procureur Jean-Guy Boilard d'ajourner l'enquête à jeudi à 14h30.

D'autres témoins ont été en-

tendus samedi, Me Pierre Laporte, secrétaire de M. Laporte, a déclaré qu'il avait identifié le cadavre à la morgue de la rue Parthenais.

Le capitaine Raymond Belle-mare, de la Sûreté du Québec, a déclaré qu'il se trouvait dans le stationnement de Wandell Aviation lorsque le Chevrolet immatriculé 9J2420 a été découvert. Dans le coffre de la voiture, il y avait le

cadavre de M. Pierre Laporte, portant un gilet foncé. Le corps était déposé sur une couverture noire et rouge.

L'agent Jean-Claude Simard, de la Sûreté du Québec, a pour sa part identifié des boîtes, une couverture mauve et des rideaux déchirés retrouvés au 5630 Armstrong, à St-Hubert, l'endroit de détention de M. Laporte.

Une brèche au "black-out" sur les communications du FLQ

par André BELIVEAU

Le "black-out" décrété par les gouvernements sur les communications émanant du FLQ a subi une sérieuse brèche ces derniers jours avec la publication par plusieurs médias de photos et d'extraits d'un communiqué portant la signature de l'association illégale.

Ces documents ne seraient cependant pas tous authentiques. Si les photos semblent bel et bien provenir du F.L.Q., le communiqué intitulé "communiqué no 11" ne serait pas l'oeuvre des ravisseurs de M. James Cross, a déclaré hier un porte-parole de la police.

Mercredi dernier, l'hebdomadaire "Québec-Press" recevait — par la poste — une première photo de M. Cross accompagnée du message suivant: "S.V.P. Faites votre possible pour que cette photo soit publiée — Merci — Nous vaincrons — FLQ". A l'endroit de la photo, on avait écrit, en lettres moulées: "M. Cross jouant aux cartes sur une caisse de dynamite" (sic). Un peu plus bas, une signature, "J. R. Cross", que la police croit authentique.

La photo représentait effectivement M. Cross faisant une rétrospective sur ce qui semblait être une table basse ou une caisse recouverte d'une nappe ou d'un drap.

"Québec-Press" décida alors d'informer la police de l'incident afin, notamment, de se conformer à la loi d'exception. A 23 h 20 mercredi, deux représentants de l'Escouade anti-terroriste venaient prendre possession de la photo au domicile du secrétaire à la rédaction du journal.

Or, à peine quelques minutes plus tard, des journalistes anglophones de Radio-Canada savaient que la police détenait une photo récente de M. Cross. L'hypothèse d'une fuite à la police même se trouve renforcée du fait qu'une douzaine d'heures plus tard, la nouvelle avait atteint le quotidien "The Gazette", qui en faisait vendredi une manchette de sa page une. Sans publier la photo, "The Gazette" en diffusait une description détaillée. De leur propre aveu, les journalistes anglophones avaient obtenu leurs renseignements de la police.

Ces faits semblent donner un certain poids à la conclusion des participants au colloque sur l'information tenu samedi à l'Université Laval de Québec. Ceux-ci ont constaté que les médias anglophones avaient plus facilement accès aux sources d'information, plus particulièrement depuis le début de la crise, et ils ont demandé à la Fédération professionnelle des journalistes du Québec de procéder à un relevé à ce sujet. "Montréal-Matin" affirme de son côté aujourd'hui qu'il n'est pas impossible, selon un personnage haut placé de la police, qu'on institue une enquête sur la façon dont "The Gazette" est entrée en possession d'une description aussi précise de la photo d'abord expédiée à "Québec-Press" puis remise à la Sûreté.

Un envoi à l'Associated Press

Dans la journée de samedi, cependant, les événements devaient se précipiter.

C'est d'abord l'agence de presse américaine "Associated Press" qui recevait à son bureau de New York une enveloppe postée à Montréal et contenant une autre photo signée de M. Cross avec ces mots: "M. Cross, souriant, est quand même réconforté lorsqu'on lui dit que Bourassa ne peut pas être aussi inhumain qu'il le laisse voir."

La photo était accompagnée d'un texte intitulé "Communiqué No 11", signé F.L.Q.

L'agence américaine diffusa immédiatement la photo et le communiqué à tous ses abonnés — excepté à ceux du Canada, en raison de la censure imposée par la Loi sur les mesures de guerre.

Au cours des heures qui suivirent, samedi, plusieurs journaux de Montréal, dont LA PRESSE, Québec-Press et le Journal de Montréal, recevaient d'autres photos de type Polaroid représentant M. Cross jouant aux cartes, lisant ou les mains croisées avant lui.

L'ancien député unioniste de Laval meurt à 79 ans

L'ancien député unioniste du comté de Laval, M. Omer Barrière, est décédé à Montréal, samedi, à l'âge de 79 ans. M. Barrière a représenté le comté de Laval à l'Assemblée nationale de 1948 à 1956. Il avait été conseiller à l'hôtel de ville de Montréal de 1936 à 1942. Il avait également assumé le poste de commissaire à la Commission des Ecoles catholiques de Montréal de 1942 à 1947.

Après 20 années consacrées à la chose publique, M. Barrière s'est éteint à son domicile de Ville Saint-Laurent, en banlieue de Montréal, d'une crise cardiaque.

Il laisse dans le deuil son épouse, Marie Bélanger, et sept enfants.

Et samedi soir, la Sûreté du Québec invitait les journaux à venir prendre possession de la photo initialement adressée à Québec-Press et dont la description avait déjà été publiée par la "Gazette". Simultanément, on annonçait la levée de l'interdiction quant à cette photo. (Québec-Press) affirme à ce sujet que la police avait préparé des enveloppes pour tous les journaux — sauf précisément pour "Québec-Press", ce qui lui a semblé "étrange et trouble".

Il y a donc présentement en circulation quatre photos, dont une seule est "autorisée".

Quant au communiqué no 11, reproduit hors du Canada par le bureau new-yorkais de l'Associated Press, il en a d'abord été mention publiquement au Canada dans une dépêche de l'Agence France-Press datée de New York et diffusée par l'A.F.P. à 16 h 17 samedi. Une seconde dépêche de l'A.F.P., diffusée trois heures plus tard, demandait d'annuler la première nouvelle, mais il était déjà trop tard, plusieurs stations radiophoniques, dont CKAC, en ayant déjà fait état à plusieurs reprises dans leurs bulletins d'information. A CKAC, ce n'est que tôt dimanche matin, sur l'ordre d'un supérieur hiérarchique, que les journalistes retirèrent cette information de leurs bulletins.

De larges extraits du communiqué no 11 ont également été publiés hier par "Québec-Press". Le document de quatre pages reprend substantiellement, en les précisant, les grandes lignes du fameux manifeste du F.L.Q. diffusé avant l'imposition de la censure par la loi fédérale. Le texte ne comporte aucune mention des conditions de vie de M. Cross.

LAPORTE

SUITE DE LA PAGE A 1

passage à niveau, n'a pas inquiété les ravisseurs.

Au 5630 de la rue Armstrong, M. Laporte a été menotté et enchaîné à un lit avec une autre paire de menottes. Lortie a raconté que le mercredi, alors que le ministre se plaignait de ne pouvoir bouger, on a substitué une laisse de chien à la paire de menottes qui retenait M. Laporte au lit. Le vendredi suivant, le ministre a tenté de s'échapper en se jetant par la fenêtre de sa chambre: ses ravisseurs l'ont retrouvé au moment où il avait la tête et les épaules sorties de la fenêtre du haut. Il s'était blessé à la poitrine, au poignet et au pouce. Lortie a déclaré qu'il avait pansé les blessures et que le ministre avait perdu une demi-pinte de sang. Au sujet des communiqués, Lortie a précisé qu'ils n'avaient pas été soufflés au ministre.

La toutefois s'arrête le témoignage de Lortie, qui affirme avoir quitté la rue Armstrong sitôt après la tentative d'évasion de M. Laporte, soit le vendredi.

Dans les jours suivants, il s'est réfugié dans trois endroits différents, dont un n'a pas été identifié, pour être capturé vendredi soir dernier au 3720, Queen Mary, en face du Musée de Cire à l'appartement de Colette et Richard Therrien et de Francine Bélisle.

Mme Rose

Le témoignage de Mme Rose Rose a été accablant pour ses deux fils. Elle a identifié comme appartenant à ses fils le chandail que portait M. Pierre Laporte au moment de sa mort, ainsi qu'une couverture qui se trouvait dans le coffre arrière de la Chevrolet où a été retrouvé le corps.

Avec une voix brisée par l'émotion, Mme Rose a raconté qu'elle était en voyage au Texas avec ses fils Paul et Jacques ainsi que Francis Simard lorsqu'ils ont appris à la radio l'enlèvement du diplomate britannique James Cross.

A cette nouvelle, son fils Paul aurait déclaré: "C'est-y pas fou, c'est des beaux naïseux. Le gouvernement ne pliera pas pour un gars de même".

Selon Mme Rose, ses fils et Francis Simard auraient supposé que l'enlèvement de M. Cross avait été effectué par Jacques, Pierre et Alain.

Les voyageurs sont rentrés immédiatement à Montréal. Mme Rose a affirmé que ses fils lui ont rendu visite le mercredi 14 octobre, soit cinq jours après l'enlèvement de M. Laporte, et qu'ils avaient paru très calmes.

Autopsie

Le Dr Jean-Paul Valcourt, médecin-légiste, a répété, en y ajoutant force détails, ses constatations initiales sur la mort de M. Laporte. Le ministre a été étranglé avec la chaînette dorée qu'il portait au cou. Cette chaînette est très résistante, a précisé le Dr Valcourt, et il suffit d'une pression de 15 à 30 livres pour provoquer la mort.

Les blessures à la poitrine, au poignet et au pouce du ministre étaient superficielles, a répété le médecin-légiste. Leur forme indiquait qu'elles n'avaient pas été causées par un couteau mais par un autre objet, "probablement du verre brisé", a dit le Dr Valcourt, corroborant ainsi les dires de Bernard Lortie.

Le médecin a tenu à préciser que les organes génitaux du ministre Laporte étaient intacts, mettant ainsi un terme aux rumeurs les plus farfelues qui ont circulé dans la population à ce sujet.

Le juge Jacques Trahan a d'ailleurs invité les quelques 75 journalistes présents à examiner les photos qui ont été prises à la morgue avant l'autopsie.

Les déclarations du Dr Valcourt ont été corroborées par trois autres médecins: les Drs Jean Hould, médecin-légiste présent à l'autopsie, Yvon Prévost et Michel Therrien, qui étaient à Saint-Hubert lors de la découverte du cadavre.

On ignore encore si les frères Rose et Francis Simard ont été arrêtés. En demandant au juge Trahan que l'enquête soit ajournée à jeudi prochain, Me Jean-Guy Boilard, procureur de la Couronne, a déclaré "qu'il fallait donner le temps aux avocats de s'entretenir avec leurs clients".

Signalons que plusieurs exemplaires du communiqué no 11 avaient été trouvés dès vendredi au pavillon des Sciences sociales de l'Université de Montréal, où un quidam en avait laissé une pile à la disposition de qui voulait bien se servir.

Enfin, toujours sous l'empire des mesures d'exception, la police a saisi samedi à Dorval les exemplaires du journal parisien "Combat" destinés à la diffusion canadienne; "Combat" publiait le compte-rendu d'une interview avec Pierre Vallières.

CONSTITUTION

SUITE DE LA PAGE A 1

tion va accepter ce pas et le bémol comme un geste de l'avant et comme une des bannières brandies par Gamal Abdel Nasser.

Le communiqué précise que le geste initial comporterait la formation d'une direction conjointe, incluant les trois chefs d'Etat, pour "accélérer et développer l'intégration et la coopération entre le Soudan, la Libye et la République arabe unie".

En décembre, les trois pays avaient signé la charte de Tripoli, s'engageant à poursuivre dans l'ensemble la même politique étrangère et à coopérer étroitement en d'autres domaines en visant à l'unité éventuelle.

Le journal officiel du Caire, "Al Ahrâm", avait révélé, vendredi, que la Syrie voulait adhérer à l'alliance tripartite, mais que des entretiens à Benghazi, en Libye, en juin, avaient été infructueux, sans en donner la raison.

Le communiqué proclame que les trois leaders ont conféré "dans une atmosphère de responsabilité historique pendant l'une des circonstances les plus critiques de la lutte arabe", que "la nation arabe affronte du dehors et du dedans des tentatives... de geler le jaillissement révolutionnaire arabe en se servant de la collusion de l'impérialisme international avec le sionisme".

Il ajoute que "la nation arabe a perdu un homme (Nasser) dont la seule présence à la tête de la lutte arabe était un symbole de son unité" et qu'en conséquence, les trois leaders ont trouvé un "besoin urgent d'approfondir et renforcer l'unité arabe".

Selon "Al Ahrâm", c'est au cours de leurs réunions de mercredi et de samedi que les délégations se sont entendues à tous points de vue pour une union des trois pays.

La séance de clôture devait être consacrée au front oriental auquel les chefs des trois pays arabes attachent une importance particulière, notamment après la déclaration de la RAU qu'elle refuserait de renouveler une troisième fois le cessez-le-feu.

Les trois pays ont une population totale de 50 millions de personnes. Pendant les dernières années du président Nasser, l'Egypte n'avait pas renouvelé son essai de structures fédérales depuis l'union avortée entre Egypte et Syrie, de 1958 à 1961.

La commission supérieure de planification prévue doit être composée des dirigeants de l'exécutif de l'Union socialiste arabe, unique parti politique d'Egypte, et des conseils de commandement révolutionnaire de Libye et du Soudan.

Petits sommets

La nouvelle décision de ce genre survient à l'issue du quatrième d'une série de petits sommets entre les intéressés en vertu de leur alliance tripartite.

La Libye, avec ses massifs revenus pétroliers, est de loin le pays le plus riche du trio. Le Soudan, avec presque 15 millions d'habitants, est relativement sous-développé. L'Egypte, dont les industries en croissance ont reçu une substantielle aide soviétique, est surpeuplée, avec 32 millions d'habitants, concentrés pour la plupart le long du Nil et en d'autres secteurs fertiles. C'est aussi l'Egypte qui porte le plus lourd fardeau de la lutte contre Israël.

SURVEILLANCE

SUITE DE LA PAGE A 1

dent dans les annales du Bureau depuis sa réforme de 1963.

Le Bureau précise ensuite que des représentations énergiques ont été faites auprès du gouvernement québécois à l'encontre de la projection de cet ouvrage cinématographique.

Pour sa part, le gouvernement québécois, respectueux de l'autonomie de la Commission de surveillance, a transmis ces représentations au président du bureau, M. André Guérin.

"Constatant qu'il y avait risque de débat pénible en raison du climat de grand dérangement que connaît de ce temps-ci la société québécoise, le président du Bureau, conformément à la loi, a préféré rappeler le film pour examen."

Le communiqué précise à ce sujet: "Lorsqu'un film est ainsi rapporté au Bureau, la Commission, au terme d'une nouvelle évaluation, peut maintenir le visa déjà accordé, le retirer ou en accorder un nouveau. Il va de soi que le Bureau ne sera en mesure d'entreprendre cette nouvelle étude que lorsque la tension actuelle se sera dissipée et que les esprits auront retrouvé leur sang-froid."

Hold-up au bingo

Deux individus dont l'un était armé d'une carabine ont fait irruption, hier soir, dans la salle de la paroisse Sainte-Barnabette, au 6950, 16ème Avenue, à Rosemont, où se déroulait le bingo dominical.

Ils se sont dirigés vers les dirigeants et ont dit: "C'est un hold-up".

Les deux bandits se sont emparés d'une somme de \$1,000 et ont pris la fuite sans tirer un seul coup de feu.

le TEMPS qu'il fera

Chronique d'un fait d'hiver

A une époque aussi incertaine que celle que nous traversons, le chroniqueur des faits d'hiver ne sait plus très bien s'il peut se situer dans le temps, entre la dernière goutte de pluie et le premier flocon de neige.

N'est-ce pas, par exemple, avec une certaine surprise, que l'on se rend compte que la publicité pour les ventes de Noël a commencé.

Pour un spécialiste de la météo qui se doit de rester toujours de bonne humeur, il y a de quoi se plonger la tête dans les nuages.

En fait de nuages, on annonce un nouvel arrivage pour la fin de la journée et ils resteront au-dessus de nos têtes jusqu'à demain (au moins). Eux non plus n'ont pas attendu l'hiver.

Que l'on se souvienne que les Gaulois n'avaient qu'une peur: que le ciel leur tombe sur la tête. Avec des milliers de Pères Noël dedans, à quoi peut-on s'attendre?

Régions de Montréal et de l'Outaouais: généralement ensoleillé devenant nuageux en soirée. Minimum de 25 degrés et maximum de 50. Apercus pour mardi: périodes de pluie.

Régions des Laurentides et des Cantons de l'Est: généralement ensoleillé devenant nuageux en soirée. Minimum de 20 et maximum de 45. Apercus pour mardi: pluie.

Régions de Québec, du Saint-Maurice et du Lac Beauport: généralement ensoleillé et frais. Minimum de 15 et maximum de 40. Apercus pour mardi: possibilité de pluie.

Voici un aperçu des températures observées, hier, dans plusieurs villes d'Amérique du Nord. Dawson, min. 21, max. 22; Prince Rupert, min. 26, max. 46; Vancouver, min. 45, max. 54; Edmonton, min. 13, max. 30; Calgary, min. 27, max. 49; Prince-Albert, min. 26, max. 38; Saskatoon, min. 27, max. 32; Regina, min. 25, max. 30; Winnipeg, min. 31, max. 39; Churchill, min. 7, max. 16; Thunder Bay, min. 23, max. 37; Toronto, min. 27,

Monzon ravit le titre des moyens à Nino Benvenuti

ROME (UPI, AFP, PA) — L'Argentin Carlos Monzon a remporté le championnat mondial des poids-moyens, samedi soir à Rome, en knock-outant le champion Nino Benvenuti, d'Italie, dès la première minute du 12e engagement. Il s'agissait de la première défaite de l'Italien par KO en 88 rencontres professionnelles, tandis que Monzon triomphait pour la 69e fois.

Benvenuti, qui détenait le titre depuis 1967, a été incapable de tenir son adversaire en respect à l'aide de son direct de gauche, et a dû subir l'attaque constante d'un Monzon en grande forme. L'Argentin a su profiter à la fois d'une baisse de régime du champion et de son travail de sappe particulièrement efficace. Certes quelques coups de Benvenuti étaient encore précis, mais ils étaient loin d'être décisifs, son punch s'étant incontestablement épuisé.

Les réactions ont été très partagées, à la suite de cette victoire. En fait, Monzon et les Argentins étaient les seuls qui avaient prévu ce résultat. En plus des 18.000 personnes présentes au combat, les observateurs s'accordaient à dire que l'Italien conserverait son titre. "Je ne comprends pas ce qui s'est passé, a déclaré Benvenuti à l'issue de la rencontre. J'aimerais bien que quelqu'un m'explique." Le gérant du champion, d'autre part, affirmé que la nervosité de son protégé a été la cause de sa défaite.

Match-revanche

Monzon, qui devient ainsi le quatrième Argentin à mériter un titre mondial, a néanmoins reconnu la grande valeur de Benvenuti, et s'est dit prêt à lui accorder un combat-revanche quand il le désirera, accédant ainsi aux vœux de Benvenuti, qui irait même jusqu'à accepter un combat en Argentine.

On ne sait pas encore contre qui Monzon défendra son titre, mais disons qu'en plus de la revanche qu'il doit accorder à Benvenuti, le nouveau champion devra étudier une offre du promoteur Chris Dundee, de Miami, qui irait jusqu'à lui donner \$100.000 pour qu'il mette son championnat en jeu contre le Cubain Luis Rodríguez, le 15 janvier, à Miami.

Déjà en Argentine

Alors que l'on se pose de sérieuses questions sur l'avenir du champion sortant, en Italie, une joie débordante s'est emparée de toute la population de l'Argentine. Dès l'annonce de la victoire de leur compatriote, les Argentins sont descendus dans la rue, scandant le nom de Monzon, faisant résonner des sirènes, lançant des pétards, congestionnant ainsi les artères des principales villes. Le chef de l'Etat, le général Roberto Levingston a en plus qualifié cette victoire de plus haut fait de l'histoire sportive de l'Argentine.

Pointe-aux-Trembles, ville hôte en 1972

SAINT-JEAN, TERRE-NEUVE (UPI) — Les champions canadiens de baseball juniors ont été octroyés à la ville de Pointe-aux-Trembles pour 1972.

La décision a été annoncée, hier, à l'issue du congrès de la Fédération canadienne de baseball amateur.

Les championnats juniors de l'an prochain seront présentés à North Battleford, Saskatchewan, et Victoria présentera les compétitions nationales chez les seniors.

Bob Lacoursière, de Saskatoon, a été réélu président de la Fédération pour une quatrième fois d'affilée. Il sera secondé par les vice-présidents Jean-Robert Nolet, de Montréal, et Ron Hayter, d'Edmonton. L'exécutif est complété par Nick Poplack, de Saskatoon, et Don MacDonald, de Saskatchewan.

en bref

Un placement de 63 verges !

NOUVELLE-ORLÉANS (UPI) — Un placement de Tom Dempsey, seulement deux secondes avant la fin du match, a valu une victoire de 19-17 aux Saints de la Nouvelle-Orléans aux dépens des Lions de Detroit... Le placement de Dempsey a couvert 63 verges, soit la plus longue trajectoire d'un tel botté dans l'histoire du football... L'ancien record appartenait à Dave Cutler, des Eskimos d'Edmonton, avec un botté de 59 verges.

Sparks conserve son championnat

WINNIPEG (PC) — Le champion canadien des milourds, Al Sparks, de Winnipeg, a défendu avec succès son titre, samedi, alors qu'il a vaincu l'ancien titulaire René Durelle, de Baie Ste-Anne, par décision des juges en 12 assauts... Le match a été présenté à Winnipeg et plusieurs des 1.000 spectateurs ont hué la décision des juges... Sparks doit maintenant affronter Eddie Avoth dans un match pour le championnat du Commonwealth.

Six championnats pour l'Alberta

EDMONTON (PC) — L'Alberta a remporté quatre championnats individuels et deux d'équipes, samedi, lors des championnats canadiens de cross-country qui ont eu lieu à Edmonton... L'Ontario central a mérité deux championnats d'équipe et un titre individuel, la Saskatchewan a remporté un championnat individuel tandis que la Colombie-Britannique et Thunder Bay ont inscrit un championnat d'équipe chacune.

Tournoi doté d'une bourse de \$210.000

NEW YORK — Neuf professionnels du tennis, sous contrat avec le groupe de Lamar Hunt, participeront à un tour-

noi de \$210.000 qui aura lieu sur plusieurs semaines dans différentes villes américaines... il s'agit des Australiens Rod Laver, Ken Rosewall, Tony Roche, John Newcombe et Roy Emerson; des Américains Pancho Gonzales et Arthur Ashe; du Britannique Roger Taylor et du Hollandais Tom Okker... on croit savoir, toutefois, que ce groupe sera incessamment mis hors la loi par la Fédération américaine de tennis.

Fairbairn inactif pour trois semaines

NEW YORK (AP) — L'ailier droit Billy Fairbairn, des Rangers de New York, sera absent de l'alignement de cette équipe pour une période de trois à quatre semaines... il souffre de mononucléose... il a été admis à l'hôpital Lenox Hill et il y demeurera pour au moins une semaine.

Zednick gagne la coupe Dewar

TORQUAY, Angleterre (UPI) — Le Tchèque Vladimir Zednick a vaincu le Britannique Paul Hutchins par 6-3 et 6-3 lors de la finale du simple masculin du tournoi de tennis intérieur pour la coupe Dewar à Torquay, en Angleterre... le champion n'a mis que 47 minutes à éliminer son rival... Ann Haydon-Jones a eu raison de Virginia Wade par 6-4 et 7-5 en finale du simple féminin.

Revers de Tom Gorman

Le Tchecoslovaque Vladimir Zednik a eu raison de l'Américain Tom Gorman 6-3 et 6-4, hier, en demi-finale du tournoi de tennis de la coupe Dewar, qui se dispute à l'intérieur, à Torquay, en Angleterre. Zednik doit affronter le Britannique Paul Hutchins, aujourd'hui. Ce dernier a disposé de John Alexander 6-3 et 6-3 hier. Chez les dames, la finale se jouera entre les deux championnes de Grande-Bretagne, Ann Jones et Virginia Wade.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

Vente-Professionnel

Une carrière dans la vente est offerte par la Division des Formules et Systèmes de Burroughs Business Machines Ltée à Montréal pour un candidat ambitieux et désireux de s'assurer un avenir intéressant. La position offre d'excellents revenus basés sur salaire et commissions, ainsi que des bénéfices marginaux au-dessus de la moyenne.

Le candidat devra être bilingue, avoir une expérience antérieure de la vente et/ou de la comptabilité et posséder une bonne formation académique. Si vous désirez vous joindre à cette Division dynamique et progressive communiquez avec :

Burroughs



M. G. Laberge ou M. J.-P. Rivet
Burroughs Business Machines Ltée
Montréal, Québec
(514) 861-6741

500

861-8371

\$7.000 + auto JEUNES GRADUÉS BILINGUES POUR CARRIÈRE DE VENTE — Plusieurs opportunités avec firmes internationales. Diverses industries.
Appeler Jacques Racette

\$9.000 + DEPENSES + ALLOCATION D'AUTO, ASSURANCE-GROUPE — Jeune homme possédant 6 mois ou plus d'expérience dans la représentation à l'emploi du département de groupe d'une compagnie d'assurance. Position à salaire plus boni, toutes dépenses payées.
Appeler Jacques Racette

\$9.000 + auto — VENTE AUX HÔPITAUX-SHERBROOKE — Excellente compagnie manufacturière internationale requiert les services d'un gradué universitaire possédant quelque expérience de la vente pour promouvoir des produits chirurgicaux auprès des hôpitaux dans les cantons de l'Est.
Appeler Jacques Racette

\$7.200 + AUTO — DESUTANT REPRESENTATION MEDICALE — Nous avons présentement quelques positions offertes par des maisons de réputation internationale pour des jeunes diplômés universitaires en Commerce ou en Sciences. Les candidats bilingues intéressés à se créer un avenir avec ces employeurs sont priés de téléphoner à :

Jean-Guy Duguay

\$13.000 — METALLURGIE — Manufacturier international à la recherche d'un métallurgiste compétent. Le candidat choisi ferait partie d'une équipe, ses responsabilités incluant un lien entre la production et l'administration de projets divers.
Appeler Richard d'Auteuil.

500

Selection Services Canada Limited
615 o., boul. Dorchester, suite 500, Mt. Qué.

HALIFAX : (902) 429-3173

OTTAWA : (613) 237-2888

QUEBEC : (418) 522-8171

TORONTO : (416) 360-1293

VANCOUVER : (604) 688-8251

ASSURANCE GÉRANT DES VENTES VIE ET GÉNÉRALE

Si vous êtes prêt à relever le défi d'une gérance vous en connaissez les exigences et devez écrire en joignant un "curriculum vitae" à :

CASE 11,578 LA PRESSE

CONFIDENTIEL

COORDONNATEUR INDUSTRIEL

Un important fabricant de tenues d'extérieur offre un poste intéressant pour jeune homme cherchant emploi stable. Le candidat travaillera directement avec le directeur général et devra avoir expérience dans l'achat, la salle de coupe et l'entrepôt. Doit être bilingue.

CASE 11,589 LA PRESSE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

RENSEIGNEMENTS :

Les annonces publiées dans cette section sont facturées au tarif uniforme de .95 la ligne par ligne. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le tirage de ces annonces est de 100.000 exemplaires. La durée de l'annonce est strictement confidentielle. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à 2 jours avant la date de parution.

Téléphoner à 874-7245, 7246 ou 7258

Demandez

Mlle Pierrette Lalumière ou écrivez à LA PRESSE

7, rue St-Jacques, Montréal

VÉRIFICATEUR INTERNE

L'annonce de l'expansion de notre Compagnie requiert un surplus d'équipement et de main-d'oeuvre.

Nous nous servons de méthodes comptables, financières et analytiques modernes et de deux (2) ordinateurs IBM 360/40.

Le diplôme de Comptable Agréé est requis et le candidat devra posséder une bonne expérience en vérification et une aptitude reconnue du travail de direction. Une connaissance de l'informatique dans le domaine des affaires est préférable.

Le candidat travaillera principalement à Sept-Îles, P.Q., et devra faire des voyages périodiques à nos différents projets.

Si vous recherchez un travail intéressant, avec chance d'avancement, venez rencontrer un représentant de notre Compagnie lequel sera à Montréal le 11 novembre prochain, au numéro 845-2108.

IRON ORE COMPANY OF CANADA



ASSELIN, BENOIT, BOUCHER, DUCHARME, LAPOINTE
Ingénieurs-Conseils

demandent

INGÉNIEURS GÉOLOGUES (bilingues)

Deux positions disponibles pour emploi dans la Province de Québec.

Les candidats doivent posséder de 5 à 8 années d'expérience pratique dans les domaines suivants : préparation et cartographie des fondations, roches de retenue, cartographie d'ouvrages souterrains; supervision des forages d'exploration, des injections et du bouillonnage du rocher; préparation de rapports.

TRAITEMENT : A être déterminé suivant l'expérience et les aptitudes du candidat.

Toute demande d'emploi sera gardée confidentielle. S.V.P., faire parvenir curriculum vitae ou résumé au :

Service du Personnel

Asselin, Benoit, Boucher, Ducharme, Lapointe
4200 ouest, boul. Dorchester, Montréal 215, Qué.

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE L'OUTAOUAIS DEMANDE UN PSYCHOLOGUE

FONCTIONS : — psychologue au niveau secondaire — collaborer avec l'équipe psychologique au niveau primaire et les conseillers d'orientation et/ou psychologues oeuvrant en orientation au secondaire.

EXIGENCES : — membre en règle de la Corporation des psychologues du Québec.

SALAIRE : — \$8.755, à \$11.975.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur demande par écrit le ou avant le 18 novembre 1970 à

HERVE SICARD,
Directeur des services au personnel,
103, rue Montcalm,
Hull, P.Q.

Grande firme internationale recherche CADRE SUPERIEUR pour réorganisation, gestion et administration d'une société de diffusion en demi-gros et au détail de produits de grande consommation.

Qualités professionnelles:

Les candidats doivent avoir une bonne connaissance des marchés du Québec; le sens de la vente; l'expérience de l'organisation, du commandement et des responsabilités.

Qualités humaines:

Discernement, dynamisme et ardeur au travail. Toutes les candidatures sont examinées avec la plus grande discrétion. Envoyer lettres manuscrites et c.v. détaillé à :

Case 11,588 La Presse



UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA

AGENT DES ENTREVUES

POUR SE CHARGER DE L'ADMINISTRATION DES RÉGLEMENTS ET MÉTHODES RELATIFS À L'EMPLOI, DU RECRUTEMENT, DES ENTREVUES, DE LA SÉLECTION PRÉLIMINAIRE DES NOUVEAUX EMPLOYÉS.

COMPÉTENCES REQUISES:

- APTITUDES POUR LE TRAVAIL ADMINISTRATIF ET QUALITÉS DE CHEF.
- DIPLÔME UNIVERSITAIRE OU L'ÉQUIVALENT.
- BILINGUE (FRANÇAIS - ANGLAIS).
- BONNE FORMATION DANS LE DOMAINE TECHNIQUE.

SALAIRE: \$7,070.00 — \$8,620.00

ANALYSTE DES TÂCHES PERSONNEL

PAR LA MISE AU POINT ET LA MISE EN APPLICATION DE SYSTÈMES ET MÉTHODES, ÉVALUER LES POSTES, DÉFINIR LES ÉCHELONS DE SALAIRE, FAIRE DES ENQUÊTES ET DES RECOMMANDATIONS.

COMPÉTENCES REQUISES:

- BACCALaurÉAT OU L'ÉQUIVALENT.
- TROIS ANNÉES D'EXPIÉRIENCE DANS UN DOMAINE SEMBLABLE.
- APTITUDES ADMINISTRATIVES.
- BILINGUE (FRANÇAIS - ANGLAIS).

SALAIRE: \$8,550.00 — \$10,430.00

ENVOYEZ VOS DEMANDES PAR ÉCRIT À :

M. James J. O'Brien, Chef de l'Engagement et de la Formation,
110, rue Wilbrod, Ottawa 2, Ontario

RÉDACTEUR EN CHEF

La Société

Une entreprise canadienne dont le siège social est situé à Montréal et qui a fait son nom dans le marketing et la vente au détail.

Le Poste

Le titulaire, qui relève du directeur de la publicité, est responsable de la conception de nouveaux thèmes publicitaires, et supervise la rédaction de la publicité française pour les journaux, les postes de radio et de télévision. Il doit assurer l'excellence et l'efficacité de nos services auprès des consommateurs québécois.

Le Candidat

Le candidat idéal aura plusieurs années d'expérience dans la création et la conception publicitaire pour tous les média d'information.

Possédant des qualités d'originalité et une expérience administrative du domaine, il devra pouvoir analyser les particularités du marché et innover dans le sens de l'évolution du milieu québécois. Nous choisirons celui (celle) dont l'expérience et les réussites prouvent qu'il (elle) pourra assumer des tâches et des responsabilités de plus en plus importantes. Connaissance de l'anglais requise. Salaire selon l'expérience.

Les offres de service sont tenues strictement confidentielles et doivent être adressées à :

CASE 11,590 LA PRESSE

CONSEILLERS TECHNIQUES INFORMATIQUE

FONCTIONS :

- Faire la pédagogie des systèmes ordines auprès des usagers ;
- Assurer une liaison constante entre les usagers et le Centre d'Informatique.

EXIGENCES :

- 12 années de scolarités minimum ;
- Expérience des systèmes mécanisés ;
- Connaissance du milieu hospitalier désirable.

CONDITIONS DE TRAVAIL :

- Salaire selon compétence ;
- Avantages sociaux usuels.

Toute demande sera traitée confidentiellement

Faire parvenir votre "curriculum vitae" au :
HOPITAL SAINT-MICHEL-ARCHANGE,
Directeur du personnel,
Mastai, Québec 5.

DIRECTEUR MÉDICAL

Un important hôpital de Montréal requiert immédiatement les services d'un directeur médical à temps complet.

Le candidat devra posséder une maîtrise en administration hospitalière ou une expérience équivalente comme directeur médical.

Toutes les candidatures seront traitées de façon strictement confidentielle.

Faire parvenir "curriculum vitae" détaillé à :

CASE 11,584 LA PRESSE

ASSURANCES GENERALES

Notre compagnie requiert, pour son siège social, les services d'un souscripteur d'assurances ayant une bonne connaissance de la section risques divers et aussi une connaissance de la section risques multiples.

LE CANDIDAT

- Aura environ 25 ans ;
- Possèdera une 12e année ou l'équivalent ;
- Aura environ 5 ans d'expérience ;
- Sera bilingue.

Le salaire et les bénéfices sociaux sont avantageux.

Pour rendez-vous communiquez avec :

R. QUESNEL,
849-9471

Parents et amis peuvent rendre leurs derniers hommages dans les salons funéraires énumérés ici entre 13 h et 22 h

100

**Profitez
de nos
bas prix
d'hiver
des
maintenant !**

Un monument portant le sceau Rock of Ages est la meilleure façon d'honorer pour toujours la mémoire d'un être cher. Venez nous voir et nous vous aiderons à faire votre choix parmi notre grande variété de monuments. Vous pouvez acheter en toute confiance parce que les monuments portant le sceau Rock of Ages sont garantis sans limite de temps.

SEALMARK

Nous sommes les représentants exclusifs
ROCK OF AGES pour Montréal et la région

Demandez sans obligation
notre brochure gratuite :
"Comment choisir votre
monument de famille"

Oeuvre d'artisans experts, meilleure qualité, meilleures normes. Visitez notre
salle d'exposition. Voyez la vaste choix de nouveaux modèles. Une auto passera
vous chercher sur demande.

A VOTRE SERVICE DEPUIS 40 ANS

Todoro & Bigrao
LIMITÉE

MME ELIZABETH BOUCHER, présidente

UN DES PLUS IMPORTANTS FABRICANTS
DE MONUMENTS AU CANADA

6752 EST, RUE SHERBROOKE TEL: 255-4076
En face du cimetière de l'Est
SUCCURSALE: 60 MAIN ST — OTTAWA — TEL 236-0581